

L'ÉGLISE NATIONALE

DE

SAINT LOUIS DES FRANÇAIS

A ROME

◆

NOTES HISTORIQUES ET DESCRIPTIVES

PAR

M.[GR] D'ARMAILHACQ

PRÉLAT DOMESTIQUE DE S. S.

RECTEUR DE L'ÉGLISE DE SAINT LOUIS DES FRANÇAIS

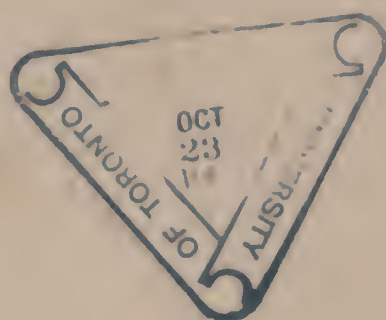


ROME

IMPRIMERIE DE LA PAIX, PHILIPPE CUGGIANI

Piazza della Pace, num. 35.

1894


OF TORONTO
OCT
23
RSITY



FAÇADE DE L'ÉGLISE DE SAINT LOUIS.



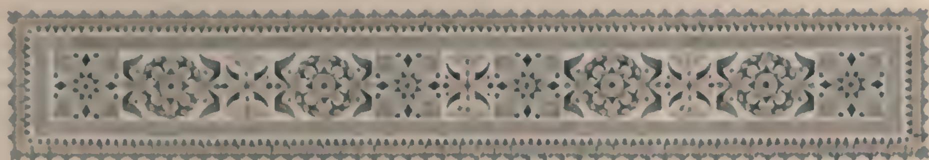
Tout monument ancien excite la curiosité, non seulement au point de vue de son architecture, de ses ornementations, des œuvres d'art qu'il renferme dont l'étude et la contemplation satisfont notre penchant pour le beau, le grandiose, l'inconnu; mais sa vue suscite en nous le désir de savoir quelles sont les circonstances qui lui ont donné naissance: en face de lui on voudrait faire revivre les générations contemporaines, partager leurs préoccupations, s'identifier avec leur génie, savoir les causes qui ont fait surgir cet édifice, le suivre dans les phases de sa construction, jouir avec ses auteurs de leur satisfaction après sa réussite et son achèvement. Les générations qui l'ont inspiré, édifié, orné, qui ont donné de leurs pensées, de leurs sueurs, de leur sang, peut-être, ne sont plus là pour nous parler, le temps a effacé le souvenir des dévouements, des sacrifices, mais il a respecté ces pierres, ces objets d'art: c'est à eux que notre curiosité s'adresse.

Ce désir de savoir le pourquoi de ces monuments qui nous viennent d'un autre temps et d'une autre civilisation, prend une intensité particulière pour tout chrétien quand il s'agit

d'une Eglise : au désir de remonter dans le passé pour connaître les préoccupations humaines et passagères du moment, vient s'ajouter celui de connaître le sentiment religieux, le mode d'expression de la foi de nos ancêtres : l'Eglise devient le témoin de la piété, elle rend témoignage des sentiments d'une époque, et à travers les siècles ses pierres, ses statues, ses tableaux disent à tous les âges, à mesure qu'ils se succèdent : venez et voyez combien l'esprit religieux était vivant au moment où je suis née, contemplez les difficultés vaincues, les sacrifices accomplis, les ardeurs de la foi.

Voilà pourquoi l'étude des commencements, des vicissitudes et des faits qui se rattachent à un monument religieux offre un intérêt particulier.

C'est à cet intérêt que nous avons cédé en recueillant ces notes sur notre Eglise de St Louis des Français, que nous publions dans leur simplicité, en dehors de toute prétention littéraire, ou scientifique.



Notre intention n'est pas de rechercher ici les origines des Fondations Françaises à Rome, ni de redire la suite des événements qui, depuis l'année 750, époque de l'érection de la Chapellenie de Ste Pétronille au Vatican, à l'aide des libéralités de Pépin le Bref, sous le Pape Etienne II, ont amené successivement l'établissement de nombreuses et diverses institutions françaises dans la Ville des Papes. Nous ne saurions rien ajouter au Mémoire historique de Mr Lacroix si complet et si intéressant sur ce sujet. Plus borné est notre dessein, et nous n'avons d'autre ambition que de rechercher les faits principaux qui constituent l'histoire de notre Eglise de St Louis, centre des diverses fondations de nos compatriotes et la manifestation sensible de la piété de nos devanciers: nous voudrions aussi en étudier l'architecture, en décrire les monuments intérieurs, en faire ressortir les beautés artistiques, perpétuer le souvenir de ses bienfaiteurs, conserver la mémoire de ceux qui y ont prié, ou y sont inhumés, faire ainsi mieux connaître notre Eglise Nationale, et la faire mieux apprécier de ceux qui viennent visiter les monuments religieux de Rome.

Cependant il ne sera pas hors de propos de dire quelques mots des faits qui ont précédé et amené l'érection d'une Eglise qui passe à juste titre pour la plus importante de celles que les autres nations catholiques ont pu construire à Rome.

La chapelle primitive de Ste Pétronille, qui avait été consacrée en 760 par Paul 1er, succédant à Etienne, avait été comme le centre autour duquel s'étaient réunis les Français: mais leur nombre s'accroissant chaque jour, il avait fallu créer aux alentours, un hospice, un cimetière pour nos nationaux, et bientôt après une petite église, pour laquelle Charlemagne fit l'acquisition de terrains actuellement couverts par les constructions du Palais du Saint-Office: on voyait encore il y a quelques années dans le jardin attenant à ce palais et faisant partie du cimetière des Allemands des restes de peintures qu'on croit être de l'ancienne petite église appelée *St Sauveur in ossibus* (1).

Au XIIIe et au XIVe siècles les Français s'étaient transportés, de cette première résidence, dans le quartier étroit et incommode de la *Regola, in regione Arenula*, où s'élèvent aujourd'hui les constructions du Couvent des Théatins et de leur église de St André *della Valle;* mais se trouvant encore trop à l'étroit et dans un quartier peu accessible ils négocièrent un échange avec l'Abbaye de Farfa qui possédait, depuis le Xe siècle, dans le centre de la ville des terrains assez étendus sur lesquels se trouvaient plusieurs petites églises.

(1) *Mémoire historique sur les Institutions de la France à Rome puisé dans leurs archives et autres documents le plupart inédits* par Mgr Pierre Lacroix, Protonotaire Apostolique, Clerc national du Sacré Collège et du Consistoire pour la France. Deuxième édition, revue annotée et considérablement augmentée par Jean Arnaud, Secrétaire Archiviste de l'Ambassade de France près le St Siège. — Rome 1892.

Cet échange fut consenti le 11 janvier 1478 par devant Marius Durand, notaire public à Rome: les Français cédèrent ainsi leur hospice et terrain de la *Regola* contre les églises et terrains de Ste Marie *de Cellis,* St Benoit, St André, St Sauveur et le petit hôpital de St Jacques des Lombards.

Ste Marie *de Cellis*, dite aussi *delle Terme* ou *de Thermis*, était élevée sur les ruines des Thermes d'Alexandre Sévère qui n'avait fait que restaurer et augmenter ceux de Néron et dont l'emplacement est maintenant couvert par l'église et les dépendances de St Louis, le Palais Madame et les Palais voisins. D'après Michel Lonigo, cité par Armellini dans son ouvrage sur les églises de Rome, Ste Marie *in Cellis* était une église paroissiale dépendante de l'Abbaye de Farfa (1).

L'église de *St Benoit* était nommée dans un document de 1211, *St Benoit des Thermes,* par la même raison de sa situation sur l'emplacement des Thermes d'Alexandre Sévère: Lonigo nous dit qu'il y avait autrefois un tableau très ancien de St Benoit, et Armellini raconte qu'il a trouvé dans les Archives du Vatican, dans le *Diario de Terribilini* une notice très intéressante sur cette église: il y est dit, entre autres choses, que dans le réfectoire de St Louis des Français on conservait des peintures très anciennes provenant de l'église que le peuple appelait *San Benedetto della Cerasa.*

St André de Fordivolys, ou de *For montis* appelé aussi de *Ultrovilla*, diverses appellations se réduisant à indiquer que les possesseurs étaient étrangers et sur laquelle nous n'avons pas d'autres indications.

St Sauveur in Thermis que la tradition fait remonter aux premiers temps du Christianisme, qui existe encore et où se

(1) Mariano Armellini: *Le Chiese di Roma dalle loro origini sino al secolo XVI.* Roma 1887, page 345. — Nibby. Roma nel Anno MDCCCXXXVIII, page 811.

fait chaque soir un office religieux présidé par un chapelain de S[t] Louis. Cette chapelle aurait été dédiée au Sauveur par le Pape S[t] Silvestre et consacrée par S[t] Grégoire le Grand. Armellini s'élève contre cette tradition, en disant qu'il est peu croyable que S[t] Silvestre ait affecté au culte une des salles de ces Thermes, alors qu'ils étaient encore livrés au public et si fréquentés, que ne suffisant pas à la foule, Constantin voulut en élever de nouveaux sur le Quirinal: tout au plus, dit-il, peut on faire remonter l'érection de cette petite église à S[t] Grégoire (1).

Quoi qu'il en soit des sources de la tradition qui fait remonter à S[t] Silvestre la destination d'une des salles des Thermes au culte du Sauveur, nous pouvons en attribuer avec certitude la consécration à S[t] Grégoire, non seulement en raison d'une inscription très ancienne mais encore par une constatation faite en 1868.

M[r] Crévoulin, sacristain et chapelain de S[t] Louis, ayant voulu faire faire quelques réparations dans cette chapelle fit enlever la table d'autel sous laquelle on découvrit une boîte de plomb renfermant les reliques indiquées sur l'inscription voisine, avec l'attestation de la consécration par S[t] Grégoire (2).

Le 2 Avril 1475 le Pape Sixte IV, sur la demande de M[r] de Montreuil, Ambassadeur de Louis XI, par sa Bulle *Creditam nobis desuper* confirma l'échange consentie avec l'Abbaye de Farfa, et érigea la paroisse de S[t] Louis des Français sous le vocable de la Conception de la Bienheureuse Vierge Marie, de S[t] Denys et de S[t] Louis, Roi de France;

(1) M. Armellini, page 160.

(2) La relation de cette découverte a été déposée aux Archives du Secrétariat du Cardinal Vicaire; un *Triduum* eut lieu à cette occasion dans la chapelle du Sauveur.

et par une seconde Bulle du même jour il érigea, constitua et ordonna une Confrérie pour les Français des deux sexes sous le même titre de Confrérie de la Conception de la Bienheureuse Vierge Marie, de St Denys et de St Louis, Roi de France.

A la même époque un des membres les plus zélés et les plus influents de cette Confrérie, Jacques Bugnet Archidiacre de Chartres, Docteur en Droit Canon, Prélat Abréviateur du Parc Majeur à la Chancellerie et Notaire du St Siège fit reconstruire à ses frais, et adapter à l'usage d'un Hospice pour les pauvres pèlerins français, les bâtiments de l'ancien Hôpital de St Jacques des Lombards, près de la place dite alors Saponaria, aujourd'hui Madame, et en dressa les règlements avec exprès consentement de la Confrérie française exprimé dans la réunion qui eut lieu, suivant l'usage, à St Louis, le jeudi 16 Mai 1480, fête de l'Ascension.

Un des articles de ce règlement dispose que les pèlerins ou voyageurs malades ne pourront être admis dans le dit hospice mais seront envoyés aux grands hôpitaux de Rome.

Nous croyons devoir donner ici, d'après Mgr Lacroix, qui nous fournit ces détails, les noms des membres de la Confrérie de St Louis présents à cette réunion du 16 Mai 1480, la plus ancienne de toutes celles dont un document officiel nous soit parvenu. Ce sont d'abord les Recteurs de la Confrérie Antoine Rebille, Prévôt de Riez, et Jacques de Suie, Chanoine de Lyon; puis Antoine Fabry, Chanoine d'Embrun et Nicolas Poliot *Cursor Papæ*, Procureurs; Jacques Rivault trésorier; puis Jean Rale *scriptor litterarum Apostolicarum*, Nicolas, Chanoine de St Martin de Tours, Pierre Boude, Marien Durand, Jean Chatillon, Alexis Lambert, Bernard Plain, Robert Soret et Paulin Parny (1).

(1) Mgr Lacroix, page 41-48.

Pendant les premières années, nous dit encore Mgr Lacroix, la Confrérie de St Louis se gouverna par de simples usages et traditions, mais au bout de quelque temps on sentit le besoin de fixer ces usages par des réglements écrits. Dans la réunion du 23 Août 1500, sous la Présidence de Mgr Guibé, Evêque de Tréguier, Ambassadeur de Louis XII, furent votés les Statuts primordiaux de la Confrérie qui réglent tout ce qui concerne les attributions et les devoirs des Recteurs, le mode de leur élection, les devoirs des chapelains, le service de l'église et celui de l'hospice ainsi que l'administration et la conservation des biens de la Confrérie.

Donnons ici la traduction du commencement de ces statuts primordiaux. Nous y trouverons quelques renseignements sur les membres de la Colonie française à Rome à cette époque et sur la position que plusieurs d'entre eux occupaient à la Cour romaine:

« Au nom de la Très Sainte et indivisible Trinité Père, Fils et Saint Esprit, de la Glorieuse Vierge Marie et des Saints Denys et Louis.

» Monseigneur Robert Evêque de Tréguier Procureur en la Curie Romaine et Ambassadeur de Sa Majesté Louis Roi très chrétien de France, de Sicile et de Jérusalem, Duc de Milan.

» Les vénérables et honorés Seigneurs Tanneguy Buxelle, chevalier de St Jean de Jérusalem, Commandeur d'Avignon et Lezin Cheminart Doyen de l'Eglise du Mans, Camérier de Notre Seigneur le Pape Alexandre VI, Recteurs.

» Jean des Fins, Notaire de la Rote, Jacques Ravaud de Metz, trésorier de l'Eglise et de l'hospice de Saint-Louis, Jean de Billey, et Jean Colard, chanoine de Verdun, attaché à la Pénitencerie Apostolique, Procureurs de la Confrérie

« Ainsi que Bénoit Trollet, notaire de la Rote, Didier d'Augerey, Archidiâcre de Toul, anciens Recteurs; Pierre

Collin Abréviateur des Lettres Apostoliques, chantre de l'église de Troye, Jean Vicomtes, notaire de la Rote, Raymond de Saint Clair, Chanoine de Bordeaux, et plusieurs autres membres de la Confrérie française représentant leur nation dans la ville de Rome,

» Réunis tous ensemble capitulairement dans l'église nationale pour établir et confirmer les institutions ci-dessous indiquées, suivant la coutume de leur nation,

» Considérant que nulle Congrégation ou Collège ne peut jouir d'une véritable stabilité et d'un gouvernement pacifique et agréable à Dieu, en face des fragilités et des oppositions humaines, sans être fondée et soutenue par des Constitutions et des Statuts qui déterminent en leur particulier les choses à faire, désirant que dans leur église et leur hospice soient établis une règle fixe et un ordre exact, pour que le culte divin, les secours aux pèlerins et aux pauvres, la charité entre confrères, l'union de tous les nationaux, le zèle et le développement d'une sincère dévotion envers Dieu, et le soulagement des âmes des défunts soient développés et assurés parmi eux, après de longues réflexions et de sérieuses délibérations, tous d'un commun accord et d'un consentement librement exprimé, ont édicté les constitutions et règlements suivants qui ont été soumis à la correction et modification de Mr Guillaume des Périers, Auditeur de Rote et qui ont été par lui vus et approuvés. Ils veulent que sans autre réunion de la Congrégation, ils soient tenus pour publiés et approuvés et qu'ils soient dès à présent et pour l'avenir observés en tous points, et ordonnent qu'ils soient réunis et publiés en un livret spécial.

» Ce 23 du mois d'août 1500, l'an du Jubilé et le huitième du Pontificat de N. S. P. Alexandre par la divine Providence Pape sixième ».

Ce premièr Règlement fut suivi en 1525 sous le Rectorat de François Vigoureux et Nicolas Roget, d'autres statuts en vingt articles, la plupart confirmatifs ou explicatifs du statut primordial (1).

Des difficultés matérielles empêchèrent l'exécution immédiate de la cession consentie par l'Abbaye de Farfa, car nous trouvons qu'en 1508, l'église paroissiale de S[t] Bénoit, par suite de l'opposition du Cardinal titulaire de S[t] Eustache, n'avait pas encore été remise aux Français ce qui empêchait la réalisation du projet de construction de leur église. Sur la demande des Cardinaux français Guillaume Briçonnet, François de la Trémouille et Robert Guibé, de Benoit Adam, Auditeur de la Rote et d'autres membres de la Colonie française, le Pape Jules II, par sa Bulle *Pastoralis officio* du 28 juillet 1508 autorisa l'union, l'annexion et l'incorporation perpétuelle de cette église de S[t] Benoit à S[t] Louis des Français avec autorisation de l'abattre pour construire sur son emplacement un nouveau monument projeté.

Nous ne savons quels furent les nouveaux empêchements qui surgirent et retardèrent le commencement des travaux pendant une dizaine d'années. Peut-être le plan qu'on voulait réaliser exigeait-il une étendue plus considérable de terrains car nous avons un *Motu proprio* de Léon X, successeur sur le trône pontifical de Jules II, daté du 12 août 1518, qui accorde à la Congrégation de S[t] Louis une portion de la place publique devant l'église et la propriété de tous

(1) « Les statuts primordiaux du 23 août 1500 sont conservés dans les Archives des Établissements français; c'est un manuscrit sur parchemin orné de vignettes peintes; dans le cadre de la première lettre [illegible] Saint Denys portant sa tête entre les mains et Saint Louis Roy de France en manteau royal et tunique d'azur courte jusqu'aux genoux semée de fleur de lys d'or, une épée dans la main droite et le sceptre dans la main gauche ». — M[gr] Lacroix, page [illegible].

les marbres qui pourront être trouvés dans les fouilles. Il semble que par cette gracieuseté le Saint Père ait voulu manifester l'intérêt qu'il portait à la construction de cette église si réclamée depuis longtemps par la Confrérie Française.

Enfin le 1er Septembre suivant 1518 eut lieu la pose de la première pierre. Le Pape Léon X délégua pour cette cérémonie, son cousin le Cardinal Jules de Médicis qui fut plus tard Pape sous le nom de Clément VII. Sur cette première pierre furent gravées les armes du Pape et celles du Roi de France, François Ier; avec l'inscription suivante:

DEO · OPTIMO · MAXIMO
AC · DEIPARÆ · MARIÆ · VIRGINI · DIVISQ · DIONYSIO · ET · LVDOVICO
LEONE · X · PONT · MAX · ET · FRANCISCO · I · GALLIARVM · REGE
CHRISTIANISSIMO
IVLIVS · MEDICES · CARD · PONTIFICIS · IVSSV · POS.
KAL · SEPTEMBRIBVS · ANNO · M · D · XVIII.

Cette cérémonie s'accomplit avec beaucoup d'éclat en présence de l'Ambassadeur de France Denys Briçonnet, Evêque de St Malo, qui, dit le procès verbal, s'est employé avec un zèle ardent à la bonne réussite de l'entreprise, en présence du Baron de la Palisse, du Sieur de Lestinay guerrier fameux sur terre et sur mer et d'un grand concours de peuple.

Pouvons-nous conclure de cette cérémonie qu'il y eut dès le commencement un plan d'ensemble de toutes les constructions de l'église et de toutes ses dépendances telles que nous les constatons actuellement, et pouvons-nous connaître l'architecte auteur de ce plan? Nous ne saurions répondre à ces questions. On lit bien dans la *Vie de Charles Rainaldi* que son aïeul Adrien Rainaldi, élève comme peintre

et architecte de Buonarotti, travaillait à l'église de S[t] Louis des Français, mais c'était en 1555 (1). Nous avons aussi trouvé dans les régistres paroissiaux de S[t] Louis la mention d'un architecte de notre église mort en 1580, nous ne pouvons supposer qu'ils puissent être les auteurs du plan primitif; ils n'ont fait que reprendre la suite des travaux après de longues interruptions, causées par les troubles et les malheurs de Rome.

La mort de Léon X, en 1521, l'éléction d'Adrien VI qui s'éteignit après quelques mois de Pontificat, les préoccupations d'un nouveau conclave dans lequel fut élu le Cardinal de Médicis, furent peut-être les causes de la lenteur des travaux, et tout au plus avait-on pu poser les premiers fondements lorsque de nouveaux troubles plus désastreux suspendirent tout travail.

Les troupes impériales, sous le commandement du Prince de Bourbon, vinrent, au mois de mai 1527, mettre le siège devant Rome; montant lui-même à l'assaut « le Connétable Prince du sang et rebelle à son Roi, français et traître à sa patrie, catholique et conduisant contre le Pape une armée qui en voulait à la Religion, chevalier et associé à des brigands (2) » est blessé par une balle tirée du haut des remparts et meurt en quelques instants. Sa mort ne put sauver Rome ni l'empêcher de tomber au pouvoir des hordes furieuses et sauvages qui la saccagèrent de fond en comble: les ravages des barbares amenés par Alaric furent moins funestes que ceux causés par les mercenaires du Roi Très Catholique.

(1) *Notizie de' Professori del disegno da Cimabue in quà.* 1600 a 1700. Firenze, 1728, page 4[illegible].

(2) Ce sont les réflexions de l'auteur protestant Sismondi. Cf. Rohrbacher, *Histoire de l'Église*, livre LXXXIV, 201.

Le pillage de Rome par les soldats de Charles-Quint dura neuf mois entiers, et il serait difficile de raconter toutes les horreurs qui se commirent pendant ce temps. Peut-on se figurer la Basilique de S[t] Pierre pleine de sang et de cadavres, les tombeaux des Apôtres profanés, les places publiques jonchées d'ornements, de vases sacrés, de reliquaires que les soldats jetaient, après en avoir enlevé l'or et les pierreries : peut-on se représenter les malheureux Romains abandonnés à la brutalité de cette soldatesque impie toujours plus avide, plus brutale, plus cruelle à mesure que croissait la misère des habitants ? A tous ces maux vint encore se joindre la peste qui frappa aussi bien l'armée dévastatrice que la population de Rome. L'armée impériale réduite de plus des trois quarts ne quitta la ville que le 17 février 1528, laissant derrière elle des ruines irréparables.

Rien d'étonnant dans ces lamentables conditions que notre Confrérie se soit trouvée dans l'impossibilité de continuer l'œuvre commencée : il est probable que plusieurs des membres se trouvèrent dispersés et ne purent se réunir que quelques années après.

Ce n'est pas cependant que le service paroissial fut interrompu. Nous voyons dans la vie de S[t] François Xavier, et nous aimons à le constater, que cet Apôtre des Indes, pendant son séjour à Rome, en 1537, exerça son ministère dans notre église ; il parle lui-même dans une de ses lettres des confessions qu'il avait à entendre à S[t] Louis (1).

Mais les ressources étaient épuisées, c'est alors qu'Henri II, Roi de France, sur la demande de son Ambassadeur à Rome, M[r] Urfé, vint au secours de la Confrérie.

(1) *Lettres de Saint François Xavier de la C.[ie] de Jésus, Apôtre des Indes et du Japon*, traduites sur l'édition Latine de Bologne par Léon Pagès. Paris, 1855. Livre II[e], lettre II[e], tome I[er], page 11.

Par lettres patentes du 25 décembre 1549 il concéda en faveur de l'achèvement de l'église un Ducat d'or pourcent sur les Annates des bénéfices consistoriaux de France: grâce à cette libéralité les travaux furent repris et la direction en fut très probablement confiée à Frère Alberti, comme architecte, et à Jean Marie Calvé comme entrepreneur de maçonnerie.

Vingt-sept ans après la concession faite par Henri II. l'église de St Louis était encore loin d'être terminée; l'exiguité des ressources ne permettant pas de conduire les travaux avec la rapidité désirée. Monsieur d'Albani, Ambassadeur d'Henri III se fit de nouveau l'interprète des besoins de la Confrérie Française et obtint un second prélèvement d'un ducat d'or pour cent sur les expéditions consistoriales, par Lettres patentes du 27 juillet 1576.

Sur la demande de Mgr Lacroix, il fut fait sur les livres de la comptabilité de St Louis un relevé de ce qu'avait pu produire ces diverses retenues pendant une période de 120 ans de 1669 à 1789: elles ont produit 122972 écus, c'est-à-dire un peu plus de 1000 écus par an: il ne faut donc pas s'étonner qu'avec d'aussi faibles ressources l'achèvement de l'église fut autant retardé (1).

En 1575 le service paroissial y était exercé par Augustin Turinetti désigné dans les actes paroissiaux comme Curé et Sacristain de l'église de St Louis; il préside en cette qualité aux funérailles du Sieur de Coudre, attaché à l'ambassade du Roi Très Chrétien, lequel fut enterré dans l'église.

Le commencement de l'année 1580 vit disparaître frère Alberti architecte, et Jean Marie Calvé entrepreneur des travaux de l'église (2). Il restait encore à terminer plusieurs parties du monument et à faire élever la façade: c'est

(1) Mgr Lacroix, page 61.

(2) Voir Appendix

alors que les Administrateurs de S[t] Louis eurent recours à Jacques de la Porta, élève de Vignole, célèbre architecte déjà chargé avec Fontana des travaux de la Coupole de S[t] Pierre: c'est à lui que nous devons la belle façade de notre église dont il surveilla la construction jusqu'à son achèvement: nous en donnons ici un dessein exact. Ces derniers travaux furent poussés avec activité grâces aux largesses du Cardinal Mathieu Cointerel, créé Cardinal Dataire par S. S. Grégoire XIII. Ce prince de l'Eglise, natif du Mans, se montra si généreux qu'il mérite une mention particulière parmi les bienfaiteurs de S[t] Louis; en outre des frais de la façade qu'il supporta, il fit don de dix mille écus pour l'ornementation du grand autel (1).

De nouvelles ressources vinrent en ce temps s'ajouter à celles-ci: ce fut d'abord la réunion et l'incorporation de tous les biens de la Confrérie de S[t] Yves des Bretons à celle de S[t] Louis des Francais, demandées par Henri III en raison du petit nombre des confrères et du peu d'espoir de leur recrutement depuis l'annexion de la Bretagne à la France. Grégoire XIII autorisa cette fusion et le 5 mai 1583 le Cardinal d'Este, protecteur des affaires de France, réunit dans son palais au Monte Giordano, la Congrégation Générale des deux Confréries à laquelle assistèrent les Cardinaux Prosper Santa Croce, Louis d'Este, Paul de Foix archevêque de Toulouse, ambassadeur de France, Séraphin Olivier, auditeur de Rote, Marc Antoine Moret, de Limoges, docteur en droit civil et en droit canonique (2), Pierre Tolet abbé

(1) Cf. Le *Dictionnaire* de Moroni. Vol. XVII, page 51.

(2) Célèbre érudit et philologue du XVI[e] siècle; nous avons de lui, l'oraison funèbre de Charles IX, Roi de France, prononcée au Vatican, en présence du Pape, le XIV[e] des Kalendes d'août 1574, imprimée à Rome, la même année. Voir Marci Antonii Mureti *orationes et epistolae*. 2 Vol. Venise 1826.

de Plainpied, Dominique Hatton, secrétaire, Hugues Cunyn, employé de la Rote, Louis de Bar, substitut du Dataire, Claude d'Agny, Nicolas Pollet, chanoine de S[t] Nicolas *in Carcere*, Simon Gugnet, économe de l'église et de l'hospice, Jean Remond porte-glaive apostolique, Antoine Collignon, notaire de la Rote, Albert Gailhart, minutante des Archives, Désiré Ballus, minutante des Lettres Apostoliques, Pierre Raynaud de Limoges, Jacques Berquin de Savoie, Julien Blandin, Julien Cortin, Pierre Martin, Jean Pauvert et Guillaume Javal, bretons, qui votèrent l'union des biens de S[t] Yves à ceux de S[t] Louis des Français. D'après un état conservé aux Archives de S[t] Louis les revenus de l'église de S[t] Yves s'élevaient à la somme de 550 écus, le tout provenant de rentes assises sur des maisons situées dans Rome (1).

Enfin ce furent les largesses de Catherine de Médicis qui vinrent donner l'impulsion dernière aux travaux. Elle fit donation en faveur de l'église de plusieurs maisons contiguës à son palais Madame.

Nous transcrivons ici cet acte de donation :

« Catherine, par la grâce de Dieu Royne de France, Mère du Roy, à tous présents et à venir.

» Comme nous n'avons jamais eu rien en plus grande recommandation que de témoigner à la postérité nostre réelle piété et dévotion au service de Dieu, manutention et propagation de nostre Saincte Religion, aussi avons nous tousiours eu intention de laisser après nous quelque marque et vestige de ceste nostre bonne et sincère volonté en eslargissant et donnant des moyens qu'il a plu à Dieu nous départir aux lieux qui en ont le plus de besoing, pour l'entretenement et support des œuvres et charges pies qui y

(1) M[gr] Lacroix, page 71.

sont ordinairement exercées et administrées en l'honneur de Dieu. Au moyen de quoi, désirant que non seulement ce Royaume se ressente ainsi qu'il faict de ceste nostre intention, mais aussi en rendre parfaict et assuré témoignage par toute la Chrestienté, et en suivre le bon sainct et louable désir que le Roy nostre très honoré Seigneur, et Epoux a, de son vivant, à exemple et imitation des Roys ses prédécesseurs, desmontré avoir envers l'Esglize et Hospital Monsieur Saint Louys longtemps a, fondé et estably en la Ville de Romme, pour subveuir et aider aux pèlerins et aux Français allant en la dicte ville, pour y faire prières, et venir et visiter les saincts lieux, et donner d'autant plus de moien et commodité, aux Goubverneurs et Administrateurs de la dite Esglise d'entretenir le service divin qui s'y faict ordinairement, et avoir suing de la conservation et entretenement des bastiments: Nous, pour ces causes, et autres justes et raisonnables et grandes considérations à ce Nous mouvant, même de piété et dévotion envers la dicte Esglize, avons de nostre Grace spécialle, pleine puissance et aucthorité, donné et octroyé, donnons et octroyons, en pur don irrévocable, par les dictes présentes, signées de Nostre main' aux Gouverneurs et Administrateurs de la dicte Esglize et Hospital Sainct-Louys, pour la dicte Esglize, toutes les petites maisons, places et bouticques, étant lès et environs de Nostre Palais de Romme vulgairement appelé le Palais de Madame: lesquelles maisons places et bouticques nous appartenant, de nostre propre, et à quelque somme valeur et estimation que les dicts lieux soient et se puissent monter, et ainsi qu'ils se poursuivent et comportent, pour par les dits Gouverneurs et Administrateurs de la dicte Esglize en jouir, user pleinement et paisiblement, comme de leur vrai loyal et légitime acquist, aussitot que le dict Palais, maisons,

places et bouticques, desquelles jouict à présent par usufruit et sa vie durant seullement Nostre chere et bien aimée belle-sœur, La Duchesse de Parme, seront réunies et revenues en Nos mains; soit par sa mort ou par le jugement qui interviendra du procés que Nous avons, longtemps a, intenté à l'encontre d'elle, sans en rien excepter ne réserver à Nous ni à Nos successeurs, à la charge, toutesfois que les dicts Gouverneurs et Administrateurs de la dicte Esglize et Hospital Sainct Louys et leurs successeurs aux dictes charges seront tenus et s'obligeront en recepvant et acceptant de Nous le pur don et délaissement que Nous lui faisons, de faire dire et célebrer, doresnavant à perpétuité, et par chacun jour, une messe basse pour la prospérité et santé du Roy, Nostre très cher et Seigneur Fils, et de ses successeurs et de Nous, jusqu'à ce qu'il plaise à Dieu Nous appeler. Plus, de dire et célébrer tous les ans, le dixiesme jour du mois de Juillet, qui est le jour qu'il a plu à Dieu appeler à soy le Roy, Notre dict Seigneur et Espoux, une haulte messe à diacre et soubs-diacre, avec un service solennel, auquel les dicts Gouverneurs et Administrateurs de la dicte Esglize, et tous les Prebstres, stipendiés pour le service d'icelle seront tenus d'assister, et aussi de dire à Notre intention, et pour le salut de Notre âme, après qu'il aura pleu à Dieu nous appeler, tous les jours, à perpétuité, une messe basse, de toutes lesquelles charges et fondations Nous chargeons l'honneur et conscience des dicts Gouverneurs et Administrateurs présens et à venir. Voullant qu'il soit mis dans l'une des plus éminentes place de la dicte Esglize ung tableau de cuivre qui contienne notre dict présent don, et les charges ci-dessus mentionnées, afin que personne n'en puisse prétendre cause d'ignorance; si prions, et requérons Notre très-cher et bien-aimé Cousin le Sieur de Foix.

Archevèsque de Toulouze, conseiller du Roy, Notre très-cher et Seigneur fils, en son Conseil d'Estat et de présent son Ambassadeur près Nostre Très Saint Père le Pape, ou bien à ses successeurs en la dicte charge d'Ambassadeur, lesquels Nous avons pour ce faire commis et députés, commettons et députons, par ces dictes présentes, de bailler et délivrer ou faire bailler et délivrer, de par Nous aux dicts Gouverneurs et Administrateurs l'entière possession et jouissance de toutes les dictes petites Maisons, places et bouticques, et ce, dès à présent, comme pour lors de la remise d'icelles en Nos mains, ou de Nos successeurs, et dès lors comme dès à présent, et en la dicte possession les fassent maintenir, sans souffrir qu'il soit aux dicts Gouverneurs et Administrateurs faict, mis ou donné aulcun trouble ni empeschement aux charges et conditions susdictes, en contraignant et faisant contraindre à ce faire tous ceulx qu'il appartiendra, et pour ce, seront à contraindre. Car tel est Notre plaisir, et afin que ce soit chose ferme et stable à tousiours, Nous avons faict mettre notre scel à ces dictes présentes.

» Donné à Saint Maur des Fossés, au mois de May, l'an de grâce Mil cinq cent quatre vingt et quatre

Signé » CATHERINE.

Et au reply, par la Reine Mère du Roy

» DE L'AUBE ESPINE ».

Insinué in Campidoglio le 20 Septembre 1584.

Les Administrateurs de S[t] Louis remercièrent la Reine de France par la lettre suivante :

« *Madame*

» Le Dimanche sixième jour de ce mois, Monsieur l'Abbé de Plainpied présenta et fit lire en nostre Congrégation de

Saint Louys une patente de Votre Majesté contenant la donation qu'Il Vous a pleu de faire à icelle Congrégation, Esglize et Hospital de Saint Loys des petites maisons places et boutieques jointes et dépendantes de Vostre Palais de ceste Ville appelé le Palais de Madame, et les conditions soubs lesquelles Votre Majesté veult la dicte donation avoir son effect. Madame, La Congrégation trouve ce présent de Votre Majesté très bel et très grand, et en l'acceptant, comme elle a faict au nom de l'Esglize et hospital et du sien propre, elle loue et exalte non moins Votre ferveur, zèle et dévotion que Votre magnificence, recognaissant Vous en être éternellement obligée, et vous en remerciant très humblement.

» Quant aux conditions susdites portées par votre patente, Icelle Congrégation promet à Votre Majesté donner ordre et tenir la main à ce qu'elles soient exactement effectuées et y pouvant ad jouster quelque chose à l'honneur de Votre Majesté et acquit de leur obligation, elle ne faudra de le faire, ainsi que notre dict Sieur de Plainpied, qui sachemine présentement en Cour et qui est de nos plus anciens Recteurs vous pourra plus amplement faire entendre de bouche, et nous en remettant sur luy, nous n'ennuyrons Votre Majesté de plus longue lettre; ains prions Dieu en cet endroit Vous donner

» Madame, en parfaicte santé et entiere prospérité, très heureuse et très longue vie.

» Vos très humbles et très obeissants serviteurs

» Les Recteurs de l'Esglize et Hospital de Saint Louys de Rome » (1).

Paul de Foix, Archevêque de Toulouse et Ambassadeur d'Henri III, que Catherine de Médicis chargeait de

(1) Voir Mgr Lacroix, p. [illegible]

l'exécution de ses libérales intentions, venait de mourir sans avoir pu remplir les volontés de notre bienfaitrice. Il fut enterré en grande pompe dans l'église le 12 mai 1584, et le 29 mai suivant Grégoire XIII fit célébrer à St Louis un service pour le repos de son âme. Paul Alaleone dans son *Diarium* nous donne les détails de cette cérémonie funèbre: il relate quelques négligences de notre Clergé dans la prévoyance des choses nécessaires au Saint Sacrifice, dit que le panégyrique fut prêché avec éloquence par Antoine Muret que nous connaissons déjà, devant les Cardinaux Sainte Croix, Sirlet, Rambouillet, Albani, Salviati, Lancellotti et d'Este, les Ambassadeurs d'Autriche et de Venise, et ajoute que des funérailles aussi solennelles n'ont lieu que pour les plus grands Princes, mais que Sa Sainteté a voulu qu'elles fussent faites avec cet appareil pour rendre plus d'honneur au Prélat français et témoigner de l'estime qu'Elle faisait de sa personne (1). Les administrateurs de St Louis entrèrent cependant quelques temps après en possession des biens qui leur étaient concédés: ils s'empressèrent alors de faire placer dans l'église une table de bronze que nous conservons, constatant la donation de Cathérine de Médicis avec les charges qui y sont annexées, et profitèrent sans opposition des avantages que leur faisait la Reine de France.

Les années 1586 et 1587 furent marquées par les funérailles solennelles des Cardinaux d'Este et d'Angennes de Rambouillet qui montrèrent encore avec quel éclat les cérémonies du culte se faisaient dans notre église.

Cette même année St Louis fut honoré de la présence du Pape Sixte-quint qui saisit une occasion de montrer

(1) *Diarium* Pauli Alaleoni, page 157, manus. de la Bibliothèque de St Louis. — Marci Antonii Mureti, *Orationes et Epistolae*. Venise, 18[illegible], page 17[illegible].

publiquement l'intérêt qu'il portait aux choses de France. Henri III se trouvait en opposition avec le Duc de Guise, chef du parti catholique, et les esprits s'étaient, de part et d'autre, tellement animés que la guerre civile était déclarée et que le sang avait coulé sous le prétexte de sauver la France prête à tomber aux mains des Protestants. Or au mois de septembre 1587, la nouvelle d'une victoire remportée par le Duc de Guise étant parvenue à Rome, Sixte-Quint voulut rendre grâces à Dieu de cette heureuse nouvelle dans l'église même de S' Louis des Français.

Voici ce que nous lisons dans le *Diarium* de Paul Alaleone, maître des cérémonies du Souverain Pontife:

« Jeudi 24 Septembre 1587 sur la nouvelle reçue la veille d'une victoire remportée en France par le Duc de Guise sur les troupes rebelles, le Souverain Pontife sortit dès le matin et descendit à pied du mont Quirinal à l'Eglise de Saint Louis de la Nation française, portant l'étole sur la mosette. précédé de la Croix et suivi des Eminentissimes Cardinaux portant la mantelletta et marchant aussi à pied, ainsi que les autres prélats. Parvenu à la porte de la dite Eglise, l'Illustrissime Cardinal de Sainte Croix, Doyen des Cardinaux prêtres, lui offrit l'aspersoir avec lequel il se signa d'eau bénite, et aspergea toute sa suite. Il entendit en suite la messe basse de l' Esprit Saint: après laquelle les chantres de l'Eglise entonnèrent le Psaume *Exaudiat te Dominus*. Le Sacristain dit les versets, auxquels les chantres firent les répons convenables et les trois oraisons, pendant lesquels le Saint Père et les Cardinaux se tinrent à genoux.

« Ces prières terminées le Saint Père se retira dans le même ordre qui avait été suivi pour son arrivée, il se fit porter en litière et fut accompagné par la plus grande partie

des Cardinaux qui étaient venus à pied et s'en retournèrent chevauchant sur leurs mules autour de la litière » (1).

C'était la première fois que l'honneur d'une visite du Souverain Pontife était fait à notre église nationale et les conditions, le moment dans lesquels elle eut lieu ne laissèrent pas que de toucher profondément les membres de la colonie française en leur montrant l'intérêt que portait le chef de l'église à la conservation de la foi catholique dans leur patrie.

L'église de St Louis, ce monument de la foi de nos ancêtres était alors presqu'entièrement terminée et la façade élevée par Jacques de la Porta montrait déjà ses grandes et belles lignes architecturales aux regards des passants : encore quelques mois et nous serons arrivés au moment où l'église pourra recevoir la consécration et être vouée avec toute la solennité convenable au culte de Dieu sous le vocable de l'Immaculée Conception, de St Denys et de St Louis, Roi de France.

Ce fut le 9 octobre 1589 qu'eut lieu cette cérémonie attendue depuis si longtemps.

Sixte-Quint délégua pour cette consécration le Cardinal François de Joyeuse, Archevêque de Toulouse qui fut assisté par Jean Amat et Louis Benoît : il scella dans la chambre d'autel, les reliques des Saints Apôtres Pierre et Simon, de St Luc Evangéliste, des Saints martyrs Xiste Pape, Donat et Irénée Evêques, Sébastien, Cosme et Damien, Ciriaque, Hyppolite, Adrien, Faustin, Cassien, des Saintes Béatrix et Colombe Vierges et d'autres Saints martyrs et confesseurs sans nom (2).

Le Pape accorda à cette occasion une indulgence plénière à tous les fidèles qui visitèrent l'église le jour de sa consécration.

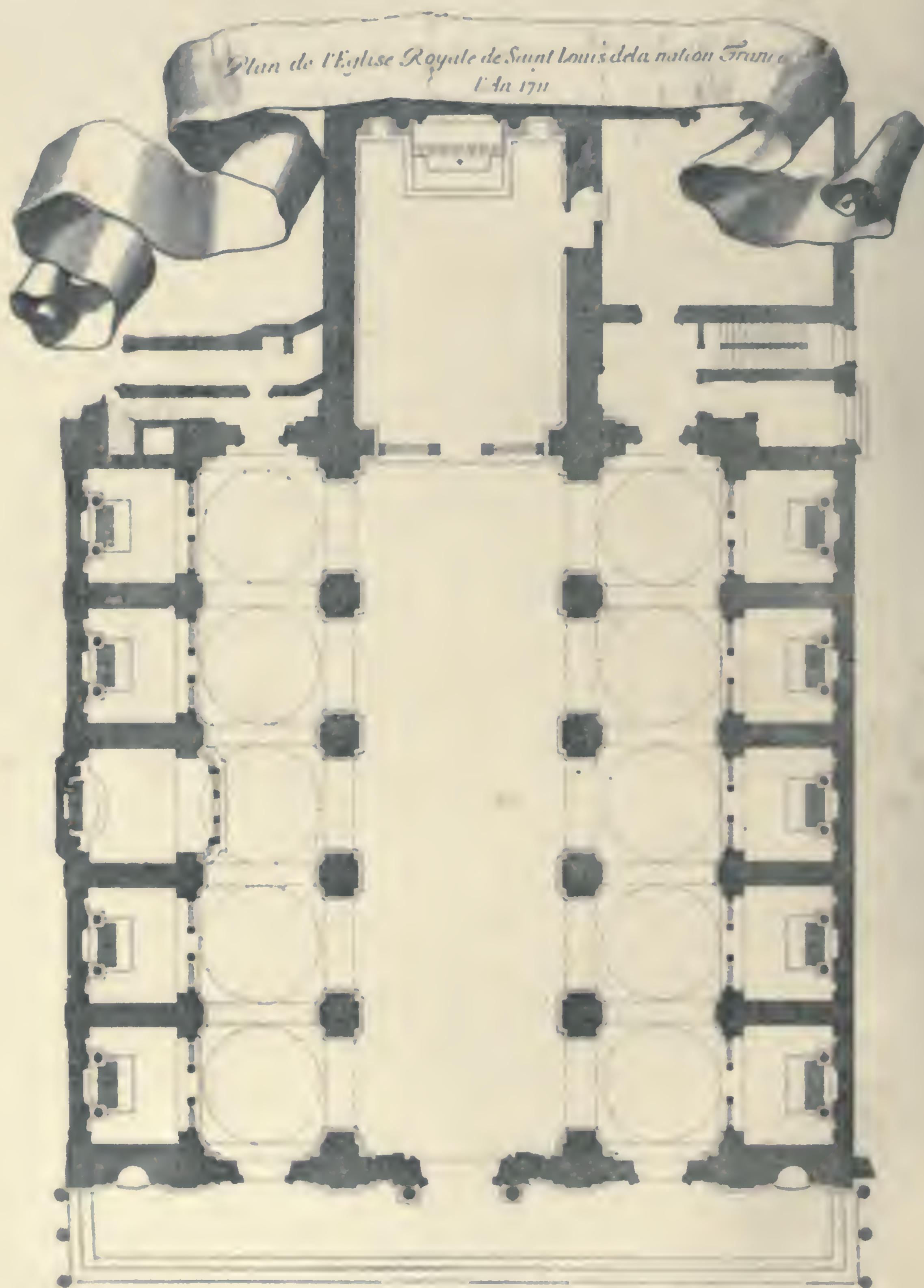
(1) *Diarium* PAULI ALALEONI, page 219.
(2) Voir *Appendice*.

On sait dans quel état se trouvait Rome au quinzième siècle, quand le Souverain Pontife revint d'Avignon; la population était réduite à dix-sept mille âmes. Les successeurs d'Innocent XI employèrent tout leur zèle à faire surgir des ruines amoncelées pendant l'absence des Papes une nouvelle ville plus brillante que l'ancienne. Ils attirèrent de la haute Italie des maîtres dans tous les arts. Sous le Pontificat de Sixte IV et les deux suivants plusieurs édifices furent élevés qui témoignent de l'étude des monuments de la Rome antique, on y voit l'imitation des modèles de l'antiquité, mélangée à la recherche d'une ornementation moins sévère.

Avec Bramante se développa le goût des grandes lignes et s'établit la véritable architecture moderne en Italie. Ses œuvres furent appréciées de ses contemporains et sont toujours admirées à cause de l'exactitude des proportions, de la sobriété des décorations et de la régularité des lignes de perspective. Bramante survécut peu à Jules II et après lui Raphael, Michel-Ange, Jules Romain, aussi grands peintres que grands architectes, semèrent dans la ville les trésors de leur science et de leur art en architecture et en peinture, tout en se laissant aller plus que leurs dévanciers aux ornementations capricieuses de leur génie.

Bientôt même le goût des ornementations prendra le dessus sur la simplicité et le public se mettra à admirer le bizarre, le surchargé, le barroque que nous trouvons dans les œuvres de Bernini, de Boromini, de Pierre de Cortone.

C'est un peu avant ce moment, c'est-à-dire à la fin du seizième siècle, que notre église de St Louis venait d'être terminée. Grâce à Jacques de la Porta, qui avait lutté contre les tendances de l'époque, elle était restée dans les principes de la renaissance de l'architecture et avait conservé tous


Plan de l'Eglise Royale de Saint Louis de la nation Franc
l'An 1711

les caractères des bons travaux du commencement du siècle. Elle est signalée dans les plus anciens auteurs comme un des meilleurs monuments qui précèdent la nouvelle école de Bernini, dont les admirateurs n'étaient pas encore si enthousiastes qu'ils ne pussent reconnaître et admirer la nouvelle façade de l'église française offerte à leurs regards.

Ce nouvel édifice se trouvait dans le quartier le plus animé et le plus populeux de la Rome d'alors, entre le Corso, le Tibre, et le Capitole.

« Ce quartier — nous dit le Baron de Hübner, dans son intéressante *Vie de Sixte-Quint* — est traversé par de longues et tortueuses voies qui convergent vers le Pont Saint Ange: la *via Giulia* et celle de *Monserrato* « le *Faubourg St Germain* », le quartier des grandeurs d'autrefois, sont les plus riches en palais et les moins animés, c'est aux *Banchi* dans la longue *Strada Papale* et de l'autre côté de la Place Navone, dans le quartier opulent des étrangers, dans les rues des *Coronari* et *Tordinone* que la Rome de Sixte-Quint déploie, non ses grandeurs mais son activité. Du lever du soleil jusqu'à son coucher, jusqu'à l'*Ave Maria*, la foule se presse dans ses rues mal pavées mais où l'on trouve toujours de la fraicheur et de l'ombre. Plus nous approchons du Pont plus se multiplient les Palais modernes, c'est-à-dire, ceux qui ont été bâtis dans les derniers trente ans. Ce sont les habitations des hommes nouveaux, des prélats parvenus grâces au mérite, au hasard ou aux *Monti* (1) mais pas assez riches pour faire comme tous les Cardinaux qui pour leurs vastes habitations, pour les jardins dont ils les entourent, recherchent et trouvent sur les collines l'air et l'espace qu'il leur faut: les grands banquiers aussi, qui donnent le nom à ce

(1) Titres représentant des subdivisions d'un capital, et qu'on négociait comme les actions des sociétés en commandite.

quartier y ont avec leurs comptoirs des demeures presque princières : la presse dans les rues étonne les étrangers : ils trouvent qu'à Paris le *Marais* est à peine aussi animé, que Venise seule l'est davantage ».

« Autour du Panthéon et de la Minerve, on n'entend parler que des langues étrangères, surtout le français. Les loueurs de maisons y font leurs meilleures récoltes. Ce sont des appartements luxueux tendus de cuir de Cordoue, garnis de meubles sculptés et dorés : malgré les prix élevés, il n'est pas facile d'en trouver, car les étrangers ne sont pas des touristes : c'est l'espérance de faire fortune qui les amène, et l'espérance a la main ouverte, elle compte sur l'avenir, sur l'inconnu qui a tant de charme et ne regarde pas trop à la dépense (1) ».

Nous ne pouvions donner une idée plus exacte du milieu où se trouvait notre église : entre la place Navone et le Corso, presque à l'entrée de la *via dei Coronari*, non loin de la *Strada Papale* s'élevait le nouveau monument qui rivalisait avec les autres constructions de cette époque et ajoutait un nouvel éclat aux embellissements que l'initiative de Sixte-Quint faisait surgir dans la Ville des Papes.

Nous donnons ici le plan primitif de S[t] Louis avec ses trois nefs, ses chapelles et son vaste Sanctuaire ; plus tard nous étudierons ses détails et les monuments que la piété chrétienne y a élevés en souvenir de nos compatriotes.

Nous avons dit que les cérémonies du culte se faisaient à S[t] Louis dès les premières années avec une pompe remarquée : elles étaient rehaussées par la présence d'un nombreux clergé national, car il y avait dès lors 25 prêtres attachés au service de l'église et de l'hospice ; les chants liturgiques

(1) *Sixte-Quint* par le Baron de HÜBNER, tome II[e], p. 98. Paris. Franck. 1870.

y étaient exécutés par les meilleurs artistes de Rome sous la direction d'un Maître de Chapelle avec dix chantres et un organiste. La sacristie a conservé jusqu'à la fin du siècle dernier une riche collection de musique religieuse qui a été transportée à Paris et fait actuellement partie de la Bibliothèque du Conservatoire National; il nous reste de cette collection un seul volume, don de Mgr Lebreton, Protonotaire Apostolique et Abréviateur du Parc Majeur. C'est un recueil de Messes, Magnificat et Lamentations de Maillard, Arcadet, Goudimel, Fouin, Carpentras, Claudin, de Serminy et autres célèbres compositeurs de l'époque. Toutes ces œuvres portent la date de 1557 et sont par conséquent antérieures à la Messe du Pape Marcel, de Palestrina, qui devait gagner la cause de la musique religieuse au Concile de Trente. On reprochait alors aux compositeurs d'écrire leurs messes et motets sur des chansons populaires assez souvent inconvenantes: notre recueil est loin de justifier ces accusations, il ne contient en ce genre qu'une messe de l'Héritier ayant pour thème la chanson: *Je suis deshéritée;* toutes les autres sont écrites sur des motifs de plain chant.

On ne peut s'empêcher d'admirer l'art merveilleux dont faisaient preuve ces maîtres à une époque où la tonalité moderne n'existait pas encore. Ils rachetaient la rareté des modulations par une admirable variété de rythme: leurs œuvres étaient d'une exécution difficile: on n'écrivait pas encore en partition et avec barres de mesure, il fallait des chanteurs d'une habileté consommée et ces chanteurs n'étaient pas aussi rares qu'on pourrait le croire (1).

Léonard Pottier était alors Curé de la paroisse qui comptait environ 1500 âmes. Il eut la douleur de présider en 1590

(1) Appréciation de M. l'Abbé Montpiton ancien chapelain et maître de chapelle de St Louis.

aux funérailles du Cardinal de Cointerel dont la mort priva le clergé de S' Louis d'un puissant protecteur.

Sixte-Quint ne resta sur le Siège de Pierre que pendant cinq ans et quelques mois, mais son Pontificat si court laissa dans le gouvernement de l'Eglise et dans la ville de Rome des traces que les siècles n'ont pas effacées. Ses successeurs Urbain VII, Grégoire XIV, Innocent IX, ne firent que passer, et n'eurent guère le temps de se préoccuper comme Sixte-Quint des affaires de France auxquelles toute l'Europe s'intéressait. La fille aînée de l'Eglise resterait-elle catholique, ou perdrait-elle son titre en devenant protestante?

Nul doute que le clergé de S' Louis ne participât à ces préoccupations universelles, nul doute qu'il ne se réjouit à l'annonce de l'abjuration d'Henri IV, et qu'il ne fut admis à la cérémonie qui eut lieu le 16 septembre 1595, alors que le Pape Clément VIII, accompagné des Cardinaux, vint s'asseoir sur le trône qui lui avait été préparé sous le portique de S' Pierre pour donner l'absolution au Roi de France et mettre ainsi fin aux oppositions des partisans de la Ligue.

Les Ambassadeurs du Roi, du Perron et d'Ossat, présentèrent au Pape la supplique d'Henri IV qui fut lue publiquement par le Sécrétaire du S' Office. Un Cardinal fit connaître les conditions imposées par l'Eglise pour cette réconciliation, l'acceptation en France des décrets du Concile de Trente, l'exacte observation du Concordat de Léon X, le rétablissement de la foi catholique dans le Béarn et la promesse de travailler à la conversion du Prince de Condé. Les Procureurs du Perron et d'Ossat acceptèrent ces conditions et abjurèrent au nom du Roi l'hérésie des Huguenots, selon la formule qui leur fut présentée: alors le Pape toucha leur tête de sa baguette comme font encore les pénitenciers romains en signe d'affranchissement. l'absolution fut

prononcée, les portes de la Basilique furent ouvertes au son d'un bruyant orchestre, et les Procureurs du Roi ayant revêtus leurs habits de prélats furent conduits dans l'église où le *Te Deum* fut chanté avec un grand concours de tous les ordres de la ville. Le Cardinal de Joyeuse conduisit ensuite ces mêmes ministres à l'église de S[t] Louis où l'on chanta encore le *Te Deum* avec le même concours: Guillaume d'Avanton, Archevêque d'Embrun y célébra la messe.

Il y eut à cette occasion à Rome pendant trois jours des feux et des illuminations en signe de réjouissance.

Clément VIII voulant prouver au Roi qu'il lui rendait tous les droits que sa réconciliation avec le Saint Siège lui avait mérités, proposa lui-même en consistoire de pourvoir M. du Perron de l'évêché d'Evreux auquel Sa Majesté l'avait nommé depuis quelque temps: tous les Cardinaux applaudirent à cette proposition et il fut consacré dans l'église de S[t] Louis, le jour de S[t] Jean l'Evangéliste par le Cardinal de Joyeuse assisté dans cette cérémonie par l'Archevêque d'Embrun et l'Evêque de Lisieux (1).

Là ne se borna pas la bienveillance du Pape; quelque temps après il revêtit MM. du Perron et d'Ossat de la pourpre romaine, et voulant perpétuer le souvenir d'un événement si important, il fit ériger en face de l'église de S[t] Antoine un monument que nous n'avons qu'à rappeler et qui fut peut-être béni par le clergé de S[t] Louis. C'est une croix de bronze aux bras terminés par une fleur de lys sur une colonnette de granit oriental (2).

Les premières années du XVII siècle furent marquées, dans notre église, par les funérailles de ce même Cardinal

(1) *Vie du Cardinal d'Ossat*, Paris chez Hérissant, 1771, tome I, page 217 [illegible].
(2) Elle se trouve maintenant le long du coté Nord de S[te] Marie Majeure.

d'Ossat dont nous venons de parler: il tomba malade au commencement du mois de mars 1604. Clément VIII, qui l'avait en grande estime, envoya plusieurs fois prendre de ses nouvelles et fit venir le Cardinal de Joyeuse et l'Archevêque de Béthune pour leur témoigner la douleur qu'il ressentait du danger de l'Eminent Cardinal; ayant appris sa mort, il voulut que toute sa famille et toute sa Cour assistassent aux obsèques qui eurent lieu à St Louis le 18 mars. Le Père Tarquinius Gallucius, Jésuite, y prononça l'oraison funèbre en présence de tout le sacré collège (1).

Dans cette même année nous trouvons une preuve du zèle qui animait le clergé de St Louis dans les nombreuses abjurations inscrites aux régistres de la paroisse. Le 4 octobre l'Évêque de Sidon vint baptiser avec grande solennité dix juifs instruits et préparés par M. Pichot qui était alors Curé de St Louis; la même cérémonie se renouvela l'année suivante pour plusieurs autres infidèles à la grande édification de la population des paroisses environnantes et à la satisfaction de la colonie française qui se réjouissait de voir l'église nationale briller d'un tel éclat au milieu des autres sanctuaires de Rome.

C'est vers cette époque que notre église s'enrichit d'ornementions qui font l'admiration de tous ceux qui viennent la visiter. En 1610 le neveu du Cardinal Mathieu Cointerel, François Cointerel, chargea Michel Carravage d'orner la chapelle de St Mathieu qui renfermait les restes de son oncle: les deux grandes toiles qui couvrent les deux côtés de cette chapelle nous sont un témoignage de la piété du neveu pour le Cardinal si estimé de Grégoire XIII et de sa générosité envers notre église.

(1) *Vie du Cardinal d'Ossat*, tome IIe, p. 602-606.

En 1612 Pierre Polet, parent de Nicolas Polet que nous avons vu parmi les membres les plus influents de la colonie française en 1583, voulut faire orner à ses frais la chapelle dédiée à St Cécile par le pinceau du Dominiquin. Domenico Zampieri jouissait alors de toutes les faveurs du Cardinal Aldobrandini ; il était reconnu comme le premier artiste de l'époque ; nous étudierons plus loin les œuvres de ces peintres célèbres; nous ne constatons ici que l'émulation de nos compatriotes pour embellir leur église et la rendre de plus en plus digne de la nation française.

Nous savons que le service de St Louis au point de vue spirituel était confié à une communauté de vingt-cinq ecclésiastiques ; le temporel de l'église et de l'hospice était géré par une congrégation de vingt-quatre administrateurs, membres de la Colonie française, presque tous laïcs à qui était aussi dévolue la nomination des chapelains : nous devons constater que ces administrateurs ne se montrèrent pas toujours assez scrupuleux dans ces nominations.

A l'époque où nous sommes arrivés, de nombreux abus s'étaient glissés à St Louis. Les chapelains se dispensaient d'assister aux offices, négligeaient leurs obligations de telle sorte que le clergé ne jouissait plus de l'estime générale ; les gens de bien gémissaient de cet état de choses et cherchaient un remède. Ils crurent l'avoir trouvé en appelant à Rome les prêtres de l'Oratoire, qui, sous la conduite de leur Fondateur, M. de Bérulle, se répandaient dans plusieurs provinces de France à la grande édification des fidèles. Henri de Sponde, l'Abréviateur de Baronius, plus tard Évêque de Pamiers et l'Abbé d'Aumale, communiquèrent cette idée à M. de Marquemont, Archevêque de Lyon, alors Ambassadeur du Roy, qui approuva ce projet : M. de Sponde en écrivit alors à M. de Bérulle. Le Chancelier de Sillery

ayant obtenu l'agrément du Roy et Paul V ayant en même temps donné son consentement, les Pères Bertin et Soulfour vinrent à Rome pour la conclusion de cette affaire.

Les Administrateurs de St Louis, qui craignaient de perdre leur poste, les chapelains qui tremblaient d'être ramenés à l'observance de la règle, s'unirent pour faire opposition aux Oratoriens, et cette opposition fut si violente que, malgré la protection de l'Archevêque de Lyon, les deux Pères supplièrent leur Supérieur de les rappeler en France (1). Le P. de Bérulle ne fut pas de leur avis, il les encouragea à la patience et à la confiance en la Providence qui avait appelé à Rome leur petite congrégation.

Cependant à Paris on s'étonnait de tant de difficultés et de retards. Le Roi et ses principaux ministres avaient pris l'affaire à cœur et entendaient qu'elle réussit : le Chancelier Guillaume du Vair, Evêque de Lisieux, le Commandeur de Sillery, M. de Puisieux, donnaient les meilleures espérances au Père de Bérulle et faisaient agir à Rome : Mgr Bentivoglio, nonce du Pape, revenait avec insistance, dans ses dépêches, sur les bons exemples donnés par les Pères de l'Oratoire et sur les avantages qu'il y aurait à les installer à Rome dans une maison dépendante de la France.

Enfin Paul V donna un bref en date du 16 août 1618 par lequel il prescrivait que dans l'église de St Louis il y aurait toujours six Pères de l'Oratoire qui vivraient en communauté avec les autres prêtres. (2)

Cette décision pontificale aurait dû mettre fin aux oppositions des chapelains et des administrateurs, cependant nous

(1) Voir *Informationes Juris pro Ecclesia Sancti Ludovici contra P. P. Oratorii et alii*. — Archives de St Louis.

(2) Cf. *Le Père de Bérulle et l'Oratoire de Jésus*, 1611-1625, par l'Abbé Houssaye prêtre du clergé de Paris. Plon, 1874.

voyons que la paix ne fut pas si vite établie. Le Père Bertin eut à surmonter bien des difficultés de tous genres pour faire accepter ses confrères dans la Communauté de St Louis, et la situation se trouvait si tendue trois ou quatre ans après que l'autorité de Grégoire XV, successeur de Paul V dut de nouveau intervenir. Le Souverain Pontife nomma le Cardinal Ubaldin visiteur apostolique de St Louis et confirma par un Bref du 9 décembre toutes les dispositions et règlements jugés nécessaires par ce Cardinal.

Voici les principaux points de ce Bref:

Après avoir constaté la demande du Roi très chrétien, transmise par Noel Bruslart, Ambassadeur auprès du Saint-Siège, d'apporter remède à la mauvaise administration des choses tant spirituelles que temporelles de St Louis des Français, Grégoire XV déclare avoir chargé Robert Cardinal Ubaldin du titre de St Alexis de s'enquérir de l'état des choses et lui avoir donné toute autorité pour corriger, changer, réformer l'administration spirituelle et temporelle, les habitudes de vie, les manières d'être des chapelains, le tout pour le plus grand bien et selon ce qui lui paraîtra le plus convenable et le plus utile.

Le Cardinal Ubaldin ayant fait sa visite par lui même et pris ses informations, voulut s'adjoindre, pour les mesures à prendre, Claude de Rébé, qui avait été quelques jours auparavant sacré Archevêque coadjuteur de Louis de Vervins, Archevêque de Narbonne, et de concert avec lui il statua, ordonna et décréta : « qu'à l'avenir l'église de St Louis et l'hospice y annexé seraient desservis par vingt-quatre prêtres et deux clercs vivant en communauté, parmi lesquels seraient choisis un supérieur, un sous supérieur, un sacristain et un sous-sacristain; que parmi les vingt-quatre prêtres il y aurait toujours six prêtres de la Congrégation de

l'Oratoire de France, selon la décision déjà donnée par Paul V :

» Que le soin des âmes de la paroisse de St Louis et de celle de St Yves serait confié aux Curés et Vicaires choisis parmi les membres de la Communauté de St Louis et vivant en commun avec les autres chapelains ;

» Que les messes chantées en musique n'auraient plus lieu dans l'église de St Louis que les dimanches et jours de fête seulement, mais que les Chapelains seraient tenus d'assister chaque jour, au chœur, à la psalmodie de l'office ;

» Que les dignitaires comme les Chapelains seraient révocables *ad nutum*, mais que le supérieur, sous-supérieur et sacristain ne pourraient être révoqués ou changés que du consentement de l'Ambassadeur de France ».

Le Cardinal Ubaldin, en vertu de son autorité, nomma comme supérieur de la Communauté des chapelains de St Louis le sieur Etienne Arnaud, comme sacristain Louis Faune, comme sous-sacristain René Grésaud.

L'Administration temporelle fut confiée à une Congrégation nommée sous le contrôle de l'Ambassadeur de France et dont faisaient partie de droit avec voix active et passive les prélats français venant à Rome.

Telles sont les principales dispositions prises par l'autorité ecclésiastique de concert avec l'Ambassadeur de France pour le gouvernement de St Louis. Nous retrouvons ces dispositions dans les Statuts disciplinaires qui régissent actuellement le service de l'église et l'administration de Saint Louis (1).

(1) Au moment où ce règlement fut mis en vigueur, la Communauté de St Louis était ainsi composée : MM. Etienne Arnaud, Supérieur ; Louis Faune, sacristain ; René Grésaud, sous-sacristain ; Pierre [illegible], Curé ; Claude [illegible], Guillaume [illegible], Bertrand [illegible], Jacques [illegible], Claude Bertin, Armand [illegible], François [illegible]

Une vie nouvelle plus régulière et plus édifiante fut le résultat de cette réforme qui fut comme le prélude de celle qu'entreprit, l'année suivante, avec tant de zèle le Cardinal de Larochefoucauld auprès des Communautés religieuses de France.

Les occupations des prêtres de St Louis n'étaient point si absorbantes, en dehors de l'assistance au chœur et de l'acquit des diverses fondations, qu'ils ne suivissent avec intérêt les événement importants de leur temps ; sans avoir d'autres documents qu'une simple note manuscrite, nous sommes assurés qu'ils s'intéressèrent aux nouveautés du système de Galilée et s'émurent de la sentence que le Saint-Office porta contre ce novateur en 1633 ; ils s'associèrent aussi aux espérances de la France quand fut annoncée la grossesse d'Anne d'Autriche en 1638, et leurs actions de grâces s'élevèrent de l'église de St Louis, comme de toutes les églises de France, dès que fut connue la naissance de Louis Dieudonné, qui fut depuis Louis XIV.

Vers cette époque commencèrent les contestations au sujet du livre de Jansénius : les disputes entre les Jansénistes et les Molinistes, qui remplirent la fin du XVII siècle, ne passèrent pas inaperçues à St Louis et passionnèrent les esprits comme elles le faisaient au delà des Alpes, malgré le calme avec lequel la Cour romaine portait ses jugements sur les œuvres de chaque parti. Nous n'avons trouvé aucun document qui prouve l'entrée en lice de quelque membre de notre Communauté, cependant, sans faire de jugement téméraire, on peut croire que les opinions des membres de l'Oratoire de Paris ont trouvé quelqu'écho parmi leurs confrères

Renaud [illegible], Antoine [illegible], Antoine Gérard, Jean [illegible], Claude [illegible], Louis Simian, Jacques [illegible], Nicolas [illegible], Pierre du Clos, Adam Habert, Arthur [illegible], Alexandre [illegible], Guillaume Robert.

de Rome : la tradition veut même qu'un des oratoriens de S[t] Louis ait été expulsé, en raison de ses tendances jansénistes.

En mai 1645 eut lieu à S[t] Louis le sacre de M[gr] Lebret, Auditeur de Rote pour la France, nommé à l'Evêché de Toul ; cette cérémonie qui se termine par un souhait de bonheur, *ad multos annos*, fut suivie à peu de jours de distance des funérailles du nouvel Evêque ; il mourut laissant dans la colonie française, d'universels regrets, qui se traduisirent par la pompe de l'office funèbre (1).

Nous avons deux inventaires des objets de l'église datés de 1524 et 1649 qui nous donnent le détail des richesses de la sacristie et nous permettent de nous faire une idée du luxe qu'on pouvait déployer en certaines cérémonies pour l'ornementation et le décor de l'église.

En outre des reliquaires d'argent donnés par M. de Mortemart, des grands chandeliers d'argent, offerts par le Cardinal d'Ossat, du calice de Henri II, Roi de France, des ornements laissés par le Cardinal Cointerel, des nombreux ornements, chasubles, chapes de diverses couleurs, des devants d'autel de toile d'argent parsemés de lys d'or, nous voyons vingt-quatre pièces de tapisserie, de damasquin, de brocatel de soie à fond bleu parsemé de grandes fleurs de lys, quarante-quatre pièces de damas rouge avec passement d'or, etc., etc. Le dernier inventaire contient la liste des livres de musique mis à cette époque à la disposition des chantres de la chapelle : nous y voyons qu'on exécutait les œuvres de Vittoria, de Palestrina, d'Animuccia, de Crivelli, de l'Ugolino, d'Antonelli, de Ratti, Agazzari, Nanini, etc. (2).

(1) Voir *Gallia christiana*, tome IV, page 1102 édition de Paris [illegible] citée par M[gr] Lacroix, page [illegible].

(2) Inventaire des biens mobiliers appartenant à la vénérable église et hospital de Sainct Loys de la nation française à Rome. Lequel Inventaire fut faict et ordonné par Messere Lazaro Cornesis prêtre de l'église l'an 1[illegible]

En 1655 la présence à Rome du Cardinal de Retz donna lieu, le jour de la fête de S[t] Louis, à un incident, qu'il va nous raconter lui-même. Mais il est bon de connaître ce qui lui arriva quelques mois auparavant, le 14 mai à S[t] Jean de Latran, car l'incident de S[t] Louis ne fut que la répétition de celui de S[t] Jean.

Voici ce que raconte le Cardinal dans ses mémoires :

« .... On fait tous les ans un anniversaire pour l'âme de Henri le Grand dans l'église de S[t] Jean de Latran, où les Ambassadeurs de France et les Cardinaux de la Faction ne manquent jamais d'assister. Le Cardinal d'Est prit en gré de déclarer qu'il ne m'y souffrirait pas. Je le sus : je demandai audience au Pape pour l'en avertir. Il me la refusa sous prétexte qu'il ne se portait pas bien. Je lui fis demander ses ordres sur cela par Monsignor Febey qui n'en put rien tirer que des réponses équivoques. Comme je prévoyais que s'il arrivait là quelque fracas entre M. le Cardinal d'Est et moi, où il y eut eu le moins du monde de sang répandu, le Pape ne manquerait pas de m'accabler, je n'oubliai rien de tout ce que je pus faire honnêtement pour m'attirer un commandement de ne point me trouver à la cérémonie. Comme je n'y sus pas réussir, et que je ne voulais pas d'ailleurs me dégrader moi même du titre de Cardinal français, en m'excluant des fonctions qui étaient particulières à la Nation, je me résolus de m'abandonner. J'allai à S[t] Jean

« Inventaire de l'argenterie, paremments, ornements, linges et meubles de l'église et sacristie de S[t] Louis de la Nation Française de ceste Ville de Rome.

» L'an de Nostre Seigneur mil six cens quarante neuf soubs le Pontificat de Nostre S[t] Pere le Pape Innocent Dixième, le présent inventaire a esté remis au net et les choses y mentionnées ont esté consignées.

» Estans Recteurs d'icelle M[re] Aymé du Nozet, Doyen de la Sacrée Rote de Rome et Messire Jean Louis d'Anthon, P[mer] Bénéficier en l'église de S[t] Jean de Latran ».

de Latran, fort accompagné. J'y pris ma place ; j'assistai au service, je saluai fort civilement en entrant et en sortant Messieurs les Cardinaux de la Faction. Ils se contentèrent de ne me point rendre le salut, et je revins chez moi très satisfait d'en être quitte à si bon marché.

» J'eus une pareille aventure à St Louis, où le Sacré Collège se trouva le jour de la fête du Saint Patron de cette église. Comme j'avais su que la Bussière, qui est présentement Maître de Chambre des Ambassadeurs à Rome, et qui était en ce temps là, écuyer de Monsieur de Lionne avait dit publiquement que l'on ne m'y souffrirait pas ; je fis toutes mes diligences pour obliger le Pape à prévenir ce qui pouvait arriver. Je lui en parlai à lui-même avec force ; il ne se voulut jamais expliquer. Ce n'est pas que d'abord que je lui en parlai, il me dit qu'il ne voyait pas ce qui me pouvait obliger de me trouver à des cérémonies dont je me pouvais fort honnêtement excuser sur les défenses que le Roi avait faites de m'y recevoir ; mais comme je lui dis que si je reconnaissais ces ordres pour des ordres du Roi, je ne voyais pas moi même comme je me pourrais défendre d'obéir à celles par lesquelles Sa Majesté commandait tous les jours de ne me point reconnaître comme Archevêque de Paris, il tourna tout court. Il me dit que c'était à moi de me consulter ; il me déclara qu'il ne défenderait jamais à un Cardinal d'assister aux fonctions du Sacré Collège, et je sortis de mon audience comme j'y étais entré. J'allai à l'église de St Louis en état de disputer le pavé. La Bussière arracha de la main du Curé l'*asperges*, comme il me voulait présenter de l'eau bénite, qu'un de mes gentilshommes m'apporta. M. le Cardinal Antoine ne me fit pas le compliment que l'on fait en cette occasion à tous les autres Cardinaux. Je ne laissai pas de prendre ma place, d'y demeurer dans tout

le temps de la cérémonie, et de me maintenir par là à Rome dans le poste et dans le train de Cardinal français » (1).

Nous n'avons pas à entrer dans les détails des dissentiments qui surgirent entre Louis XIV et Alexandre VII, le Roi ne pardonnant pas au Pape ses réserves dans l'affaire du Cardinal de Retz ; encore moins avons-nous à apprécier cette politique du Grand Roi, qui le poussait à

Dompter ses rivaux, servir ses alliés,
Voir, même dans la paix, des Rois humiliés (2).

et à exiger, par le traité de Pise, l'humiliation du Souverain Pontife, mais nous devons noter comment la fête de S[t] Louis qui se célébrait tous les ans avec pompe et solennité fut troublée en 1662 par ce qu'on est convenu d'appeler l'affaire des Corses (3). Quelques laquais du Duc de Créqui, Ambassadeur de France, prirent querelle avec des gardes corses et les frappèrent assez rudement. Ceux-ci secourus par leurs compatriotes revinrent à la charge, refoulèrent les gens de l'Ambassadeur, tirèrent sur le carosse de l'Ambassadrice et mirent toute la ville en émoi pendant plusieurs jours ; cela se passait le 22 août : les préparatifs de la fête furent suspendus et pendant les deux années suivantes la solennité du patron de l'église passa presqu'inaperçue, l'Ambassadeur de France qui rehaussait de sa présence cette cérémonie étant éloigné de Rome. Ce ne fut qu'en février 1664 que

(1) *Mémoires* du Cardinal de Retz, *contenant ce qui s'est passé de plus remarquable en France pendant les premières années du règne de Louis XIV*, à Amsterdam, MDCCXVIII, tome V, page 179.

(2) Corneille. *Elégie. Plainte de la France à Rome*, cité par Casimir Gaillardin dans son *Histoire de Louis XIV*, tome III, page 188.

(3) Voir sur l'affaire des Corses l'excellent travail publié par M. Gérin, dans la *Revue des questions historiques*, juillet 1871.

toute satisfaction fut donnée à des prétentions exorbitantes, inspirées peut-être à l'orgueil de Louis XIV par l'adulation tardive du Cardinal de Retz.

Cette même année 1664 furent commencés les travaux de décoration de la chapelle dédiée à St Louis sous la direction de Plautilla Brici, romaine, architecte et peintre, et aux frais d'Elpidi Benedetti agent ecclésiastique de Louis XIV.

Deux ans après, la mort d'Anne d'Autriche, fille de Philippe III, Empereur d'Autriche, sœur de Philippe IV, femme de Louis XIII et mère de Louis XIV, fut une occasion de faire briller le prestige de la France à Rome par l'éclat qui fut donné au service funèbre que le Roi fit faire dans l'église de St Louis pour le repos de l'âme de sa mère. L'Abbé Elpidi Benedetti, qui ne laissait échapper aucune occasion de témoigner de son zèle, fut chargé de tous les détails de cette cérémonie. Il en fit un rapport dédié au Roi, imprimé à Rome, qui nous dévoile, non seulement les sentiments de l'organisateur, mais nous laisse deviner sous le couvert de la flatterie, l'influence que la Royauté de Louis XIV exerçait à Rome (1).

Le monde dans la douleur, le ciel dans la joie, à l'occasion des funérailles d'Anne d'Autriche, célébrées à St Louis des Français, telle est, nous dit Benedetti, la pensée qui l'a guidé dans l'accomplissement des ordres qu'il avait reçus.

La France a raison de pleurer une Reine si magnanime, si généreuse et si bienfaisante, le ciel a sujet de se réjouir d'avoir à couronner tant de vertus, c'est pour cela que dans

(1) Il mondo piangente e il cielo festegiante nel funerale apparato dell'esequie celebrate in Roma nella chiesa di San Luigi dei Francesi alla gloriosa memoria di Anna di Austria Regina di Francia composto e descritto dall'Abbate Elpidio Benedetti agente del Re Christianissimo — In Roma, per Nicolo Angelo Tinassi MDCLXVI.

le monument élevé à cette occasion dans l'église, il a voulu mêler la pompe lugubre avec la joie triomphale, en plaçant sur un piédestal de marbre orné de diverses statues dans l'attitude de la douleur, un arc de triomphe soutenu par des génies allégoriques des vertus de l'illustre défunte ; le tout entouré de peintures décoratives qui avaient été confiées à Nicolas Pinson, peintre français, et orné de médaillons, de devises, dont nous faisons grâce au lecteur ainsi que de la description de toutes les tentures répandues à profusion sur la façade et dans l'église.

Ce fut Mgr l'Evêque de Larino qui chanta la messe et l'absoute fut donnée par quatre autres Evêques.

Les Cardinaux Antonio, Orsini, Maldachini et Mamieni assistèrent à la cérémonie ainsi que le Duc de Chaulne, Ambassadeur de France avec toute sa suite. S. E. l'Ambassadrice voulant manifester sa dévotion envers la Reine défunte, y fut présente dans l'une des tribunes ; la musique ne fut pas indigne d'une si belle assistance et fut fort appréciée de tous ceux qui en grande foule remplissaient l'église.

Des funérailles fort solennelles furent faites également à St Louis le 30 janvier 1687 au Duc François Annibal d'Estrées, Ambassadeur extraordinaire de France. Le Pape Innocent XI, se mettant au dessus des ressentiments que pouvaient lui causer les difficultés qu'il avait avec la Cour de France, ordonna que ces funérailles fussent célébrées avec toute la pompe qu'on est accoutumé de déployer pour celles du doyen du Sacré Collège.

Une autre circonstance d'un autre genre, il est vrai, fut l'occasion de grandes fêtes à Rome et en particulier à Saint Louis, ce fut le rétablissement de la santé de Louis XIV. On sait avec quel enthousiasme le peuple français se livra à la joie en apprenant la guérison du Roi ; l'allégresse

publique, écrivait Madame de Sévigné, persuade de la sincérité de la douleur qu'on a eu de ses maux (1).

Le représentant de la France ne pouvait s'empêcher de prendre part à la joie publique et d'y associer toute la colonie française : voici ce que nous raconte des fêtes qui eurent lieu à cette occasion le P. Coronelli, Cosmographe de la République Vénitienne, témoin oculaire de ces réjouissances.

« Tout ce qui est arrivé à M. le Cardinal d'Estrées (2) depuis la fin du mois de janvier ne luy ayant donné ny le temps ny le lieu de signaler sa joye pour la parfaite guérison de Sa Majesté, il s'est déterminé à le faire après l'arrivée de son courrier qui luy apporta les ordres par lequels Sa Majesté l'a chargé de la direction entière de toutes les affaires de cette Cour ; mais les dévotions de la Semaine Sainte occupant tout ce temps, il a remis cette fête au dimanche d'aprèz Pâques. Il fit demander à Sa Sainteté pour ce même jour une indulgence plénière avec l'exposition du S[t] Sacrement pour l'église de S[t] Louis ; elle l'accorda aussitôt par un Bref spécial.

» Cependant pour rendre cette action de grâces plus agréable à Dieu, M[gr] le Cardinal d'Estrées avait chargé une personne pieuse d'aller dans tous les couvents de mandians, conservatoires, et escolles des filles et d'enfans pour y distribuer des aumônes considérables, et l'on les vit ce jour là venir en procession à S[t] Louis avec une dévotion et une modestie édifiante ; l'on conta plus de 60 processions différentes de ces jeunes filles conduites par leurs maîtresses ; tous les religieux mandians marchaient avec la croix ; les hospitaux des aveugles, et des estropiés, des vieillards, des

(1) Madame de Sévigné, *Lettre du 15 janvier 1687.*

(2) Frère du Duc François Annibal mort quelque temps auparavant.

orphelins et des enfans appelés *Litterati* et autres qui avaient participé aux aumônes vinrent en procession à St Louis faire leurs prières pour le Roy et la plus part y communièrent : l'on en conta plus de deux mille.

» L'on avait aussi fait prendre le nombre des pauvres honteux qui se trouvaient dans tous les quartiers de la ville auxquels Mgr le Cardinal d'Estrées fit distribuer vingt mille pains.

» Il avait ordonné en même temps à son banquier d'avertir les Procureurs des pauvres de donner une liste de tous les prisonniers qui étaient dans les prisons de Rome et de payer sur son témoignage les debtes de ceux qui devaient jusqu'à la somme de cinquante écus romains pour les remettre en liberté ce jour là, et aux criminels et autres prisonniers, l'on fit distribuer de l'argent et des vivres afin qu'ils se ressentissent de la joie de la France ; de sorte que l'on a vu tous les pauvres de Rome en même temps bénir et louer Dieu de la parfaite santé de Sa Majesté.

» Mgr le Cardinal d'Estrées souhaita que pendant que l'on chanterait le *Te Deum* à St Louis, l'on en fit autant dans cent églises des principales de Rome sans compter les Nationales. Celle de St Jean de Latran, qui est la première du monde, l'exécuta avec éclat et beaucoup de zèle. Mgr le Cardinal envoya pour cela de l'argent aux sacristies de toutes ces églises, afin que le *Te Deum* fut précédé d'une messe haute ; les églises et les couvents des religieuses qui ont des musiques réglées s'en servirent et les autres le firent avec le plus de solennité qu'elles purent.

» Messeigneurs les Cardinaux d'Estrées et Maldachini se rendirent à St Louis à 17 heures étans suivis de tous les nationaux ; il s'y trouva beaucoup de noblesse et un cortège de plus de trente Prélats quoy qu'on n'eut pas fait une invi-

tation générale de la Prélature, parce que cette solennité ne regardait que la nation ; le nombre en aurait été plus grand si plusieurs Prélats sujets du Grand Duc de Toscane n'avaient été obligés d'aller au devant du Cardinal de Médicis qui faisait son entrée ce jour là. Madame la Duchesse de Modène, y vint aussi : Mgr de Trebizonde célébra pontificalement la messe et entonna le *Te Deum* l'un et l'autre furent chantéz par deux corps de musique composéz de plus de soixante voix et instruments des meilleurs de Rome et au bruit de quantité de boettes, tambours et trompettes.

Le Père Sémery, Jésuite, prononça ensuite un discours fort éloquent à la louange de Sa Majesté, sur le courage incomparable et la constance surprenante qu'elle avait témoigné dans la maladie et sur le bonheur de son entière guérison, qui mérita les éloges de toute l'assemblée. Mgr le Cardinal d'Estrées donna le lendemain un repas à la vigne Pamphili à Mgr le Cardinal Maldachini et à tous les Prélats qui avaient assisté à cette fonction, où l'on but plusieurs fois à la santé de Sa Majesté ; la compagnie parut très satisfaite, et passa dans une chambre où elle fut régalée d'un concert de voix et d'instruments ».

Laissons de côté les autres détails de cette fête qui se continua les jours suivants à la Trinité des Monts et sur la place d'Espagne avec un éclat vraiment royal ; c'était à Rome l'écho de la fête de Sceaux (1).

(1) Rome triomphante sur le mont Pincius dans les applaudissements à la gloire et à la piété du Roy très chrétien, Louis le Grand, célébrés par Mgr le Cardinal d'Estrées, Duc et Pair de France, commandeur des ordres du Roy à l'occasion de l'extirpation de l'hérésie, et pour le rétablissement de la santé de Sa Majesté, dédié à Mgr le Marquis de Croissy, Secrétaire et Ministre d'Etat, publié par le P. Coronelli, cosmographe de la sérénissime république de Venise. — Bibliothèque de St Louis, in-folio.

Nous en savons assez pour nous rendre compte du prestige que ces fêtes devaient exercer sur la population romaine.

L'honneur qui rejaillissait de ces solennités sur notre église nationale allait s'éclipser momentanément sous les humiliations d'un interdit.

Nous sommes à l'année 1687.

Il s'était établi à Rome depuis longtemps un abus grave qui faisait disparaître toute sécurité. Ce qu'on appelait le droit de franchise des Ambassadeurs assurait l'impunité à tous les malfaiteurs qui se réfugiaient dans les maisons et les hôtels couverts par les armes d'un représentant de quelque prince étranger ; la justice pontificale était de ce fait réduite à l'impuissance. Innocent XI voulut rémédier à ce mal. Il s'adressa à toutes les cours et demanda la suppression de ce droit d'asile. Les Rois d'Espagne, d'Angleterre, de Pologne renoncèrent à leur privilège. Louis XIV, auprès de qui on fit valoir ces exemples, irrité de ce que le Pape refusait des Bulles aux Evêques qui avaient souscrit à la Déclaration du Clergé, répondit qu'il ne s'était jamais réglé sur la conduite d'autrui, et que Dieu l'avait établi pour donner l'exemple aux autres et non pour le recevoir. Innocent XI ne s'arrêta pas devant ce refus, il lança le 12 mai 1687 une Bulle qui abolissait les franchises, renouvelait les decrets antérieurs, portait la peine de l'excommunication majeure contre quiconque prétendait exercer le droit d'asile et fit faire le procès aux criminels trouvés dans le palais de la Reine de Suède.

Le Roi de France ne voulut pas céder et il envoya à Rome le Marquis de Lavardin.

Charles Henri, Sire de Beaumanoir, Marquis de Lavardin, commissaire du Roi aux Etats de Bretagne, succéda au Duc d'Estrées comme Ambassadeur extraordinaire, avec

injonction de ne tenir aucun compte des prières et des ordres du Pape et de se mettre en possession des franchises.

Il part pour la capitale du monde chrétien, non pas avec la suite ordinaire d'un plénipotentiaire, mais avec quatre cents gardes de la marine, quatre cents officiers volontaires et deux cents hommes de livrée, tous bien armés.

Le Pape se voyant ainsi bravé dans sa capitale, refusa de recevoir un homme qui se présentait plus en Souverain qu'en Ambassadeur, et se décida à employer de nouveau les armes de sa puissance spirituelle, il renouvela la sentence d'excommunication contre tout Ambassadeur qui oserait user des droits anciens.

Après avoir bravé si ouvertement le Chef de l'Eglise, le Marquis de Lavardin n'en était pas à s'arrêter devant l'excommunication, il prétendit que cette sentence ne pouvait l'atteindre comme représentant la personne même du Roi de France, et se rendit la nuit de Noël aux offices de St Louis, selon les habitudes de ses prédécesseurs.

Nous connaissons les détails de cet incident et les conséquences qui s'ensuivirent par Robert, Commissaire de la Marine, que le Ministre Seignelay avait chargé de lui rendre compte de tous les événements dont il serait témoin: il écrivait, deux jours après :

« 28 Décembre.

» M. l'Ambassadeur a été la nuit de Noël à la Messe de minuit dans l'église de St Louis des Français avec Madame et Mademoiselle de Lavardin, quelques officiers et quelques-uns de ses Gentilshommes ; je fus de ceux qui l'accompagnèrent. Il y fut reçu par le Curé et les prêtres de cette église avec les traitements dûs à l'Ambassadeur de France. Il y communia à la Grand'messe des mains du Curé, et

Madame et Mademoiselle de Lavardin entendirent une petite messe dans une chapelle où elles communièrent. M. le Curé accompagna M. de Lavardin jusqu'à son carosse et c'est tout ce qui s'est passé à cette messe de minuit. Le Pape en ayant été informé a été extrêmement fâché de voir qu'un Curé d'une des églises de Rome eût donné la communion à l'Ambassadeur et qu'il l'eût traité avec les honneurs dûs aux Ambassadeurs, lui ayant fait préparer un dais dans l'église. Il a considéré qu'en cela le Curé avait contrevenu directement à sa Bulle et à ses instructions qui sont que M. de Lavardin ne soit point regardé dans Rome comme Ambassadeur, et sur ce sujet il a fait fermer l'église de St Louis » (1).

Dans un recueil de diverses pièces de cette époque, conservé dans notre bibliothèque, nous trouvons une note manuscrite que nous transcrivons, elle nous donne le texte de l'interdit.

« Le 28 décembre de l'an 1687 l'église de S[t] Louis de Rome fut interdite parce que M. du Beaumanoir de Lavardin, Ambassadeur de France, y avait fait ses dévotions le jour de Noël à la messe de Minuit; l'interdit déclare le dit Ambassadeur notoirement excommunié; en voici les propres termes :

Par autorité Apostolique et par mandement spécial du Très Saint Père le Pape, nous déclarons que l'église paroissiale de S[t] Louis est frappée d'interdit parce que le Recteur, les Officiers et Ministres de cette église, ont osé témérairement admettre aux divins offices et à la participation des Sacrements, dans l'avant dernière nuit de la Nativité de

(1) Cf. *Revue des questions historiques*, octobre 1871. L'Ambassade de Lavardin, par Charles Gérin. — *Histoire du Règne de Louis XIV*, récits et tableaux par Casimir Gaillardin. Paris, Lecoffre, 1871, tome V.

Notre Seigneur, Henri de Beaumanoir Marquis de Lavardin notoirement excommunié.

» Donné à Rome en notre palais ce jour 26ᵉ de décembre de l'an de N. S. 1687.

G. Cardinal Vicaire.

» Il est défendu d'enlever ce decret sous peine d'excommunication majeure *latae sententiae* réservée à Notre Saint Père le Pape.

G. Cardinal Vicaire.

De Rossi, notaire » (1).

Notre note manuscrite ajoute :

« Le jour suivant, M. l'Ambassadeur fit la réponse qui suit et la fit tomber entre les mains des Cardinaux et la fit même glisser par adresse jusque dans le Palais, et le Pape, à ce qu'on dit, se la fit lire jusqu'à trois fois » (2).

Nous ne reproduirons pas cette réponse : elle nous entraînerait hors de notre sujet.

Du reste la protestation du Marquis de Lavardin pas plus que le réquisitoire de Denis Talon ne modifièrent la ligne de conduite du Pape ; l'Ambassadeur du Roi fut obligé de rentrer en France sans avoir eu d'audience, et Louis XIV, après avoir jeté feu et flammes, dut comprendre que les temps étaient changés et que sous Innocent XI il ne pouvait imposer ses volontés comme sous Alexandre VII.

Mais revenons à Sᵗ Louis : François de Kermasson était alors Curé et Pierre Croisneu Supérieur de la Communauté (3)

(1) Voir *Appendix.*

(2) Miscellanea, vol. in-4° de la Bibliothèque k. k. 1.78.

(3) Voici l'état de la Communauté de Sᵗ Louis à ce moment :

Pierre Croisneu, Supérieur ; Guillaume Marni, sous-Supérieur ; René Traillet ; Jacques Caillier ; Abraham Lany ; François Le Blanc ; Honoré Le Blanc, François

ils durent fermer les portes de l'église au public et suspendre toute cérémonie religieuse ; nous voyons par les régistres paroissiaux que cet interdit dura deux mois, du 27 décembre 1687 au 1 mars 1688 ; les Sacrements furent pendant ce temps administrés aux paroissiens de S[t] Louis par le clergé de la paroisse voisine de S[t] Eustache (1).

Bientôt de nouveaux événements vinrent effacer les impressions de la mesure prise contre notre église nationale. Le prestige de la France, sortit de cette éclipse, encore plus brillant. Innocent XI était mort : la réconciliation se fit avec Alexandre VIII. Le Roi renonça au droit de franchises. Le Pape promit les Bulles refusées par son prédécesseur et des négociations pacifiques succédèrent aux hostilités.

L'église nationale revit de nouveau les pompes d'autrefois ; elle ouvrit ses portes au cortège imposant qui accompagnait le corps de Charles Errard, premier Directeur de l'Académie de France à Rome, établie depuis 1666 par l'initiative de Colbert ; elle fit sonner ses cloches avec celles des autres églises de Rome pour célébrer les victoires remportées par les troupes impériales sur les Turcs le 19 août 1691 ; elle célébra sa fête patronale de la S[t] Louis avec l'éclat accoutumé ; les Ambassadeurs de France ne manquèrent pas d'y assister ; le Sacré Collège et toute la prélature, ainsi que la noblesse romaine s'y donnèrent rendez-vous comme

Lambert ; François Dubost ; Arnaud Guédan ; André Regordy, Sacriste ; Zacharie Saligny ; François Rossard ; Dominique de Pont S[t] Pierre ; Pierre Rogot ; Pierre Pinot ; Jean Dermat ; Robert Montpassant, Jacques Girot ; Claude Milleret ; Louis Royer ; Jean Antoine Valcherot ; Jacques Drom ; François Kermasson, Curé ; André Armand.

(1) Les régistres de la paroisse de S[t] Eustache nous donnent aussi le texte identique de l'interdit, ainsi que l'injonction adressée aux fidèles, de ne pas recourir au clergé de S[t] Louis pour la réception des Sacrements. Voir *Appendix*.

par le passé ; on y comptait le 25 août 1700 trente-sept membres du Sacré Collège avec leur suite.

La fin de cette année 1700 réunit dans notre église, magnifiquement ornée pour cette circonstance, l'élite de l'aristocratie romaine et de la diplomatie étrangère. Le Prince de Monaco, Ambassadeur de France, Commandeur du Saint Esprit, devait remettre, par délégation du Roi, Grand Maitre de l'ordre, le collier aux Princes Alexandre et Constantin Sobieski.

On sait que l'ordre militaire des Chevaliers du S[t] Esprit fut institué par Henri III parce qu'au jour de la Pentecôte il avait été élu Roi de Pologne et qu'à pareil jour de l'année suivante 1574 il avait été appelé à succéder sur le trône de France, à son frère Charles IX.

D'après les statuts, c'est le dernier jour de décembre qu'on donne l'habit avec le collier et la cérémonie doit se faire dans l'église, après les vêpres. Les nouveaux Chevaliers durent se présenter en habit de novice, habit blanc de toile d'argent avec la cape et la toque noire, ils se mirent à genoux et tenant la main sur les Evangiles ils prononcèrent le serment par lequel ils s'engageaient au service de la Sainte Eglise et du Roi ; ensuite on les revêtit du mantelet de l'ordre, et on leur passa au cou le collier, auquel est attaché une croix d'or émaillé de blanc ayant chaque rayon pointé d'or, une fleur de lys dans chacun des angles et dans le milieu, d'un côté une colombe et de l'autre un S[t] Michel (1).

La Reine Douairière de Pologne, mère des nouveaux Chevaliers, les Cardinaux français, l'Ambassadeur d'Espagne

(1) *Histoire des ordres monastiques, religieux et militaires*, Paris, 1721 tome VIII page [illegible].

avec son fils, revêtus, nous dit la *Gazette*, d'habits à la française enrichis de pierreries, assistèrent à cette solennité qui se termina par un repas que le Prince de Monaco avait fait préparer pour célébrer en même temps la naissance du nouveau Roi d'Espagne qui entrait ce jour là dans sa 18e année (1) et auquel il invita les Cardinaux français et espagnols et plusieurs autres personnes considérables des deux nations.

Bien peu de temps après ces fêtes par lesquelles l'Ambassadeur de France, comme un miroir fidèle, réfléchissait les rayons du Roi Soleil de France, il fallut en préparer à St Louis de toutes différentes, où les voiles et les crêpes assombrissaient les esprits des Cardinaux français et espagnols et de tous ceux qui se pressaient dans la nef : il faut toujours en revenir à cette triste succession de faits, la mort après la vie, les funérailles après les fêtes. Le Prince de Monaco mourut; on fit son service funèbre avec une pompe dont la description fut imprimée à Rome, sous un titre qui nous dispense d'en donner un résumé (2).

Les funérailles du Cardinal d'Arquien mort à 105 ans, celles du Grand Dauphin enlevé en si peu de temps à l'amour de la France, se suivirent à quelques années de différence.

Ces dernières méritent que nous nous y arrêtions un peu : nous en résumerons la narration que possède notre bibliothèque et qui fut imprimée à Rome.

« Les Députés de l'église royale et nationale de St Louis qui a l'honneur d'être sous la protection de Sa Majesté tru-

(1) Voir la *Gazette* du 31 décembre 1700.

(2) Distinta relazione dell'infermità morte e trasporto dell' Excell. Signor Principe di Monaco, Ambasciatore degnissimo del Re christianissimo in Roma, con l'esatta descrizione dell'apparatura lugubre fatta nella chiesa di San Luigi de' Francesi, e con la narrazione della cavalcata che seguiva il cadavere di S. Exc., con l'esequie solenni fatte in giorno appresso e altro di curioso e notabile. In Roma per Antonio de Rossi, 1701, in-4°.

rent qu'ils ne devaient pas renfermer dans leurs cœurs une douleur muette comme celle des autres hommes, ils voulurent en cette triste et funeste occasion donner des marques de leur zèle en faisant travailler à une pompe funèbre dont la magnificence et le bon goût ont surpris les romains quoiqu'accoutumés aux plus somptueux spectacles.

» Le portail de l'église, qui est un des plus beaux de Rome, était tendu de drap noir depuis le fronton jusqu'au bas, hors les corniches, les chapiteaux et les bases qu'on avait laissés découverts pour ne pas cacher la régularité de l'architecture. Deux grandes figures représentant la Religion et la Prudence étaient placées dans deux grandes niches qui sont au second ordre et deux autres représentant la Valeur et la Magnificence sur la grande fenêtre qui est dans le milieu de la façade. Toute l'église était tendue de deuil depuis le bas jusqu'à la voûte, la grande corniche qui règne autour de l'église était ornée de drap noir retranché en festons, la frise était garnie de même parure chargée de fleurs de lys d'or ; sur chacune des cinq arcades qui composent la grande nef de chaque côté était attaché un grand cartouche surmonté d'une couronne dauphine, et dans chacun de ces cartouches était peinte une devise en clair obscur rehaussé d'argent ; chaque pilastre était couvert d'un drap noir contourné de gaze d'argent et au milieu était également un cartouche avec une devise, entouré de palmes et de branches d'olivier, un chandelier à sept branches pendait sous la voûte de chaque arcade ; un grand amphithéâtre pour la musique était dressé au-dessus de la grande porte et était soutenu par six sequelettes argentés.

» Le mausolée placé au milieu de la principale nef était un grand carré long feint de différents marbres formant une figure ovale dans le milieu et terminé par quatre pi-

destaux ornés de consoles de bronze et chargés dans leurs dais des armoiries et des chiffres de Monseigneur. Ce premier ordre, qui était corinthien, était posé sur un degré feint de marbre noir et blanc ; sur chacun des piédestaux placés aux angles, s'élevait un grand sequelette d'argent drapé d'une étoffe violette semée de fleurs de lys d'or et de lames d'argent avec une couronne d'or sur la tête, tenant un grand chandelier des mêmes métaux chargé de dix-sept flambeaux. Au milieu de ces quatre sequelettes était placé un piedestal feint de vert antique d'ordre dorique, qui est l'ordre militaire, avec des ornements de bronze et dont les quatre coins chargés d'une grande fleur de lys d'or, soutenaient des pieds de lion de bronze, d'où pendait un grand feston de laurier qui régnait tout autour. Sur ces pieds de lion était posée une grande urne à l'antique feinte de porphyre ornée de quatre anses de bronze chacune composée de deux dauphins. On avait placé sur l'urne un grand carreau de velours noir garni de galons et de grosses houpes d'or sur lequel était posée une couronne dauphine voilée d'un crêpe, au dessus s'élevait une renommée volante dont les ailes étaient d'or avec une draperie bleue semée de fleurs de lys d'or tenant un grand médaillon de Monseigneur ; un grand dais orné dans ses pentes d'étoffe d'argent de fleurs de lys et de dauphins d'or couvrait tout le mausolée. Il était très élevé et formait une espèce de pavillon magnifique qui était attaché à la grande corniche de l'église. Ce mausolée était éclairé de 102 gros flambeaux de cire blanche outre les 68 qui étaient aux chandeliers des quatre sequelettes des coins du dit mausolée.....

Les inscriptions, les devises et les emblêmes qui ont servi à ce funeste appareil sont des productions du Père Jouvencé de la Compagnie de Jésus.

» Le Sacré Collège qui avait été invité par M. le Cardinal de la Trémouille pour assister au service de Mgr le Dauphin, se rendit le vendredi 18 septembre sur les neuf heures du matin à l'église de St Louis où son Eminence se trouva pour les recevoir. Il y avait longtemps qu'on n'avait vu une plus noble et plus nombreuse assemblée. Elle était composée de vingt-quatre Cardinaux et de soixante-quatre Prélats sans compter l'Evêque célébrant et les quatre Evêques assistants. Les Cardinaux étaient assis dans le chœur, et les Prélats sur des bancs couverts de deuil autour du mausolée. La Reine douairière de Pologne, s'y trouva avec la jeune Princesse Sobieski, elles furent placées dans la tribune qui est dans le chœur, et les dames et les gentilshommes de sa Cour dans une chapelle. Mesdames les Princesses de Piombino, de Rosane, Celamare, Santobuono et Mesdemoiselles leurs filles furent aussi placées dans des chapelles. M. le Prince de Rosane, M. le Duc d'Atri, M. le Prince Vaini, les deux neveux du Pape D. Charles et D. Alexandre Albani et plusieurs gentilshommes romains, français, espagnols et étrangers s'y trouvèrent en grand nombre.

» Mgr Maigrot, Evêque de Connor, revêtu de ses habits pontificaux commença la messe sur les dix heures, elle fut chantée par une musique composée des plus belles voix de Rome.

» Lorsque la messe fut achevée, le Prélat célébrant se plaça dans son siège et le R. P. Daubenton, célèbre prédicateur de la Compagnie de Jésus, monta en chaire et prononça l'oraison funèbre de Monseigneur avec son éloquence accoutumée. Il est à remarquer qu'il le fit en français, ce qui ne s'était pas encore pratiqué dans aucune chapelle de Cardinaux.

» Après l'oraison funèbre, le Prélat célébrant s'approcha du mausolée, quatre autres Evêques en chape et en mitre

étaient assis aux quatre coins, ils firent les prières, les encensements et les aspersions ordinaires.

» Après cette lugubre cérémonie les Cardinaux partirent et M. le Cardinal de la Trémouille les remercia en les accompagnant à leurs carosses.

» Toute la décoration de l'église et du mausolée était du dessin du Sieur Legros un des plus fameux sculpteurs de nos jours qui a eu l'honneur d'être pensionnaire dans l'Académie Royale que Sa Majesté entretient à Rome et qui est présentement un des Députés de cette église. Il avait pris la direction de tout et y avait travaillé lui même avec une application extraordinaire. Le succès répondit à ses soins puisque les Professeurs avouèrent qu'il n'était pas possible de rien exécuter de plus magnifique et de meilleur goût (1).

» Le 25e jour de l'octave du service, le Pape visita l'église. Il fit sa prière à l'autel de St Louis où était le St Sacrement et accompagna par la tristesse qu'il fit paraître sur son visage le lugubre appareil de l'église. Il parut très content de la décoration du mausolée et dit que le tout était très bien entendu et qu'il en était satisfait, il marqua beaucoup de bonté au Sieur Legros, que M. le Cardinal de la Trémouille qui était suivi de tous les députés de l'église lui présenta. Les Chapelains de la Communauté ayant leur Supérieur et le Curé à leur tête étaient rangés des deux côtés

(1) Le Directeur de l'Académie de France, Poerson, écrivait à ce sujet au Duc d'Antin, Directeur des batiments du Roi : « La nation française prépare un catafalque à St Louis pour les obsèques de Mgr le Dauphin. C'est le Sieur Legros, sculpteur, qui est un des Députés de la Congrégation que l'on a chargé de l'exécution : les desseins m'ont esté apportés et j'en ai dit mon sentiment et leur ay promis de les ayder de ce qui dépendra de moy. Le fameux Père Daubanton, Jésuite, qui a esté confesseur du Roy d'Espagne fera l'oraison funèbre ».

L'Academie de France à Rome par A. LECOY DE LA MARCHE. Paris, Didier et Cie, page 150.

de la porte (1). M. le Cardinal de la Trémouille, qui avait reçu Sa Sainteté à son entrée dans l'église avec M. le Cardinal Otthobon qui s'y était rendu quelques moments avant, l'accompagna jusqu'à la porte et le vit monter en carosse. MM. les Cardinaux Paulucci et Sacripanti étaient avec elle; M. l'Ambassadeur de Venise s'y trouva aussi *incognito*.

Les Députés de l'église qui avaient fait célébrer journellement un grand nombre de messes pour le repos de l'âme de Monseigneur, assistèrent la semaine suivante à un service qu'ils firent faire et qui termina ces lugubres et magnifiques fonctions (2).

La gravure ci-jointe que nous avons pu faire reproduire nous fera pardonner la longueur de notre citation ; non seulement elle complète l'idée que nous avons pu nous faire de l'ornementation, mais elle nous indique une disposition du sanctuaire de notre église qui n'existe plus aujourd'hui ; à cette époque en effet le chœur était terminé par un mur droit ouvert de trois grandes fenêtres au-dessus du maître autel.

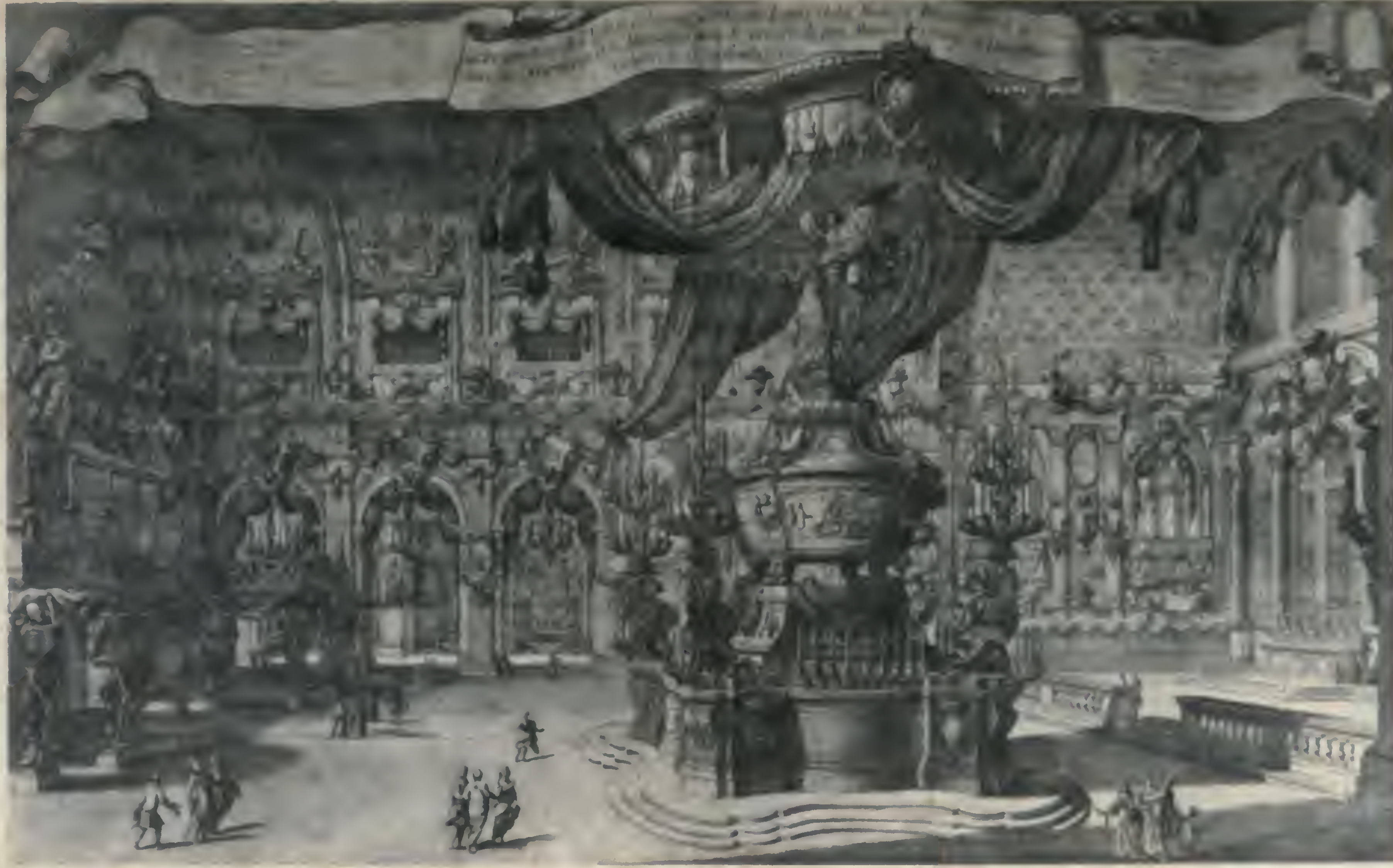
Nous allons avoir bientôt à parler de la transformation de cette partie de notre église.

Sans nous attarder à relater toutes les fonctions religieuses, signalons quelques faits particuliers. En 1712 la générosité de Mgr de Polignac, Auditeur de Rote, plus tard Cardinal et Ambassadeur qui contribua à la réparation du Palais de St Louis ; en 1713 la triste mort du Curé de Kermasson trouvé assassiné dans son logement (3) ; en 1720, les

(1) François de Kermasson était encore Curé et François Dubost Supérieur de la Communauté.

(2) *Relation du service solennel fait dans l'église royale et nationale de St Louis à Rome pour Mgr Louis Dauphin de France, le vendredi* XVIII *septembre* MDCCXI. À Rome chez Antoine de Rossi à la place de Ceri, MDCCXII.

(3) Voir *Appendice*.



L'ÉGLISE DE SAINT LOUIS ORNÉE POUR LE SERVICE FUNÈBRE DU DAUPHIN.
18 Septembre 1711.

funérailles du Cardinal de la Trémouille, enterré avec solennité dans l'église et la consécration épiscopale de Pierre François Laffiteau, membre de la Compagnie de Jésus, Ministre des affaires de France à Rome, nommé à l'Evêché de Sisteron. Le Roi Jacques d'Angleterre assiste à la cérémonie dans l'une des tribunes de l'église, les dames de sa Cour et de la noblesse romaine et française rehaussent de leur présence l'éclat de cette consécration (1).

Le 25 août 1721 la fête patronale de St Louis à laquelle se rend le Cardinal de Rohan avec un train royal ; son carosse, dont le *Diario* nous donne une description minutieuse, est suivi de dix autres voitures de gala. La musique à plusieurs chœurs et divers instruments est dirigée ce jour là par Paul Martinetti, maître de chapelle de St Louis, elle est exécutée d'une manière remarquable (2).

Le 19 mars 1726 Sa Sainteté le Pape Bénoit XIII vient consacrer dans l'église nationale des français le Cardinal de Polignac, préconisé archevêque d'Auch ; elle avait pour assistant dans cette cérémonie les Cardinaux Ottoboni et Gualtieri (3).

L'année 1741 vit disparaître le P. Tolosan, le dernier des Pères Oratoriens ; pendant plus d'un siècle, ces religieux avaient fait partie de la Communauté de St Louis et l'avaient édifiée de leurs vertus ; nous leur devons le fond le plus riche de notre bibliothèque (4).

(1) *Diario ordinario*, « *Cracas* », vol. 17, 16 mars 1720. (2) *Diario*, vol. 26, août 1721.

(2) Cette solennité donna lieu au distique suivant :

Concentu in miro urbs hæsit, Ludovice, sed orbi
Quod similem pro avo spectet, es ipse melos.

(3) *Diario*, du 23 mars 1726.

(4) Parmi les Oratoriens illustres qui résidèrent à St Louis, notons Nicolas de Bralion, théologien et historien, auteur de plusieurs ouvrages ; il fit paraître en 1655 : la *Curiosité de l'une et l'autre Rome*, que nous regrettons de n'avoir pu nous procurer.

Passons sur un démêlé qui s'éleva en 1746, entre le clergé de St Louis et le chapitre de Ste Marie Majeure, à l'occasion de l'enterrement d'un enfant de la famille des Marquis Patrizi, à la suite duquel, l'ordre que devait suivre le clergé des deux paroisses dans les circonstances semblables fut déterminé par un réglement du vice-gérant, et nous arriverons à l'année 1749, alors que les administrateurs de St Louis se décidèrent à faire de grands travaux pour l'embellissement de l'église.

Si nous consultons l'ouvrage de l'Abbé Filippo Titi sur les églises de Rome, nous y trouverons la description du sanctuaire de St Louis qui nous intéresse particulièrement, les autres parties et les chapelles n'ayant pas été sensiblement modifiées. Cet auteur, qui écrivait en 1708, nous dit qu'au-dessus du maître-autel était placé un tableau de François Bassano, et sur les côtés deux autres tableaux représentant deux Saints Rois de France; il y avait aussi de chaque côté du chœur deux grandes fresques représentant des sujets historiques attribuées à Gérôme Muziano, lequel avait peint pour le maître-autel une Assomption, et n'ayant pas pu s'accorder pour le prix avec les Administrateurs de St Louis, ce tableau avait été placé ailleurs. Le chevalier Celius dans son ouvrage dit que les fresques étaient de César Nebbia d'Orvieto (1).

Nous croyons avoir retrouvé les deux toiles des côtés du grand autel, malheureusement dans un état fort triste; elles représentent St Charlemagne et St Louis; mais quels étaient les sujets historiques traités par Muziano? nous n'avons pu les découvrir; aucune trace ne nous est restée de

(1) *Nuovo studio di pittura, scoltura e architettura nelle chiese di Roma*, dell'Abbate Filippo Titi, etc. in Roma, MDCCVIII, page 125.

ces fresques qui ont dû être détruites lors du revêtement en marbre du chœur et des piliers de l'église.

Ce fut donc en 1749 que commencèrent les travaux qui devaient donner à notre église sa forme définitive et l'enrichir d'une parure de marbres qui en rend l'aspect si agréable.

Le mur droit qui fermait le sanctuaire fut reculé et s'arrondit en hémicycle, les fenêtres furent supprimées, le tableau de Bassano de 5 mètres de hauteur reçut un cadre de marbre jaune antique qui en fit ressortir les beautés; la lanterne de la coupole fut ouverte pour donner le jour convenable.

Les tribunes furent réunies en une seule, de chaque côté, tout le chœur fut revêtu de marbre ainsi que les piliers de la grande nef; l'estrade qui devait recevoir les orgues et donner asile aux chantres fut construite à neuf.

Enfin la voûte de l'église fut en partie dorée et ornée par Natoire alors Directeur de l'Académie de France à Rome d'une fresque, représentant le triomphe de S[t] Louis (1).

Ces divers embellissements furent exécutés sous la direction du Chevalier Antoine Derizet, célèbre architecte de ce temps, ancien pensionnaire de l'Académie de France à Rome; ils durèrent longtemps, car commencés en l'année 1749 ils ne furent terminés qu'en 1756 et exigèrent une dépense totale de 29.237 écus romains (157.130 frs.).

Nous reviendrons sur ces embellissements après avoir épuisé la série des faits historiques que nous poursuivons en ce moment.

(1) *Roma antica e moderna*, 1750, pago 558. — Il cappellone maggiore si stà presentemente rifacendo di nuovo con disegno del Cavaliere Antonio Derizet, ed oltre la cuppola che vi si erige, sarà ornata di statue e coretti e vi sarà rimasso nell'altare, che sarà tutto costrutto di fini marmi, l'antico quadro coll'Assunta di Maria dipinto da Francesco Bassano.

Le journal d'un sacristain de S[t] Louis, rédigé exactement de 1756 à 1760, va nous renseigner ; nous le transcrivons dans sa simplicité :

« Après huit ans de fabrique (de travaux) dit-il, on a solennisé la fête de S[t] Louis comme auparavant avec une grande musique. Cette même année on n'eut point les Quarante heures pour la fête de S[t] Louis parce qu'on ne savait pas si l'église serait débarassée, mais on les eut pour la fête de Noël.

» L'église de S[t] Louis a toujours eu depuis les Quarante heures le jour de Noël. Cette église a seule le privilège de faire tous les offices au grand autel et de chanter Vêpres et Matines au chœur où le Saint Sacrement est solennellement exposé (1).

» Le 14 décembre le Cardinal vicaire ayant ordonné qu'on exposât le Saint Sacrement dans toutes les églises paroissiales de Rome, en raison de la maladie de Notre Saint Père le Pape Benoit XIV, M. de Canillac, Auditeur de Rote, donna les ordres nécessaires pour que cette exposition se fît dans S[t] Louis.

» Le 2 janvier on chanta un *Te Deum* en action de grâces, pour le recouvrement de la santé de Sa Sainteté. Monsieur l'Ambassadeur de Stainville assista dans la tribune du côté de l'Evangile à cette cérémonie.

» Les 4, 5 et 6 février 1757, par ordre de M. de Canillac, on fit dans cette église un *triduo* pour les nécessités du Royaume de France et pour remercier Dieu de ce qu'il avait conservé notre Roi Louis XV qui fut blessé d'un coup de couteau la veille des Rois, 5 janvier, par un nommé

(1) Les oraisons des Quarante heures ont toujours lieu le jour de Noël, et l'ornementation de l'église pour cette solennité est une des plus belles de Rome.

Damien, de la province d'Artois; la Bénédiction du Saint Sacrement fut donnée le premier jour par le Cardinal d'York, le second par le Cardinal Portocarere et le troisième par le Cardinal Lante.

» Le 3 de mai, jour de la Sainte Croix, 1758, mourut Benoit XIV, à 8 heures du matin; on lui chanta dans notre église une grand' messe, ce fut le Supérieur (1) qui officia. M. de Laon (Jean François Rochechouart, Evêque, Duc de Laon) nouvel ambassadeur, M. de Canillac y assistèrent à la tribune que leur firent préparer M. M. les députés qui y furent aussi, le mausolée de la grande nef du milieu fut orné de la même manière que pour l'anniversaire de Henri II avec cette différence qu'au lieu du sceptre et de la couronne on y mit la tiare avec une étole rouge.

» Le quinzième jour de mai, seconde fête de la Pentecôte, M. M. les Cardinaux entrèrent processionnellement en conclave, après la messe du Saint Esprit qui fut chantée à S[t] Pierre: nous eûmes dans notre église l'exposition du Saint Sacrement *pro electione Pontificis.*

» Le 22 juin le Cardinal Cavalchini, de Cortone, avait autant de voix qu'il lui en fallait pour être élu Pape, mais M. M. les Cardinaux français de Luynes et de Gèvres avec Sciarra-Colonna, nouveau protecteur de France, signifièrent au conclave l'exclusion de la France avec toutes les formalités requises en pareil cas, ce qui rompit toutes les mesures de son parti. Le Cardinal Rezzonico fut plus heureux, quoique vénitien de nationalité. Il fut élu et proclamé Souverain Pontife, le 6 de juillet, jour octaval des apôtres S[t] Pierre et S[t] Paul; le même soir on le porta dans une chaise vitrée à l'autel de la confession de S[t] Pierre où il

(1) M. Le Baunier.

fut adoré publiquement par tous les Cardinaux, et prit le nom de Clément XIII.

» Le Cardinal Vicaire ordonna un *Te Deum* d'action de grâces qui fut chanté le 9 juillet. M. le Supérieur dit la grand' messe et entonna le *Te Deum*.

» Le 20 décembre 1759 M. de Laon, ambassadeur, ordonna un service dans notre église pour le Roi d'Espagne Ferdinand qui mourut au commencement de septembre dernier.

» Le jour de la Purification, second jour de février 1760, on donna les dotes aux filles françaises: pendant la cérémonie du matin en présence de M. M. les députés et suivant les nouvelles prescriptions plus conformes à la liturgie, établies par M. de Canillac, Auditeur de Rote ».

Ici finit le journal de notre sacristain.

Un compte de sacristie, signé par Thomas Vinet, curé de S[t] Louis, et daté du mois d'octobre 1649, nous donne une idée de l'importance que devait avoir alors notre église nationale par la quantité des messes et anniversaires qui devaient être acquittés chaque année; le nombre s'en élevait à sept mille quatre cent cinquante et un. Un autre état plus récent, que nous croyons de l'année 1760, porte ce nombre à près de neuf mille, 8640 messes et 62 anniversaires annuels. Chacun des 25 chapelains était tenu de satisfaire au moins à 25 intentions de messes par mois pour l'acquit des fondations, le surplus était acquitté par les autres prêtres attachés au service de l'église (1).

Nous ne trouvons dans les années qui suivent aucun fait digne d'être signalé, en dehors des solennités ordinaires.

Le régistre des décès de ce temps, *Liber mortuorum S[ti] Ludovici*, porte sur le premier feuillet, écrit de la main

(1) Voir à l'*Appendice* le détail des obligations de l'église suivant le relevé fait par Thomas Vinet en 1649.

de Joseph Aymonin curé de St Louis en 1769, quelques notes qui ne se rapportent qu'indirectement à notre église, mais dont nous profitons, en regrettant que ses successeurs n'aient pas donné plus souvent des détails sur les faits dont ils étaient témoins.

« Clément XIII, nous dit donc le curé de St Louis, mourut subitement à 5 heures du soir le 2 février 1769.

» Les Cardinaux entrèrent au conclave le 15 février. Le Grand Duc de Toscane arriva à Rome le 7 mars; l'Empereur arriva le 15 mars et logea avec son frère au Palais Médicis. Le jeudi suivant, 16, ils entrèrent tous les deux au conclave après avoir reçu bien des démonstrations de respect de la part de la noblesse de Rome et du Sacré Collége, qui donna deux courses le lundi et le mercredi après Pâques, et l'illumination de la Coupole qui se fit le jour de Pâques, la *Girandola* (1) qui était préparée pour le lundi de Pâques et qui ne se tira que le samedi suivant à cause des pluies et qui ne fut pas vue par l'Empereur. Les deux princes partirent de Rome, l'Empereur pour Naples et le Grand Duc pour Florence, le 30 avril.

» L'Empereur a édifié toute Rome par sa conduite sage et irréprochable et surtout pour avoir fait la Pâques à St Laurent *in Lucina*, sa paroisse, le jeudi saint où il alla à pied avec un seul domestique et s'approcha de la sainte table avec la foule du peuple et refusa constamment toute sorte de distinction.

» Le 19 mai le cardinal Ganganelli fut élu Pape dans le scrutin du matin sous le nom de Clément XIV: la prise de possession se fit le 26 novembre suivant, le temps ne fut jamais plus beau, la solennité fut troublée par une

(1) Feu d'artifice.

catastrophe arrivée au Pape; car en descendant du Capitole il tomba de cheval, heureusement qu'il ne se fit point de mal, il en fut quitte pour la peur, il prit un verre d'eau et continua son chemin en litière. C'est le deuxième Pape qui soit tombé de cheval dans une fonction publique, car avant lui Clément V, allant à cheval par la ville de Lyon pour se faire voir au peuple, tomba par terre et se déroba par cet accident aux empressements de la populace ».

Notre chapelain a-t-il subi l'influence des superstitions italiennes et voit il dans l'accident arrivé à la descente du Capitole un pronostic des amertumes qu'éprouvera Clément XIV pendant son pontificat? Laissons la question en suspens et constatons que le grave affaire de la suppression des Jésuites, qui fit le tourment du Pape, ne dut pas laisser la Communauté de S[t] Louis indifférente, en raison des bonnes rélations établies avec les Pères de la Compagnie de Jésus dont les membres avaient été si souvent appelés à prêcher dans l'église nationale.

François Joachin de Pierre de Bernis, Archevêque d'Alby, avait eu, comme Cardinal français, une grande part dans l'élection de Ganganelli sur le Siège de Pierre; l'habileté dont il avait fait preuve, les qualités de diplomate qu'il avait su déployer, décidèrent le Duc de Choiseul à lui offrir la direction des affaires de France à Rome, et pendant vingt trois ans il fut le représentant de Louis XV et de Louis XVI avec un éclat pareil, sinon supérieur, à celui qui avait brillé sous ses prédécesseurs: il sut au milieu de circonstances difficiles maintenir les traditions établies par les de Polignac, La Rochefoucault, de Nivernais, d'Estrées, au grand profit de l'influence française: nommé protecteur des églises de France à Rome nous le verrons s'intéresser à S[t] Louis et nous le rencontrerons souvent dans notre église.

La nouvelle de la maladie de Louis XV, arrivée peu de temps après sa nomination comme ambassadeur, frappa douloureusement le Cardinal de Bernis et lui donna occasion de manifester les sentiments de reconnaissance et de dévouement qu'il portait au Roi de France: il fit exposer le Saint Sacrement dans toutes les églises protégées par la France. Le Pape vint lui-même à S[t] Louis des Français et resta pendant trois quarts d'heure prosterné devant l'autel, et jusqu'au jour où on apprit la mort du Roi, Clément XIV dit chaque matin la messe pour la conservation de ses jours Quand la triste nouvelle fut arrivée le 10 mai 1774, le Cardinal sut mettre en relief auprès de Sa Sainteté la mort vraiment chrétienne de Sa Majesté.

Les honneurs rendus à Rome à la mémoire du feu Roi furent plus grands certainement qu'à Versailles. Dans le Consistoire du 9 juin le Pape notifia au Sacré Collège la mort de Louis XV, prononça un discours plein de sensibilité et désigna l'Abbé Lelio Falconieri pour faire l'oraison funèbre, le Cardinal d'York et le Prince son frère, les Palestrina, les Salviati, les Lante prirent le deuil, toute la ville s'inscrivit au Palais de France. Le Chapitre de S[t] Jean de Latran annonça un service solennel, l'Abbé Borgia fut chargé du discours. Quant au Cardinal de Bernis, pour donner aux obsèques qu'il voulait faire à l'église de S[t] Louis, toute la pompe désirable, il dut, à cause des préparatifs, les retarder jusqu'au 28 juillet ; la façade de l'église nationale fut ce jour-là tendue d'étoffe noire avec des pentes d'hermine et de velours garnis de galons et de crépines d'or. Au dessus du grand portail deux figures, la Force et la Prudence soutenaient les écus accolés de France et de Navarre : des Renommées assises sur des trophées décoraient les portes latérales ; au milieu de la nef s'élevait une pyramide peinte

dorée et sculptée ornée de bas reliefs représentant les principaux faits de la vie du Roi, entourée de quatre statues symbolisant la Religion, la Justice, la Bienfaisance et la Paix et terminée par un globe d'or portant les armes de France et de Navarre sommé de la couronne fleurdelysée; sur les quatre faces de la pyramide la même inscription était répétée :

LVDOVICO XV

REGI CHRISTIANISSIMO

PATRI PATRIÆ

au dessus était jeté un immense dais noir doublé d'hermine garni de galons et de crépines d'or supporté par des trophées et des génies, une profusion de candélabres et de lustres, un immense chœur de musique, la messe célébrée par le Prélat Mattei, Archevêque de Rhodes, l'absoute donnée par deux Archevêques et deux Evêques, les Cardinaux, les Ambassadeurs, la noblesse romaine pour assistance, telle fut la grandiose façon dont le Cardinal de Bernis témoigna son respect et ses regrets. La mauvaise santé du Pape ne lui avait pas permis de se rendre à St Louis, il s'en excusa par un Bref spécial par lequel il témoignait au Cardinal une affection particulière (1).

Clément XIV mourut le 22 septembre 1774 et Jean Ange Braschi lui succéda sous le nom de Pie VI, le 15 janvier 1775; avec lui nous approchons des temps douloureux pour l'Eglise universelle, pour la France, et pour St Louis, prévus seulement par quelques esprits élevés entrevoyant les conséquences que devait entraîner la désunion de l'Eglise et de

(1) *Le Cardinal de Bernis depuis son Ministère*, 1758-1794, par Frédéric Masson. Paris 1884, page [illegible].

l'Etat, poursuivie depuis le règne de Louis XIV, par quelques philosophes et quelques membres exaltés du clergé Gallican.

Nous avons encore quelques années avant d'avoir à constater ces malheurs.

Donnons en attendant un souvenir à Raymond d'Azimont, prêtre du Diocèse de Toulouse, qui fut dix-huit ans Curé de S[t] Louis ; il donna sa démission pour s'appliquer plus librement aux exercices de piété et passa les dernières années de sa vie dans la pratique de la charité la plus admirable auprès des prisonniers et des malades des hôpitaux, les secourant de toutes manières et laissant le souvenir de la plus sainte vie sacerdotale.

Le Pape, très bienveillant pour la France et son représentant, voulut en ce temps donner une marque de ses bons sentiments au Cardinal de Bernis en préconisant, avec l'agrément du Roi, au Consistoire du 10 décembre, l'Abbé Pierre de Bernis, neveu du Cardinal, Evêque *in partibus* d'Apollonie, et il voulut pousser la bienveillance jusqu'à le sacrer lui-même dans notre église de S[t] Louis. Il prononça à cette occasion un discours des plus flatteurs (1) que nous regrettons de ne pouvoir analyser.

Devant les graves événements qui se préparent, s'efface une nouvelle contestation entre le clergé de notre paroisse et celui de S[t] Pierre; nous devons cependant le noter, ce fut à l'occasion des funérailles de Noël Salicetti, médecin de Pie VI après l'avoir été de Clément XIV, et dont le témoignage fut invoqué pour faire tomber les bruits d'empoisonnement qui coururent à la mort de ce Pape.

(1) *Homilia Pii Papæ Sexti habita in Ecclesia Sancti Ludovici Galliæ Nationis in Consecratione R[mi] P. D. Francisci de Bernis, Episcopi Apolloniæ in Macedonia.* Roma, 1781, in-f°.

Le Cardinal de Bernis, page 3[illegible]0.

Déjà comme nous l'avons indiqué, à la suite d'une discussion de préséance entre le clergé de St Louis et celui de la Basilique de Ste Marie Majeure il avait été convenu, par un réglement du vice-gérant, en 1748, que dans les circonstances où les prêtres d'une autre paroisse se trouveraient invités à prendre part aux funérailles des paroissiens de St Louis, les membres du clergé marcheraient sur deux files parallèles, les chapelains de St Louis au nombre de 25 à la file sur le côté droit, et les prêtres de l'autre paroisse également en file sur le côté gauche, les deux curés conservant leur étole.

Au transport du corps de Salicetti et en présence des membres de l'Antichambre de S. S. et des Palais Apostoliques le clergé de St Louis, n'ayant pu obtenir qu'on suivît cette règle, se retira sous la conduite de Joseph Aymonin alors curé de la paroisse, il fit ensuite une protestation par écrit par devant le notaire du Cardinal-Vicaire.

Cependant, ajoute la note du *Liber mortuorum*, St Louis a perçu tous ses émoluments et n'a rien perdu: ce qui nous fait croire que la protestation ne fut pas soutenue avec trop d'ardeur, puis les événements allaient distraire le clergé de St Louis de la défense des ses droits. Car cela se passait en février 1789 et les nouvelles qui venaient de France laissaient déjà entrevoir les bouleversements dans lesquels les droits de l'autel comme ceux du trône seraient méconnus et foulés aux pieds.

Bientôt arrivent à Rome les premiers émigrés, avec eux les prêtres qui avaient refusé de prêter le serment de la Constitution civile du clergé et qui racontent les exécutions sanglantes de Paris: les tantes du Roi, Mesdames Adélaide et Victoire, viennent demander l'hospitalité au Souverain Pontife qui les reçoit avec le dévouement que commande

leur malheur: le Cardinal de Bernis met son palais à leur disposition: les nouvelles se succèdent toujours plus tristes: la fuite du Roi, son arrestation à Varennes, son emprisonnement au Temple, les massacres de septembre excitent la pitié pour les victimes et la réprobation pour un gouvernement que la haine de la religion et de la royauté conduisait à commettre de tels attentats.

Ces sentiments se manifestent aux pieds des autels.

Le *Diario* rend compte en ces termes d'un *Triduum* qui eut lieu trois jours avant la fête de S[t] Louis en 1792:

« Les Princesses royales dans les trois jours de mercredi, jeudi et vendredi, ont fait célébrer dans l'Eglise Royale un triduum solennel en l'honneur de Saint Louis pour obtenir par son intercession la protection divine dans les calamités présentes de la France: les prières à réciter avaient été imprimées à l'imprimerie de *Propaganda Fide* et le Cardinal Leonardo Antonelli avait obtenu de Sa Sainteté une indulgence de cent jours pour ceux qui suivraient tous les exercices prescrits par le bref. Dans la matinée de jeudi, second jour, la Sainteté de Notre Seigneur est parti avec le train semi public et s'est rendue à la dite royale Eglise. Elle a été reçue par le Cardinal de Bernis, par M[gr] de Bayane, doyen de la Sacré Rote et par des prêtres émigrés, en rochet. Le Saint Père, après avoir prié devant le Très Saint Sacrement, s'est porté à l'autel dédié à Saint Louis, roi de France, y a fait sa préparation et après avoir revêtu les habits sacrés, il a célébré la messe. Puis Sa Sainteté s'est rendue à la Sacristie, où, avec l'assistance du dit Cardinal, Elle a daigné admettre au baiser du pied tous les nombreux prêtres français qui s'y trouvaient réunis: leurs noms étaient dits au Cardinal de Bernis par l'Abbé de Landau, vicaire général de Saint Flour. Après quoi, Sa Béatitude

rentrée dans l'Eglise, a assisté à la bénédiction solennelle donnée par l'Evêque de Pergame *in partibus*, et vicaire général d'Auxerre en France: le tout terminé, le Saint Père, *servito* jusqu'au carosse par S. Em. est retourné avec le même accompagnement au Quirinal » (1).

Au mois de novembre 1792 eurent lieu à S[t] Louis les obsèques de M[gr] François de Narbonne Lare Evêque d'Evreux, conseiller de Sa Majesté très chrétienne et aumônier de S. Altesse Royale Madame Victoire. Il était venu à Rome peu de temps après les Princesses. Son corps fut inhumé dans l'église, et le lendemain un autre service fut célébré pour le repos de l'âme de tous les français qui avaient perdu la vie dans les mouvements de la révolution française; la messe fut célébrée pontificalement par M[gr] de Bernis, neveu du Cardinal, avec l'assistance dans le chœur des prélats français demeurants à Rome, et entre autres de M[gr] Maury: le Cardinal de Bernis y assista dans une des tribunes et les Royales Princesses de France dans une autre; le peuple nombreux qui se pressait dans l'église rendit la cérémonie très émouvant (2).

La révolution n'était pas encore assez abreuvée de sang, il lui fallait encore celui de la plus noble parmi les victimes.

Ce fut seulement dans les premiers jours de février que les lettres de France apportèrent la funeste nouvelle de l'horrible forfait commis dans la matinée du 21 janvier. La convention nationale avait fait exécuter Louis XVI qui était monté à l'échafaud avec une fermeté héroïque, plein de résignation aux decrets divins.

(1) *Diario* du 21 août 1792.

(2) *Diario* du 17 novembre 1792. — *Les Français à Rome pendant la Convention*, Lebxr Viceni, page xcIII.

Le Père Joseph Veyriol qui prêchait le carême à St Louis des Français répéta la nouvelle du haut de la chaire et recommanda que l'on priât pour le défunt.

L'émotion fut immense à Rome où déjà, avant que cet événement fût accompli en France, le peuple s'était soulevé à la suite des manifestations intempestives de quelques français en faveur de la République, et s'était porté à des voies de fait que le Gouvernement Pontifical n'avait pu réprimer. Le 13 janvier Hugon de Basseville et Charles de Flotte, envoyés par M. Makau Ministre de France à Naples, sous le prétexte de réclamer la mise en liberté de deux français, accusés d'avoir voulu troubler la tranquillité publique et déjà relâchés, portèrent les choses à leur comble en se parant ostensiblement de cocardes tricolores; poursuivis par la foule, Basseville fut frappé d'un coup de couteau dont il mourut quelques heures après. Cela se passait une semaine avant le 21 janvier, et la nouvelle de la mort du Roi n'était pas de nature à calmer l'aversion des romains pour les républicains français.

A quelques jours de là, un domestique du Cardinal Secrétaire d'Etat et le sous-hospitalier de St Louis des Français se prirent de querelle et échangèrent des injures. Le sous-hospitalier, irrité de la haine des Romains contre les Français, ne pouvant souffrir en paix le meurtre de Basseville eut la hardiesse de menacer à haute voix le domestique de l'Eminence, le Cardinal, le Saint Père lui même, des représailles des Républicains qui, disait-il, marchaient sur Rome: le fait se divulgua bien rapidement et toute la ville, se souleva; l'agitation fut encore plus terrible que celle du 13 janvier et la populace donna une vraie chasse aux Français, maison par maison, à St Louis, au *Corso,* à la Trinité des Monts, à la place Barberini, à grande peine

on put l'empêcher de mettre le feu à l'hospice de S[t] Louis, en conduisant au château S[t] Ange le malheureux sous-hospitalier, cause du soulèvement populaire (1).

Ces troubles retardèrent le service funèbre que le Saint Père voulait faire célébrer pour Louis XVI. Ce ne fut que le 28 septembre que Sa Sainteté, au sortir du Consistoire, se rendit à la chapelle Paolina, du Palais Apostolique du Quirinal avec dix-sept Cardinaux, où assis sur le trône il assista à la messe de *Requiem*, chantée par le Cardinal de Bernis, pour les obsèques solennelles de la glorieuse mémoire de Sa Majesté Louis XVI; il fut assisté au trône par les Cardinaux Carafa, Altieri et Levizzani. M[gr] Paolo Léardi prononça l'oraison funèbre du défunt monarque en présence de Sa Sainteté (2).

Les Princesses de France, tantes du Roi, ont assisté à la cérémonie dans une tribune expressément élevée pour elles.

« Mais ce n'était pas assez, nous dit M. Frédéric Masson, pour le Cardinal de Bernis : oubliant que Louis XVI l'avait relevé de ses fonctions, que la Cour romaine avait refusé de le reconnaître en qualité de Ministre de Louis XVII, le Cardinal qui ne s'en regarde pas moins comme le représentant de la France à Rome, prétend rendre au Roi mort un suprême hommage. Il veut faire à ce Roi, dont la chaux du cimetière de la Madeleine dévore le corps décapité, de royales funérailles. Il attend que le Pape ait célébré, le 23 septembre à Monte Cavallo, les obsèques solennelles, il attend jusqu'au 12 novembre. C'est la dernière fonction à laquelle il assiste, c'est la dernière cérémonie qu'il ordonne.

(1) *Les Français à Rome pendant la Convention*, Leone Vicchi.

(2) L'Oraison funèbre de M[gr] Paolo Léardi fut traduite en français par l'abbé d'Hesmivy d'Auribeau, Archidiacre et Vicaire général de Digne et imprimée à Rome. Bibliothèque de S[t] Louis.

il la veut digne de ce long ministère dont la splendeur a étonné l'Europe, digne de la France ancienne dont il peut à bon droit se dire le représentant ».

» Mesdames de France, le Sacré Collège, les français émigrés sont donc invités par lui à se rendre à S[t] Louis ; la façade est tendue de noir, sur la porte principale au-dessous de l'écu fleurdelysé encadré de palmes d'or, un cartouche présente une inscription ou sont énumérées les vertus de Louis XVI mort courageusement pour la religion (1).

» A l'intérieur un énorme dais décoré d'or et d'argent est suspendu au-dessus d'un mausolée grandiose de marbres de toutes couleurs ; aux quatre coins du mausolée fument des cassolettes, sur le sommet est figurée une urne cinéraire ornée de l'effigie de Louis XVI et chargée des insignes royaux, cette urne est voilée d'un grand crêpe noir. Dans les nefs latérales des orchestres jouent des marches funèbres ; au chœur, la messe de *Requiem*, composée expressément par Pietro Crispi, maître de chapelle de S[t] Louis fut célébrée par l'Archevêque de Damas et servie par les servants de la chapelle Apostolique. Les cinq absoutes sont données autour du catafalque par cinq Evêques français, le Coadjuteur d'Alby, les Evêques de Nebbio (en Corse), de Saint Flour, de Vence et de Senez, revêtus d'ornements noirs avec la mitre de

(1) D. O. M.
LVDOVICO XVI
GALLIARVM REGI CHRISTIANISSIMO
OPTIMO PRINCIPI, JVSTO, BENEFICO
NEFARIO SCELERE PEREMPTO
QVI
AVITAM BEATI LVDOVICI IMITATVS PIETATEM
PRO RELIGIONE FORTITER OCCVBVIT
GALLI IN VRBE
PARENTANT.

toile blanche. Le Cardinal reçoit les invités et les remercie » (1).

Le jeudi suivant, également par ordre du Cardinal de Bernis, et dans la même église de S[t] Louis avec les mêmes décorations, ont été célébrées les obsèques solennelles pour le repos de l'âme de Sa Majesté la Reine de France Marie Antoinette d'Autriche, nouvellement décédée. Cette messe fut pontifiée par M[gr] Joseph Le Green de Saint Marsault, Evêque de Pergame *in partibus*, et premier aumônier de S. A. R. Madame Adélaïde ; le Cardinal de Bernis, les royales Princesses de France, un grand nombre d'Evêques et d'ecclésiastiques français et une noblesse nombreuse y ont assisté (2).

Les nouvelles les plus tristes arrivaient toujours de France et excitaient de plus en plus la réprobation du peuple romain attaché à sa foi et à son souverain ; il ne pouvait s'expliquer les égarements des français qui chassaient les prêtres, condamnaient leur Roi à mort et mettaient une Déesse sur l'autel de Notre Dame ; aussi les membres de la Communauté de S[t] Louis devaient-ils user d'une extrême prudence dans leurs relations extérieures et l'accomplissement de leurs devoirs de charité envers leurs compatriotes expulsés de France. Le nombre des émigrés augmentait tous les jours et les exigences devenaient de plus en plus pressantes. Les établissements français avaient réduit leurs dépenses habituelles au plus strict nécessaire, et toutes les économies passaient en dons et secours particuliers ; on avait remplacé par une aumône en argent la feuillette et demie de vin, les deux petits pains, les trois onces de fromage et la salade, que l'hospice de S[t] Louis devait donner chaque

(1) *Le Cardinal de Bernis*, par FRÉDÉRIC MASSON, page [illegible].

(2) *Diario « Cracas »*.

jour aux voyageurs qu'on abritait pendant trois nuits (1), mais le dévouement et la charité ne pouvaient empêcher que la situation des émigrés ne devînt chaque jour plus pressante. Le Saint Père s'en préoccupa avec sa bienveillance ordinaire pour nos nationaux. Le 10 Décembre 1793 il nomma le Cardinal de Bernis visiteur des églises, couvents et possessions de la France dans les Etats Pontificaux, pour trouver les moyens de faire contribuer ces divers établissements dans une mesure plus large à l'entretien des émigrés (2). S[t] Louis dut souscrire pour plus de 600 écus: on parvint à prélever ainsi huit mille écus avec lesquels on forma une caisse de subvention qui fut vite épuisée, une trop grosse part étant attribuée aux frais administratifs; au mois de septembre de l'année suivante l'œuvre pie de l'hospitalité française n'ayant presque plus de ressources, fut obligée d'inviter les émigrés à rentrer le plus tôt possible dans leurs foyers ou à trouver une occupation rétribuée.

Le Cardinal de Bernis mourut le 7 novembre 1794; il fut enterré à S[t] Louis; la Communauté perdit en lui un protecteur dont elle avait le plus grand besoin dans les temps difficiles qu'on traversait, et pendant lesquels l'administration temporelle avait à pourvoir à des dépenses extraordinaires. S[t] Louis qui s'était surchargé pour venir en aide aux émigrés dut encore se dépouiller par dévouement pour le Saint Père. On sait que le traité de Tolentino, signé en février 1797, avait imposé à Pie VI le paiement d'une somme de trente millions avec la perte des trois légations de Bologne, Ferrare et Ravenne. Toutes les églises de Rome vinrent en aide au Saint Père en sacrifiant leurs richesses, et

(1) *Le Cardinal de Bernis*, par F. Masson, page 134, en note.
(2) Voir le Bref de Pie VI aux documents de l'ouvrage de M[gr] Lacroix, p. 341.

les valeurs d'or et d'argent furent portées à la *Zecca* pour être fondues et converties en monnaie; les offrandes de l'église de S[t] Louis furent estimées à la somme très considérable de 20.000 écus; si les armoires de notre sacristie sont actuellement vides des trésors que la générosité de nos prédécesseurs y avait accumulés, ne nous en plaignons pas outre mesure puisque ces richesses ont été employées en aumônes envers le successeur de Pierre.

Ce traité de Tolentino qui fut cause de notre dépouillement, eut aussi d'autres conséquences pour S[t] Louis qu'il est bon d'indiquer: par l'article XVII de ce traité, la République française céda au Pape tous ses droits sur les différentes fondations religieuses françaises dans la ville de Rome et à Lorette, qui passèrent ainsi au Gouvernement du Saint Père, mais pour peu de temps, les Etats Pontificaux ayant été réunis à l'Empire. En fait rien ne fut changé à S[t] Louis; et après la Restauration, les divers établissements français firent retour à la France. La paix que semblait promettre ce traité de Tolentino ne fut pas de longue durée, et la mort du Général Duphot qui s'était inconsidérément mis à la tête d'une démonstration en faveur de la République française, servit, comme celle de Basseville, de prétexte à Napoléon pour s'emparer de Rome. On sait comment Pie VI fut dépossédé et amené en exil, comment ce vénérable vieillard fut brutalement transféré de ville en ville jusqu'à Valence où il mourut en 1799.

La Papauté n'était pas morte avec lui et Pie VII, élu à Venise, fit son entrée à Rome le 3 juillet 1800 au son de toutes les cloches et aux applaudissements de toute la population. Un *Te Deum* fut chanté dans notre église comme dans toutes celles de Rome. La joie fut grande aussi à S[t] Louis en apprenant l'accord survenu entre le Saint Père

et le Gouvernement français pour le rétablissement du culte catholique en France en 1802. Nous ne ferons point l'histoire de Rome pendant l'Empire et nous nous bornerons à relater quelques faits religieux qui peuvent avoir pour nous quelque intérêt.

En 1803 eurent lieu les obsèques de Pauline de Montmorin, la fille si éprouvée du dernier Ministre de Louis XVI; en 1807, celles de Joseph Suvée, Directeur de l'Académie Impériale des Beaux-Arts de la villa Médicis; elles furent honorées de la présence de S. E. Ch. Alquier, Ambassadeur de S. M. Impériale l'Empereur des français et Roi d'Italie; en 1808, fut baptisé Charles Percheron, fils d'un général de l'armée française qui eut pour parrain S. M. Gérôme Napoléon Roi des Deux-Siciles, et pour marraine S. M. la Reine Caroline, représentés par le Général Miollis, Commandant en chef des troupes impériales en Italie et par la Princesse Borghèse, née Duchesse Salviati.

Le général Miollis devait quelques mois après faire publier le décret de Napoléon, qui consommait la spoliation du Pape et la réunion à l'Empire de tout ce qui restait des Etats pontificaux; il chargeait le général de gendarmerie Radet d'enlever Pie VII du Quirinal, de le conduire à Savone, puis à Fontainebleau, d'où le Saint Père ne revint en Italie et ne rentra à Rome qu'en 1814.

Notons encore le baptême de Amédé Gabriel Jordan, fils du premier secrétaire de l'Ambassade et dont le certificat est contre-signé, de M[gr] Gabriel Cortois de Pressigny, Evêque de S[t] Malo, Ambassadeur extraordinaire de S. M. Louis XVIII, du Comte Jules de Polignac, de Gabriel de Fontenay, de l'Abbé de Sambuci, du Baron de Vaux, du Comte d'Ormesson, de Louis de Chastelux, de Maurice de Bonald, etc.

Pendant toutes ces années d'agitations successives, de persécutions contre le chef de l'Eglise, de réorganisation du clergé de France, le recrutement des chapelains de S[t] Louis dut se faire avec les plus grandes difficultés: nous voyons, par les états de la Communauté, que quelques prêtres, venus en émigration, furent attachés à notre église, mais le nombre des chapelains fut bien inférieur à ce qu'il était auparavant.

L'administration des biens confiée à un seul administrateur avait aussi beaucoup souffert d'un état de troubles si prolongé, de telle sorte qu'au commencement de la Restauration l'ambassadeur du Roi de France, M. le Comte de Blacas d'Aulps fut amené à rendre une ordonnance pour réduire les dépenses administratives afin de faciliter la prompte liquidation des dettes, la réparation des bâtiments et une distribution plus abondante de secours aux français dans le besoin.

Il constitua à cet effet une Commission dont firent partie les Evêques de Pergame et d'Orthosie, M[gr] Cuneo d'Ornano, l'Abbé de Sambucy, M. M. le Bailly de la Tremblay et Jordan, secrétaires de l'Ambassade, le Marquis de Sommery, le Chevalier de Mézières, le Baron de Vaux et Monsieur Thévenin directeur de l'Académie (1).

La Communauté de S[t] Louis n'avait pas moins besoin de fixer l'attention de Son Excellence l'Ambassadeur de France.

Pendant tout le temps de l'empire elle s'était soutenue avec peine et la vie régulière avait été bien compromise. Nous voyons cette communauté, autrefois si nombreuse, réduite à six ou sept membres avec M. Montel pour supérieur et M. Michel Petit, son prédécesseur, qui était agé alors de plus de 80 ans.

(1) Voir *Appendice*.

En 1816 M. Jean Baptiste Lamy, supérieur, n'eût pas de peine à s'entendre avec le Comte de Blacas, pour attirer à S' Louis de nouveaux chapelains et faire revivre les anciennes traditions, mais la bonne volonté ne put vaincre les difficultés qui provenaient du manque de sujets et de la diminution des revenus; le nombre des chapelains qui était autrefois de vingt cinq fut réduit à douze; la vie commune fut bien rétablie en principe, mais elle fut appliquée avec une largeur qui laissa pénétrer avec le temps plusieurs abus: toutefois le ministère paroissial ne laissa rien à désirer. M. Forzioli était Curé depuis quatorze ou quinze ans, il était très estimé des paroissiens. Il présida aux funérailles de J. B. Seroux d'Agincourt, célèbre archéologue; au baptême de Marie Emile de Lamartine, fils de Ildefonse de Lamartine, alors attaché à la légation du Roi Louis XVIII à Naples, baptême qui se fit dans la basilique de S' Pierre.

Avec le Gouvernement de Louis XVIII, S' Louis vit de nouveau les belles solennités de sa fête patronale dont nous avons eu souvent à parler; par une suite de circonstances favorables, la fête du Saint Patron de Notre Eglise s'était trouvée coincider avec la fête patronimique de nos Rois de France pendant près de deux siècles, de Louis XIII à Louis XVI: les mémbres de la Cour Pontificale, les Représentants de nos Rois, s'empressaient de se rendre aux offices de l'église avec leur cortège officiel, on y avait vu jusqu'à 30 cardinaux ensemble, avec leur suite et les Ambassadeurs avec tout le personnel de l'Ambassade; aussi le jour de la fête de S' Louis était il signalé comme l'un des jours les plus solennels parmi les jours de fête de Rome.

Le Pape venait ordinairement vers la fin de la journée vénérer les reliques du saint et prier pour la France: l'Ambassadeur du Roi entouré du personnel de l'Ambassade et

du Clergé de S[t] Louis le recevait à la grande porte de l'église. Après sa visite au Saint Sacrement dans la chapelle de S[t] Louis, le Saint Père se rendait dans la sacristie où un trône lui était préparé et où il admettait les personnes présentes au baisement de sa mule, puis l'ambassadeur le reconduisait et l'aidait à monter en carosse.

Ces usages furent repris dès les premières années de la Restausation.

Après vingt années d'interruption nous dit le *Diario*, on a célébré jeudi dernier sous les auspices du Roi Louis XVIII la fête du glorieux S[t] Louis, Roi de France, dans le temple qui a été elevé à son honneur dans cette auguste métropole de la catholicité. Le Pape Pie VII est venu y offrir le saint sacrifice de la messe, puis il y a eu chapelle cardinalice à laquelle assistèrent seize Eminences ainsi que M[gr] Cortois de Pressigny Ambassadeur de France (1).

Dès ces premiers temps fut établi un service solennel le 21 janvier pour le repos de l'âme de Loui XVI auquel assistait l'ambassadeur. Le supérieur lisait à haute voix, en présence de toute l'assemblée, le testament du Roi martyr.

Sous Charles X on célébra la fête du Roi le 4 novembre avec toute la solennité habituelle en présence du corps diplomatique; en 1828 le Pape Léon XII arriva pendant la Grand' messe, chantée avec plusieurs chœurs de musique: le célèbre David se trouvait au nombre des chanteurs. Sa Sainteté attendit que l'office fut terminé et assista ensuite à une messe basse dite par un de ses chapelains à l'autel de S[t] Louis.

Le 21 février 1829 un service fut célébré à S[t] Louis pour le repos de l'âme de Léon XII, M. l'Ambassadeur

(1) *Diario* « *Cracas* » du 27 août 1814.

Vicomte de Châteaubriand et Madame de Châteaubriand y assistèrent, et la fête de St Charles fut honorée de la présence de Pie VIII.

L'élection de Grégoire XVI fut aussi l'occasion d'un *Te Deum* chanté le 4 février 1831 en présence du Comte de Sainte-Aulaire et du corps diplomatique, qui assista aussi à la cérémonie qui eut lieu pour la fête du Roi Louis-Philippe le 1 mai.

Ces cérémonies se renouvellent si souvent que nous ne pouvons nous y arrêter: nous mentionnerons cependant celles qui eurent lieu à l'occasion des obsèques de M. le Marquis de la Tour-Maubourg, Ambassadeur et Pair de France, et dont nous avons trouvé les détails dans les notes laissées par le sacristain de St Louis.

« Son Excellence M. le Marquis de la Tour-Maubourg, Pair de France, Ambassadeur à Rome, est décédé en son palais Colonna, le 22 mai à 8 h. et demie du soir ; le 27, 28 et 29, une chapelle ardente a été établie à l'Ambassade avec célébrations de messes à trois autels, toute la matinée sous la direction de M. l'abbé Saint-Yves pour lors sacristain de St Louis. Pendant ces trois jours le clergé de Saint Louis est allé à 3 h. et demie réciter l'office des morts à la chambre même où reposait le corps du défunt richement habillé de ses habits de Pair de France et revêtu de toutes ses décorations en grand nombre, il était étendu sur un lit de parade à l'instar des Cardinaux; le clergé de St Louis après la récitation de l'office était remplacé par différents corps religieux de telle manière qu'il y eut jusqu'à la nuit des prières adressées au Tout-Puissant pour le repos de son âme.

« Le 29 mai, jour de la Très-Sainte Trinité, à 9 heures du soir, le corps fut porté à St Louis; il était dans une

voiture ainsi que cela se fait pour les Princes et pour les Cardinaux, le cortège était précédé d'un peloton de dragons et suivi du corps diplomatique, des membres de l'Académie de France, de tous les français de distinction et d'un grand nombre de voitures; un autre peloton de dragons fermait la marche du cortège; toutes les avenues des rues par où devait passer le cortège étaient gardées par des troupes à cheval. Le corps fut reçu par le clergé de S[t] Louis, le Supérieur en tête, suivant les règles de la liturgie, et M[gr] de Ligne, Cérémoniaire de la chapelle Papale. Le lendemain la messe fut chantée par M[gr] Piatti, Patriarche d'Antioche, avec l'assistance à l'autel de tous les officiers de la chapelle Papale comme cela se pratique pour les Cardinaux; les chants de la messe furent exécutés par les chantres de la chapelle Sixtine ».

Cette même année 1837 fut douloureusement mémorable; le choléra fit dans Rome des milliers de victimes; dans la matinée du jour de la fête de S[t] Louis, le Saint Viatique est sorti huit fois de notre église, et notre sacristain ne cache point les angoisses qu'il a éprouvées en se croyant saisi par ce terrible fléau.

Il continue cependant ses notes et nous dit, à l'occasion de la Fête-Dieu de l'année suivante 1838, que le Saint Sacrement fut porté par le Cardinal Odescalchi sous un nouveau dais de drap d'or, donné par M. Forzioli, ancien Curé, dans un magnifique ostensoir de vermeil orné de pierreries fines offert à notre église royale par Notre Saint Père le Pape Grégoire XVI. M. de Cambois, Chapelain de S[t] Louis, avait institué Sa Sainteté légataire universel de ses biens, avec prière de faire don d'un ostensoir à l'une des églises de Rome à son choix. Grégoire XVI a voulu donner la préférence à S[t] Louis des Français. MM. les Députés de S[t] Louis

suivaient la procession qui sortit par la grande porte, fit le tour par la rue de Ripetta, la place de St Augustin, l'Apollinaire, la place Navona où un reposoir avait été préparé d'où Son Eminence donna la bénédiction, et rentra par la rue du Salvatorello et la place St Louis.

Continuant à écouter notre sacristain, nous apprenons que Mgr Dupuche, premier Evêque d'Alger, est venu à Rome, qu'il a reçu l'hospitalité à St Louis et que le 28 décembre 1838 il a consacré dans l'église l'autel de la chapelle de St Sébastien; que la messe de la fête du Roi le 1 mai 1839 a été particulièrement remarquée à cause de la musique: la messe était de la composition de M. Bousquet, de Perpignan, pensionnaire du Roi à l'Académie de France; elle a été chantée à grands chœurs sans accompagnement d'instruments: la musique était bien religieuse et d'un très bon goût. M. Bousquet a donné preuve d'un grand talent dans son art et les espérances qu'on avait conçues de lui ne se sont pas démenties par la suite.

Nous voici arrivés à une date importante, à un événement grave pour notre église et nous ne pouvons nous empêcher en le relatant d'éprouver un sentiment profond de regret. Il nous semble que notre église en est sortie diminuée: si cette diminution n'a pas été apparente dans les années qui ont suivi, cela tient à des circonstances particulières et passagères.

A la suite de quelques difficultés intérieures entre le Supérieur et le Curé de St Louis à l'occasion des solennités officielles et du service paroissial, S. E. l'Ambassadeur de France, M. le Comte Septime de la Tour-Maubourg, sollicita de Grégoire XVI la suppression de la Paroisse de Saint Louis et son transfert à l'église voisine de la Madeleine desservie par les Clercs Réguliers de St Camille de Lellis.

On assure que le Pape repoussa longtemps cette demande : aux yeux de Sa Sainteté la France se dépouillait elle-même de l'honneur qui lui revenait d'avoir, seule entre toutes les autres nations, et depuis quatre siècles, son église nationale, jouissant de tous les droits des autres églises paroissiales de Rome ; pressé par l'Ambassadeur, Grégoire XVI fit examiner les raisons qu'on invoquait par deux Commissaires Mgr de Falloux-Coudray et le Chanoine Canali, Secrétaire du Cardinal Vicaire, et accorda enfin, à regret, ce qu'on lui demandait, par un Bref du 7 février 1840 ; la paroisse de St Louis fut transférée à la Madeleine ; il fut spécifié que le Supérieur de St Louis conserverait les droits de Curé sur les membres de la Communauté et tout le personnel habitant à St Louis (1).

« Le 17 février, lisons-nous, sur le régistre de notre sacristie, le titre de paroisse annexé à notre église royale par la Bulle de Sixte IV du 2 avril 1478 ayant été supprimé à la demande de S. E. M. l'Ambassadeur du Roi, Comte Septime de la Tour Maubourg, par les lettres apostoliques en forme de Bref de Grégoire XVIe en date du 7 février 1840 et transféré à l'église de la *Maddalena*, la remise des livres de l'ancienne paroisse de St Louis, régistres de baptême, mariages, sépultures, a été faite ce matin au nouveau Curé de la *Maddalena* en présence de M. l'Abbé Lacroix, Député de la Congrégation et de Mgr Mazzucconi, délégué de S. E. le Cardinal Vicaire ».

Le dernier acte paroissial fait à St Louis fut le baptême de Caroline Marie Françoise, fille du Marquis Patrizi de Montoro.

Le 12 mars 1840, fête de St Grégoire I, Pape, les lettres apostoliques du 7 février concernant la suppression

(1) Voir à l'*Appendix*, la série des Curés et des Supérieurs de St Louis depuis [illegible]

de la paroisse S[t] Louis et le transfert de la juridiction à la *Maddalena* ont été notifiées, ce matin, à la Communauté dans la grande sacristie, par la lecture à haute voix qu'en a faite M. l'Abbé Lacroix, Clerc national, et député ecclésiastique des Pieux Etablissements français, au nom de la Députation, dont les autres membres, M. le Comte de Rayneval et M. le Chevalier Jullien étaient également présents. La Communauté se composait de M. M. de Lassonne, Supérieur, Graziani ancien Curé, Vidal, Colonna, Terigi, Olivi, Saint-Yves, Polly et Mariani, Recteur de S[t] Yves, et ainsi fut éteinte dans notre église la vie paroissiale, qui lui assurait un concours constant de fidèles, qui la faisait participer à la vie religieuse de Rome; « cette église devenait une chapelle royale sous le protectorat de l'Ambassadeur du Roi, qui avait à exercer sur elle les droits de patronat » (1).

Après la suppression de la paroisse les choses ne furent pas grandement changées pendant les premiers temps. M. Deguéry prêcha le Carême de 1840. Son sermon du lundi saint fut suivi du chant du *Stabat* de Pergolese avec un chœur d'instruments. Le jour de Pâques, le P. Lacordaire prêcha devant un auditoire aussi nombreux que distingué avec l'éloquence qui provoquait l'enthousiasme partout il se faisait entendre.

En 1843 la station de l'Avent fut confiée à M. l'Abbé de Bonnechose, qui reçut l'hospitalité dans la Communauté; il put se rendre compte de l'état de souffrance de cette institution: au mois d'avril de cette même année, il n'y avait que sept chapelains y compris le Supérieur, M. Picard, le Recteur de S[t] Yves, et un chapelain de Lorette;

(1) Lettre de S. E. le Comte de la Tour Maubourg à M. l'Abbé Bautain, du 26 août 1844.

à la fin de l'année, le nombre était un peu augmenté, mais la vie commune n'existait plus; chacun vivait à sa guise, se préoccupant peu des obligations imposées par les Constitutions aux chapelains.

Déjà dans un précédent voyage à Rome avec M. Bautain, l'Abbé de Bonnechose avait été impressionné de l'état de S[t] Louis, et des avantages que l'église de France pourrait retirer d'un établissement riche en revenus, si on en faisait une maison de hautes études ecclésiastiques. Il se confirma dans cette pensée pendant la station de l'Avent, et fit part de ses idées à S. E. l'Ambassadeur de France, le C[te] Septime de la Tour Maubourg, qui, lui même préoccupé de l'avenir de S[t] Louis, édicta cette même année des statuts disciplinaires, conformes aux anciennes Constitutions apostoliques de 1622 pour faire revivre l'exactitude dans le service de l'église et la régularité dans la vie intérieure de la Communauté. Mais la pensée de M. de Bonnechose allait plus loin qu'à établir un ordre extérieur, il voulait tourner au profit général du clergé français et de l'église, une institution qui dépérissait et ne répondait plus aux intentions des fondateurs.

Les personnes les plus autorisées de Rome, les Cardinaux, l'Ambassadeur de France, le Saint Père lui-même, approuvaient ces intentions, encourageaient ces efforts et désiraient une modification dans ce sens. Avant tout il fallait un homme capable pour appliquer des réformes qui devaient nécessairement rencontrer des obstacles. Il fallait un nouveau Supérieur à S[t] Louis. La première pensée de l'Ambassadeur s'arrêta sur M. l'Abbé Gerbet qui était à Rome depuis dix ans, plongé dans des études qui le captivaient entièrement et qui lui firent repousser les premières avances qu'on lui fit à ce sujet; alors l'Ambassadeur qui avait

conçu, à la suite de plusieurs entretiens, une estime particulière pour l'Abbé de Bonnechose n'hésita plus et fixa son choix sur le nouveau directeur du Collège de Juilly. Il écrivit deux lettres pressantes à M. Bautain le priant de lui accorder M. de Bonnechose pour Supérieur de S[t] Louis des Français et de lui adjoindre deux membres de la Société de Juilly pour le seconder dans ses fonctions. Le gouvernement du Roi ainsi que le Saint Siège donnèrent leur approbation à cette nomination, et M. de Bonnechose revint à Rome à la fin d'octobre 1844 avec M. M. Jules Level et Adrien Reinach: son installation comme Supérieur de S[t] Louis eut lieu la veille de la Toussaint (1).

Un des premiers désirs du nouveau Supérieur fut de voir approuvés par l'autorité ecclésiastique les statuts disciplinaires établis dès l'année précédente: S. E. l'Ambassadeur sentait également la nécessité de cette approbation, il la sollicita de Grégoire XVI qui, plein d'une sollicitude paternelle pour S[t] Louis, voulut se faire rendre compte de tout, et nomma Visiteur Apostolique Antoine François Cardinal Orioli, du titre de S[te] Marie de la Minerve, qui sanctionna, approuva et confirma, au nom du Saint Siège, les nouveaux règlements à la date du 18 février 1845. « Maintenant » dit alors M. de Bonnechose « la petite Communauté de S[t] Louis est scellée dans le roc vivant de S[t] Pierre; les puissances du siècle ne prévaudront pas contre elle; nous aurons du mal et des ébranlements, mais nous subsisterons et l'œuvre de Dieu se fera. Voilà un nouveau lien entre la France et le Saint Siège: je vois dans toute notre histoire que la France n'a jamais pu être prospère, grande,

(1) *Vie du Cardinal de Bonnechose*, par M[gr] Besson, Evêque de Nîmes et d'Uzès. — Paris-Retaux-Bray, 1887, page 240. I-V.

glorieuse qu'autant qu'elle a été étroitement unie à la chaire de Pierre; ce nouvel anneau destiné à lui rattacher notre clergé m'apparaît donc comme un nouveau gage de bénédiction pour la patrie; c'est en même temps une consolation pour l'Eglise, pour le Saint Père, pour tous ceux qui savent apprécier l'influence de la France dans la marche des destinées humaines » (1).

M. de la Tour-Maubourg mourut peu de temps après cette réorganisation, mais il put déjà voir les premiers fruits de la nouvelle direction; six membres de la Communauté, chapelains ou pensionnaires qui suivaient aux Facultés de Rome les cours des Pères Passaglia et Perronne reçurent les ordres sacrés à St Jean de Latran. Il faut se rappeler qu'à ce moment il n'y avait à Rome ni Séminaire français, ni Procure de St Sulpice; ces jeunes gens trempés dans l'atmosphère romaine devaient retourner en France tout imprégnés de cet air vivifiant. Si nous parcourons les annales de St Louis depuis cette époque, les noms qu'on y rencontre, parmi lesquels ceux de trois membres de l'épiscopat actuel (2), font assez voir par leur nombre et leur valeur quelle vie nouvelle, pleine de science et de vertu a été communiquée à l'institution que l'abbé de Bonnechose a su relever de ses ruines; en même temps le culte reprenait un nouvel éclat dans notre Eglise nationale, un clergé nombreux et édifiant rehaussait de sa présence les solennités, et faisait sortir de l'oubli l'ancienne réputation de St Louis.

L'abbé de Bonnechose fut Supérieur pendant quatre années de 1844 à 1848. Il fut préconisé le 17 janvier à l'Evêché de Carcassonne et sacré dans l'église de St Louis le

(1) *Vie du Cardinal Bonnechose*, tome 1er, page 240, 241.
(2) N. N. S.S. les Evêques de Meaux, de Belley, de Nîmes.

31 janvier par S. Em. le Cardinal Orioli assisté de Mgr Lucciardi, archevêque de Damas, et de Mgr d'Andrea.

Il eut pour successeur Mgr Level qui avait été son collaborateur depuis son entrée à St Louis: mais à peine ces changements avaient-ils eu lieu que la révolution, écho de celle de février 48 en France, vint mettre le trouble dans toutes les œuvres et la crainte dans tous le cœurs: le meurtre de Mr de Rossi, ministre de Pie IX, la fuite du Pape à Gaëte, l'établissement de la République Romaine, sont des événement que nous n'avons qu'à indiquer: le siège de Rome, pendant lequel plusieurs de nos officiers et soldats trouvèrent la mort — ils dorment maintenant sous les dalles de notre église — et l'occupation de la ville par les troupes françaises en furent les conséquences. St Louis vit alors affluer sous ses voûtes un nombre inusité de fidèles. Pendant les vingt années que le St Siège fut sous la garde de la France notre église brilla parmi les premières de Rome.

Qui redira les magnificences de ces jours de fête? Sous les voûtes de l'église se pressaient l'Ambassadeur avec le personnel de l'Ambassade, l'état major du Corps d'armée d'occupation en brillants uniformes, les membres les plus distingués de l'aristocratie française et romaine. Qui nous donnera une idée de ces auditoires aussi nombreux que choisis qui se pressaient autour de la chaire de St Louis pour entendre les orateurs les plus éloquents de la mère patrie? C'étaient après Lacordaire et le P. de Ravignan, le P. de Ratisbonne, le P. Lavigne, le P. Caussette. le Cardinal de Villecourt, le P. de Damas, le P. Pététot. le P. Hyacinthe, l'abbé Bougaud, l'abbé Mermillod, le P. Souaillard et tant d'autres. qui répandaient tour à tour les flots de cette éloquence sacrée dont la source remonte chez nous au dix-septième siècle et que toutes les parties du monde catholique nous envient.

Aussi ce n'était pas seulement les français, mais tous les étrangers qui venaient entendre nos prédicateurs et trouvaient notre église trop étroite.

Dans ces années à jamais inoubliables pour ceux qui les ont vécues, c'était la France qui vivait à Rome et en particulier à S[t] Louis: la France avec sa foi, sa piété, ses élans de charité et de dévouement pour le Vicaire de Jésus-Christ. C'est de ce moment que date pour Rome ce développement des œuvres de charité qui restera toujours comme la marque du passage des Français; les Filles de la charité, les Frères des Ecoles Chrétiennes, les Sœurs de S[t] Joseph de Cluny, les Sœurs de la Croix, de la Providence sont venues avec l'armée française; elles ont été suivies par bien d'autres. C'est à la suite des prédications du P. de Ravignan que fut établie la première Conférence de S[t] Vincent de Paul pour le soulagement à domicile des pauvres étrangers. C'est à S[t] Louis que se tenaient les réunions hebdomadaires des membres de la conférence, que s'ouvrirent les écoles du soir pour nos soldats, que se déploya le zèle de M[gr] Bastide, de l'abbé de l'Isle Adam, de M[gr] de Mérode. On a dit: tout français trouve à Rome sa patrie: rien de plus vrai pendant ces années, où Français et Romains ne formaient qu'un peuple dévoué au Saint-Père.

Chercherons-nous à décrire les solennités religieuses de S[t] Louis pendant le temps de cette occupation de Rome? Nous nous arrêtons devant la pensée de retomber dans des redites qui deviendraient fatigantes. Il suffit de rappeler la présence d'un si grand nombre d'Evêques de France en 1854, lors de la définition du dogme de l'Immaculée Conception, pour que nous nous fassions une idée de la pompe qui devait accompagner les offices de notre église quand ces Prélats venaient pontifier à S[t] Louis. Cette fête de l'Immaculée

Conception dut être célébrée d'une manière particulière, sinon le jour même de la Proclamation du dogme du moins quelque temps après, puisque d'après la Bulle de Sixte IV que nous avons citée, l'église nationale des Français avait été consacrée au culte sous le vocable de l'Immaculée Conception.

Un peu plus tard ce fut encore sous la protection de la France que se réunirent les Pères du Concile du Vatican; six-cent-deux Evêques formaient le cortège du Pape quand il se rendit solennellement à la Basilique de S[t] Pierre; les zouaves pontificaux et les soldats français formaient la haie sur le passage de cette imposante assemblée.

L'ancien Supérieur de S[t] Louis devenu le Cardinal de Bonnechose, devait avoir une place marquée au milieu des autres membres de l'Episcopat. Il avait toujours conservé pour la maison de S[t] Louis un attachement plein d'intérêt et continuait à être le protecteur de notre établissement national, où il avait pris son logement. C'est là que dès l'ouverture du Concile il réunit de concert avec Son Eminence le Cardinal Mathieu, dans une première conférence, soixante-seize Evêques français qui répondirent à son invitation, et si, dans la suite, il fut reconnu plus avantageux de former deux centres de réunion, l'un à S[t] Louis, l'autre au palais Salviati, l'église de S[t] Louis fut toujours celui où se rencontrèrent les Prélats de France; c'est là qu'ils se réunirent en nombre imposant pour assister à la consécration épiscopale de M[gr] Freppel, nommé le 27 décembre 1869 à l'Evêché d'Angers, devenu vacant par la mort de M[gr] Angebault; il fut préconisé le 21 mars suivant et sacré le 18 avril, lundi de la Pentecôte, par S. E. le Cardinal Donnet, Archevêque de Bordeaux.

Mais dans les desseins de la Providence le Concile ne devait pas se terminer et les gloires de l'Eglise devaient

se voiler pour un temps devant les succès de la Révolution : la France déclare la guerre à l'Allemagne ; le Concile est interrompu : l'Empire tombe à Sedan; les canons de l'Italie ouvrent la brèche de la Porta Pia, le pouvoir temporel des Papes n'existe plus, les italiens sont maîtres de Rome.

Arrêtons-nous ici, c'est une nouvelle époque qui commence pour la ville éternelle. Elle devient capitale de la jeune Italie qui y apporte des éléments nouveaux en voulant la transformer selon les projets de son ambitieuse jeunesse.

Aussi bien n'aurions-nous qu'à signaler les mêmes solennités : des *Te Deum* à l'occasion du passage des Pèlerins français, ou du Jubilé du Saint Père ; le sacre de Mgr Czaski, nouveau nonce de Paris, celui de Mgr Larue Evêque de Langres ; les funérailles de M. Mariani, Ambassadeur de la République française auprès du Roi d'Italie, qui furent célébrées avec la pompe officielle ordinaire et où le représentant du Roi, les officiers de l'armée italienne prirent, hélas, les places des zouaves pontificaux et des officiers français.

FACIES EXTERNA TEMPLI SANCTI LVDOVICI REGIS GALLORVM
NATIONIS GALLICANÆ





Nous avons parcouru la série des faits historiques qui se rattachent à l'église de S[t] Louis, poursuivons maintenant notre étude à un autre point de vue: arrêtons-nous devant le monument que la piété de nos ancêtres a laissé à notre admiration et confié à nos soins.

Nos regards se fixeront d'abord sur la façade, l'une des mieux réussies des églises de Rome: nous savons déjà que nous en sommes redevables à Jacques de la Porta, célèbre architecte de la fin du XVI[e] siècle et qu'il la fit élever sous le Pontificat de Sixte-Quint.

Jacques de la Porta, nacquit aux environs de Côme vers 1520, il vint à Rome où il fut élève de Vignole; il fit construire la chapelle Grégorienne, le petit temple des grecs, l'église de Notre Dame des Monts, celle de S[t] Pierre aux liens. Après la mort de Vignole, il termina, de concert avec Fontana, la magnifique coupole de S[t] Pierre: nous lui devons avec la façade de S[t] Louis, celle de la Trinité des Monts, autre église française, et les plans du palais *Madama* qui furent exécutés par Cigali.

Les administrateurs de S[t] Louis ne pouvaient confier l'achèvement de notre église à un plus habile architecte.

Notre façade est entièrement construite en pierres calcaires de Tivoli, dites de Travertin, et se compose de deux ordres d'architecture superposés. Elle s'élève au-dessus du niveau de la place S[t] Louis, sur un plan formé de trois degrés que préservent quatre bornes de plus d'un mètre de hauteur, dont deux de granit rouge. Une plinthe de 32 mètres qui court sur toute la longueur de la façade supporte les bases du premier ordre dorique qui est divisé verticalement en cinq parties: au centre se trouve la grande porte d'entrée décorée d'un ordre ionique avec colonnes et fronton triangulaire; les deux autres portes, à droite et à gauche, correspondent avec les nefs intérieures, elles sont d'ordre dorique avec bordure continue, l'architrave formant corniche; aux deux côtés extrêmes, la décoration se compose de deux niches portées sur deux écus dans lesquels est sculptée en fort relief la salamandre couronnée au milieu des flammes avec ces exergues, à droite: *nutrisco et extinguo*, à gauche: *erit christianorum lumen in igne*. Dans les niches sont placées des statues: d'un côté Charlemagne en costume d'Empereur romain tenant d'une main le globe du monde et de l'autre le glaive; du côté opposé, S[t] Louis Roi de France, en costume du temps de Louis XIV, tenant en main la Couronne d'épines.

Dans la partie supérieure de ce premier ordre d'architecture, et au-dessus des statues on voit deux cartouches représentant divers emblêmes entourés d'une couronne de lauriers.

Une corniche ou entablement qui se prolonge tout le long de la façade sépare ce premier ordre d'architecture de l'ordre corinthien supérieur: il s'élève sur un stylobate

continu lequel soutient les bases et les pilastres qui suivent en profil le même mouvement que celui de l'ordre inférieur: dans la partie du milieu et au-dessus de la porte d'entrée se trouve une grande fenêtre, décorée de colonnes ioniques et dont le devant forme balcon avec ballustres; le tout en un plein cintre indiqué par une corniche et qui se retrouve au-dessus des deux fenêtres; à droite et à gauche de la fenêtre du milieu et surplombant les portes latérales du premier ordre se trouvent deux niches dans lesquelles sont placées les statues de deux Reines de France: Ste Clotilde et Ste Jeanne de Valois.

Le tout est surmonté d'une corniche du même ordre qui, se profilant obliquement, forme le fronton triangulaire et couronne l'édifice; au milieu se détachent en relief les armes de France aux trois fleurs de lys, sculptées en marbre blanc et soutenues par deux génies, et au dessus du timpan s'élève le signe de la Rédemption.

Les lignes, cordons et corniches, qui séparent les deux ordres d'architecture que nous venons de décrire, se profilent sur les deux côtes de l'église à droite et à gauche et forment, en retrait, comme les faces de deux tours carrées masquées par la façade elle même. Ces deux constructions qui s'élèvent jusqu'à la hauteur de la base du timpan, reproduisant les niches et croisées de la façade, semblent inachevées et ont donné lieu de penser que l'architecte avait formé le projet de les surélever encore d'un étage pour en former peut-être les clochers de l'église; mais il est probable que les murs des deux chapelles intérieures de l'église n'ayant pas été destinés, par les premiers architectes, à supporter une élevation aussi grande, ne lui ont pas permis de poursuivre son projet: peut-être aussi, ces constructions n'ont elles d'autres raisons que de servir de contrefort.

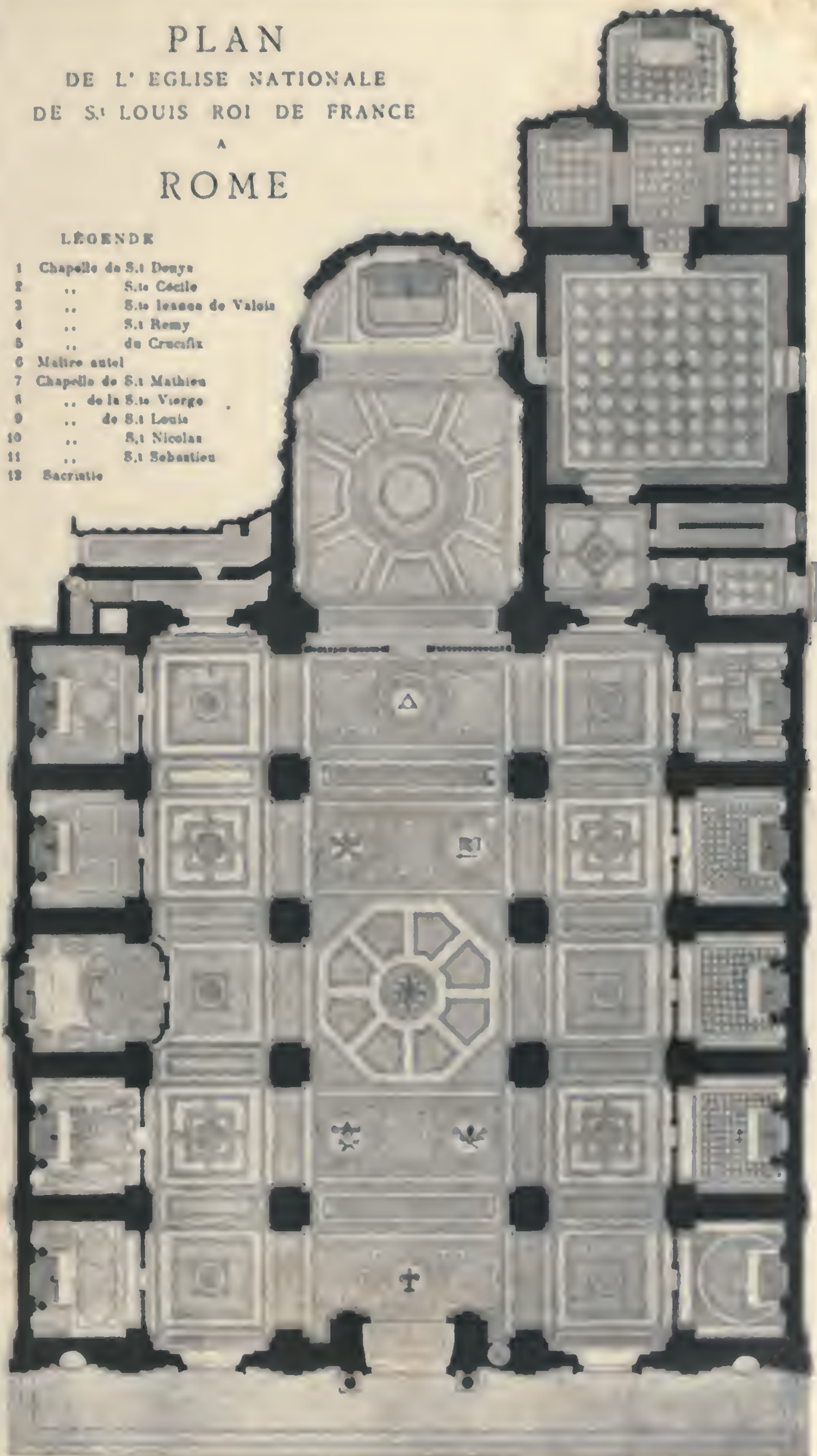
Cette façade, ainsi que nous l'avons dit, est appréciée comme l'une des plus belles de Rome; non point cependant qu'elle ne soit sujette à critique; on l'accuse en effet de manquer de relief; quoiqu'elle soit riche dans les lignes de son architecture, sobre dans ses ornementations, régulière dans ses pilastres et ses corniches, elle reste un peu froide et un peu trop effacée.

Les quatres statues qui garnissent les niches ne sont pas anciennes; l'auteur de la *Rome antique et moderne*, ouvrage publié en 1750, dit qu'elles sont récentes. Elles sont en effet du Sieur de L'Estache, pensionnaire de l'Académie de France à Rome, qui a du les exécuter vers 1730 (1).

Entrons dans l'édifice dont nous venons de décrire l'extérieur: passant par la grande porte du milieu et nous plaçant sous la tribune des orgues nous aurons une vue d'ensemble du monument et nous serons charmés par l'impression que nous feront éprouver l'harmonie des lignes et des couleurs, la régularité des diverses parties, la richesse des ornementations et la majesté du temple consacré à la gloire de Dieu.

Ce revêtement de marbre aux diverses teintes, se fondant dans une tonalité très douce du jaune de jaspe de Sicile, porte au recueillement qui convient à une église; les dorures des ornementations ont perdu de leur reflet sous l'action du temps et s'unissant aux couleurs des marbres du Sanctuaire forme un ensemble de teintes qu'on ne retrouve pas dans les autres églises de Rome, où l'éclat des couleurs semble trop vif sous le soleil de l'Italie.

(1) « Le quattro statue però sono moderne e sono state scolpite da M. [illegible] » *Roma antica e moderna*, 1750, page 557. Voir *Académie de France à Rome* par Lecoy de la Marche.


PLAN
DE L' EGLISE NATIONALE
DE S.t LOUIS ROI DE FRANCE
A
ROME
LÉGENDE
1 Chapelle de S.t Denys
2 .. S.te Cécile
3 .. S.te Jeanne de Valois
4 .. S.t Remy
5 .. du Crucifix
6 Maître autel
7 Chapelle de S.t Mathieu
8 .. de la S.te Vierge
9 .. de S.t Louis
10 .. S.t Nicolas
11 .. S.t Sebastien
12 Sacristie



INTÉRIEUR DE L'ÉGLISE.

Notre église est partagée en trois nefs; celle du milieu plus large que celles des bas-côtés, se prolonge dans un vaste sanctuaire qui reçoit le jour d'une coupole et donne à tout le monument l'apparence d'une longueur supérieure à la longueur réelle qui est de 43m 25, de la porte d'entrée à l'extrémité de l'abside; la largeur de cette nef entre les pilastres est de 8m 90.

Les deux nefs latérales ont 30m 25 de longueur sur 5m 30 de largeur, et la largeur totale des trois nefs, y compris les pilier, est de 21m 90: la hauteur de la voûte, à partir du pavé de l'église, est de 18m.

Les nefs sont partagées entre elles par deux rangées de quatre piliers de chaque côté, reliés par des arcs en plein cintre, ornementés comme le reste de l'église. Cette ornementation architecturale intérieure est d'ordre ionique: les pilastres adossés aux piliers atteignent la frise assez élevée et leur hauteur en diminue à l'œil la grosseur; ils ont des chapiteaux aux larges volutes reliées par une guirlande de fleurs; le fond de chaque chapiteau est canelé aux moulures en relief, et ils sont dorés ainsi que la face de l'architrave et la corniche; la frise est en marbre de la même teinte que celle du revêtement des pilastres, qui sont revêtus de jaspe de Sicile à teinte rouge, dont les dessins concordent, se faisant face l'un à l'autre sur chaque côté de la nef: les pilastres du sanctuaire sont en jaspe de Sicile jaune, encadré de vert sombre antique.

La voûte du plafond de la grande nef a la forme cylindrique, interrompue par des lunettes qui donnent lieu à six grandes fenêtres de chaque côté, dont deux dans le sanctuaire. La décoration de cette voûte est faite en caissons aux diverses formes avec rosaces encadrées dans une corniche, le tout doré sur un fond blanc: des arcs correspondant

à chaque pilier, dont le dessous est décoré de grandes fleurs de lys dorées, divisent le plafond en autant de compartiments: au centre est placée une grande fresque, que nous devons à un peintre français, représentant la mort et l'apothéose de St Louis, dans un magnifique encadrement de moulures dorées.

Charles Natoire, né à Nîmes en 1700 ayant remporté le prix de peinture en 1721 fut envoyé à Rome comme pensionnaire de l'Académie de France; à la fin de ce premier séjour, il obtint le prix de l'académie romaine de St Luc: de retour en France il s'acquit une grande réputation par ses décorations dans le genre de Boucher; il peignit dans la chambre de la Reine, au château de Versailles, la *Jeunesse et la Vertu présentant deux Princesses à la France,* ce qui lui valut d'être nommé membre de l'Académie de Peinture. En 1751 il fut nommé Directeur de l'Académie Royale de France à Rome en remplacement du sieur de Troy: le plus important travail qu'il exécuta depuis cette époque, est la peinture de la voûte de St Louis: cet ouvrage lui mérita de nouveaux honneurs, car il fut à la suite nommé chevalier de St Michel.

Au premier plan de cette vaste fresque, on voit la France éplorée pleurant à genoux près du cercueil du Roi qui se trouve placé à l'entrée de la tente, au camp de Tunis: un guerrier debout, portant l'oriflamme, cache ses larmes et sa douleur; à l'arrière plan s'aperçoivent au milieu du camp d'autres malades secourus par les ministres de la religion: deux génies aux côtés du cercueil portent l'un les armes de France, l'autre la couronne d'épines: dans la partie supérieure, St Louis est transporté au ciel par un groupe d'anges dont les uns portent les emblêmes des vertus royales; lui-même est appuyé sur la Religion qui tient d'une main

le calice surmonté de la sainte hostie et soutient de l'autre le bras du Saint Roi; à côté l'Empereur Charlemagne, ayant en tête la couronne fermée, porte le globe du monde surmonté de la croix: au dessus, N. Seigneur avec le signe de la rédemption, dans un soleil radieux et au milieu des anges, ouvre les bras pour recevoir son fidèle serviteur: l'ensemble de cette composition, l'exactitude du dessin, la fraîcheur du coloris font justement apprécier cette œuvre par les critiques de l'art.

Natoire entreprit ce travail en 1754, il y mit beaucoup de soin et de zèle, voici ce qu'il en dit dans sa correspondance:

10 décembre 1753. « Je fis, il y a environ un an, étant engagé par M. l'abbé de Canillac (1), une pensée pour le plafond de l'église de St Louis, que l'on continue toujours à décorer; il en fut si content qu'il la fit voir au Pape, et elle fut approuvée. Comme elle sera faite à fresque, elle sera moins fatigante et moins longue. Cela représentera la mort de St Louis, dans sa dernière croisade, à Tunis, et son passage dans le ciel. M. l'Ambassadeur s'intéresse beaucoup pour cet ouvrage, il compte qu'à la St Louis prochaine cette église sera achevée et qu'il sera en état de faire les honneurs à tout le Sacré Collège qui vient ce jour-là célébrer la feste ».

Et au mois d'avril suivant il écrit: « Mon ouvrage de St Louis s'avance; je suis dans la peinture à fresque jusqu'au cou. C'est une opération toute différente à laquelle les peintres ne devraient pas ignorer; j'ai finy le grand carton avec assez de succès, il a trente-trois pieds de proportion » (2).

(1) M. de Canillac était alors Auditeur de Rote.

(2) Cf. *Nouvelle biographie générale* publiée par Firmin Didot — article Natoire — l'*Académie de France à Rome*, par Lecoy de la Marche, pages 270, 272.

Ce travail absorba Natoire pendant environ trois mois et nous donne une preuve de la rapidité de son exécution qui ajoute un nouveau prix à ce chef-d'œuvre.

Poursuivons la visite de l'église en commençant par la nef et les chapelles de droite.

En passant devant le bénitier incrusté dans le pilier remarquons l'inscription : elle nous avertit que nous pouvons gagner dix jours d'indulgence accordés par le Pape Innocent IV, si nous voulons bien prier dans cette église pour le Roi de France (1).

Les nefs latérales n'ont rien de bien remarquable, leur décoration est en stuc ; le plafond en est divisé en autant de parties qu'il y a de chapelles par des arcs qui relient les pilastres des piliers de la grande nef avec ceux qui divisent les chapelles et dont l'entredos est décoré par un grand feston de feuilles de laurier ; chaque espace compris entre ces arcs est recouvert par une voûte à voile, ornée de caissons, ayant au centre une rosace avec corniche en forme de losange.

Entrons dans la première chapelle à droite : elle est fort simple, les parois en sont peintes en imitation de marbre, et la voûte est revêtue d'ornementations simulées de reliefs blancs sur or. Elle servait autrefois de baptistère, et les auteurs anciens nous disent qu'elle était dédiée à S[t] Jean Baptiste et à S[t] André. — L'abbé Titi, nous parle d'un tableau représentant S[t] Jean et S[t] André, d'un auteur

(1) QVICVNQ. ORAT PRO REGE FRANCIÆ
HABET DECEM DIES DE INDVLGENTIA
A PAPA INNOC. IV.
S. THOM. IN SVPPLEM. QVÆST. XXV.
ART. III. AD SECVNDVM
ET IN IV. SENTENTIAR. DIST. XX. QVÆST. I
ART. III. QVÆSTIVNC. III. AD SECVNDVM



LE TRIOMPHE DE SAINT LOUIS. — Fresque de Natoire.

inconnu (1). Nibby dans sa *Rome de 1838*, dit que le tableau représentant S[t] Jean Baptiste est de Baptiste Naldini, mais qu'il a été détérioré par des retouches (2). Ce tableau ainsi que le baptistère en marbre et bronze d'une valeur artistique très appréciable ont été vendus et transportés en Angleterre, après la suppression de la paroisse de S[t] Louis, et maintenant l'autel qui a la forme d'un tombeau droit divisé en trois compartiments avec encadrement de jaune antique et albâtre diapré, est surmonté d'un cadre en fortes moulures de marbre africain rouge entourant un tableau où l'on voit S[t] Rémi guérissant un aveugle. Ce tableau est de Renaud Levieux, peintre français, né à Nîmes vers 1630, qui fit plusieurs séjours en Italie, pendant lesquels il se perfectionna dans la correction du dessin, dans l'éclat et la vérité du coloris, qualités qui lui méritent une place distinguée parmi les artistes du second ordre.

Sur chacune des parois de la chapelle sont appliqués deux monuments à peu près identiques et imitant deux portiques à deux colonnes surmontés d'un fronton d'ordre toscan, aussi remarquables l'un et l'autre par la qualité des marbres employés que par l'ensemble de l'architecture.

Celui de gauche est dédié à la mémoire de Charles d'Angenne, plus connu sous le nom du Cardinal de Rambouillet, qui fut honoré de la pourpre par S[t] Pie V, en 1570, à la demande de Charles IX. Le Roi de France l'avait en grande amitié et l'avait nommé son Ambassadeur auprès

(1) « Il quadro della prima capella a mano destra con li Santi Giovanni Battista e Andrea Apostolo è opera di qualche naturalista del quale non mi è stato possibile sapere il nome ed io non voglio battezzarlo ». Titi, page 121.

« Il quadro della prima cappella a mano destra entrando con i SS. Giovanni Battista ed Andrea Apostolo è di incerto autore ». *Rome antique et moderne*, page 557.

(2) *Roma nell'anno* MDCCCXXXVIII, descritta da Antonio Nibby. Roma 1839, page 313.

du Saint Siège. Le Cardinal de Rambouillet assista au Concile de Trente, où son intervention, motivée par sa grande connaissance des affaires ecclésiastiques, fut très remarquée. Il mourut en 1587 pendant un séjour à Corneto, dont il était Gouverneur, laissant le souvenir de ses inépuisables charités (1). Ce monument se compose d'un portique de divers marbres; le fût des colonnes est de vert antique, les chapiteaux et les bases en jaune, l'architrave en vert émeraude, la frise en gris noirâtre, le fronton en *Porta Santa* avec la cimaise en marbre violet et les panneaux et soubassements en vert antique; un médaillon avec le portrait du Cardinal peint sur ardoise, entouré d'un cadre en marbre, forme le milieu des colonnes et sur le haut du fronton sont placées, dans un écu, les armes du Cardinal (2).



A droite et à gauche se trouvent les souvenirs plus modestes de Marie Marcelle Clary et de Ernest Collin.

(1) Voir MORONI, *Dizionario di erudizione storico-ecclesiastica.*

(2) Voir à l'*Appendix*, l'inscription.

Le portique qui fait face à celui du Cardinal de Rambouillet, tout en étant de même ordre d'architecture, est peut-être plus complet ayant ses colonnes complètement isolées et placées devant les pilastres correspondant avec leurs pieds droits et leur archivoltes, donnant lieu à une niche centrale. Le fût des colonnes est en brèche de Serravezze rouge, les chapitaux et les bases en jaune antique, l'entablement en marbre diapré: les piedestaux en marbre africain sombre et les panneaux avec les soubassements en albâtre, la niche avec son archivolte en *Portovenere* font ressortir le buste placé dans le centre et soutenu par un piedestal blanc: une inscription sur marbre rouge nous apprend que le monument a été élevé à la mémoire de Claude du Puy, Baron de Bellefage, mort en 1577, sur lequel nous n'avons pu recueillir de renseignements intéressants (1). Cet édicule est accompagné de chaque côté par les monuments en souvenir de Pierre Roguet, sculpteur, pensionnaire de l'Académie de France à Rome, mort en 1850, de Marie Marcelle Marchais et Julie Lego; sur les piliers de droite et de gauche nous voyons les épitaphes



(1) Voir à l'*Appendix*, l'inscription.

de deux attachés à l'Ambassade près le Saint Siège: Mr le Cte Albert de la Martre et Mr le Cte Etienne de Maussabré Beufvier, morts dans ces dernières années.



En sortant de cette chapelle se dresse en face de nous, adossée au pilier de la grande nef, une pyramide élevée à la mémoire des soldats français tués au Siège de Rome en 1849.

C'est un tombeau recouvert par un timpan et appuyé sur un soubassement avec des espèces d'acrotères autour desquels s'enlace une grosse guirlande de feuilles de chêne et de branches d'if. Au dessus du timpan sont placées, avec la croix de la légion d'honneur, des couronnes d'immortelles mêlées à des branches de lauriers et de palmiers, le tout en marbre blanc surmonté d'un tronc de pyramide encadré dans une bordure de marbre noir, qui produit un effet imposant sur le pilier auquel ce pieux monument est appliqué. Sur le tombeau ressortent en relief les mots *Honneur et Patrie*, et l'inscription placée sur la pyramide est ainsi conçue:

AUX SOLDATS FRANÇAIS
MORTS
SOUS LES MURS DE ROME
EN MDCCCXLIX
LEURS FRÈRES D'ARMES
DU CORPS EXPÉDITIONNAIRE DE LA MÉDITERRANÉE

UNE MESSE QUOTIDIENNE
POUR LE REPOS DE LEURS AMES
A ÉTÉ FONDÉE DANS CETTE ÉGLISE
PAR LE SOUVERAIN PONTIFE
PIE IX
PRIONS POUR EUX

Cette inscription fait mention de la reconnaissance de Pie IX pour l'armée française qui l'avait rétabli dans la possession de son pouvoir temporel, car en même temps que les troupes du Corps expéditionnaire de la Méditerranée faisait élever ce monument de marbre en signe de pieux souvenir pour leurs frères décédés, le Saint Père leur donnait un autre témoignage plus précieux en faisant, de son propre avoir, une fondation de messe à perpétuité pour le repos de l'âme de ces vaillants défenseurs des droits du Saint Siège; suivant cet acte de fondation, il se dit chaque jour dans l'église de St Louis une messe à cette intention (1).

Sur le pilier opposé, qui sépare les deux chapelles, se trouve le monument du premier Directeur de l'Académie de France à Rome.

Charles Errard peintre et architecte, né à Nantes, vint une première fois à Rome et fut placé sous la protection

(1) Voir *Appendix*.

du Maréchal de Créqui, Ambassadeur de France près d'Urbain VIII. Après quelques années d'études il revint en France et fut fort apprécié de Sublet des Noyers, alors Surintendant des bâtiments royaux, qui le renvoya à Rome se perfectionner dans son art. Pendant ce second séjour Errard se mit en relation avec le Poussin qui l'aida de ses conseils; il devint l'un des plus habiles dessinateurs de son temps; à son retour on lui confia la décoration du Palais Royal alors habité par Louis XIV. Il se fit remarquer par la belle ornementation de la salle de spectacle de ce palais, et il fut nommé l'un des douze fondateurs de l'Académie de peinture. Il décora ensuite le Louvre, les appartements du Cardinal Mazarin, ceux de la Reine Mère Anne d'Autriche; le petit château de Versailles, ceux de S[t] Germain et de Fontainebleau lui doivent aussi plusieurs décorations très estimées. Mais le plus beau titre de cet artiste au souvenir de la postérité, est d'avoir inspiré, d'après quelques auteurs, secondé et heureusement réalisé, d'après d'autres, la pensée de Colbert dans la fondation de l'Académie de France à Rome. Errard revint donc à Rome en 1666 avec douze élèves et organisa cette école devenue si utile et si féconde pour le développement des arts en France. Etant Directeur de cette Académie, il fit mouler la colonne Trajanne, l'*Hercule* du Palais Farnèse, le *Gladiateur* et un grand nombre d'autres chefs d'œuvres de l'antiquité. Il fut nommé Directeur ou Prince de l'Académie de S[t] Luc à Rome et obtint la jonction des deux Académies française et romaine aux grands avantages des jeunes élèves. Il fut aussi Administrateur des Etablissements français et mérite encore à ce titre une place particulière dans les souvenirs de S[t] Louis. Il mourut à Rome fort âgé, à 88 ans, dit notre épitaphe, et fut enterré avec grande pompe dans notre

église. Le monument érigé à sa mémoire est d'une forme assez bizarre ; l'exécution en style du XVI[e] siècle est assez réussie. Le médaillon avec buste en relief, qui surmonte une inscription en son honneur, est couronné par un timpan concave soutenu par deux volutes latérales ; la plaque de marbre blanc portant l'inscription est entourée d'une bande de jaune antique décorée de festons en relief de marbre blanc (1).



Au dessous et sur le même pilier nous voyons un médaillon encadré par une corniche de jaune antique, représentant en peinture le portrait de Noël Salicetti mort en 1784, Archiaster ou premier médecin de Clément XIV et de Pie VI.

(1) Voir *Appendix.*

Moroni, dans son *Dictionnaire de science ecclésiastique*, s'étend longuement sur les prérogatives et les privilèges attachés à cette charge: « Le premier médecin du Pape avait rang parmi les camériers secrets; il était Prélat de *Mantellone* alors même qu'il fût marié, il prélevait certaine taxe » etc., mais ce qu'il nous importe plus de savoir c'est que Noël Salicetti, né à Nebbia, en Corse, jouissait d'une très grande réputation de science. Il fut chargé de faire, avec Adinolfi, aussi médecin du Pape, l'autopsie du corps de Clément XIV pour répondre aux bruits que l'on faisait courir de l'empoisonnement du Pape. Sous Pie VI il fut nommé Professeur de médecine à la faculté de la Sapience, et sa science théorique et pratique, jointe aux qualités les plus aimables, lui firent une telle renommée qu'il était devenu le médecin le plus recherché de Rome.

La seconde chapelle, dans laquelle nous entrons, est dédiée à Ste Cécile, c'est le joyau de notre église.

Nous avons dit que nous en devions l'ornementation si remarquable et si artistique à la générosité de Pierre Polet. prêtre du diocèse de Noyon. L'inscription placée sur sa tombe au milieu de la chapelle par son neveu Daniel Polet nous apprend que son oncle, notre bienfaiteur, était écuyer apostolique, *Scutifer apostolicus.* C'était une charge qui s'achetait sous certaines conditions et qui conférait certains privilèges honorifiques, comme celui d'entourer le Pape dans les fonctions publiques. Sixte-Quint régla ces attributions et ces faveurs en même temps qu'il fixa le nombre de ces écuyers apostoliques à 104: ils formaient un collège avec des dignitaires et avaient rang dans la cour pontificale: cette charge se payait 1300 ducats (1).

(1) Voir Moroni, *Dict.*

Si Pierre Polet était favorisé des biens de la fortune il était aussi généreux pour l'honneur de Dieu et de l'Eglise. Il vivait au temps du Cardinal Sfondrate et avait dû participer à l'émotion de toute la ville de Rome à la nouvelle qu'on venait de découvrir le tombeau de la Vierge romaine et qu'on l'y avait reconnue dans un état de conservation miraculeuse: il fut certainement parmi ceux qui vinrent contempler Cécile dans toute la vérité de son martyre: il assista à ces fêtes solennelles qui eurent lieu le 21 novembre 1599, lorsque le Pape Clément VIII, précédé du Sacré Collége, descendit la nouvelle châsse dans la crypte de l'église de Ste Cécile au-delà du Tibre. Le Pontife était sous un dais splendide dont les lances étaient portées par les Ambassadeurs de la République de Venise et du Duc de Savoie, l'Ambassadeur de France soulevant la chappe. Il fut de ceux que ces événements si fortifiants pour la foi, encouragèrent à une dévotion plus marquée envers cette patricienne romaine, devenue par son martyre l'une des plus pures gloires de l'Eglise.

N'est-ce pas probablement dans ces circonstances spéciales qu'est venue à Pierre Polet la pensée de dédier une des chapelles de St Louis à Ste Cécile, dont on racontait à l'envie les témoignages de la puissante intercession auprès de Dieu, en publiant les nombreux miracles qui suivirent l'ouverture de son tombeau ?

Il fit d'abord construire l'autel en marbre jaune avec encadrement de vert antique; au-dessus du gradin de l'autel, se profilent deux pilastres de marbre jaune avec chapiteaux, fronton et corniche de marbre blanc, le tout encadrant un tableau de Ste Cécile qui est doublement précieux au point de vue artistique; c'est une copie de la Ste Cécile de Raphaël, du musée de Bologne, faite par Guido Reni.

Tout le monde connaît et apprécie la Ste Cécile de Raphaël: la Sainte est accompagnée de quatre autres saints; à sa droite St Jean l'Evangéliste et St Paul, à sa gauche St Augustin et Ste Madeleine; toutes ces figures sont fort



belles, mais s'il est permis de le dire, ne laissent pas entrevoir le sentiment religieux qui devrait animer les saints personnages que l'artiste a voulu représenter. Ste Cécile se trouve au milieu; elle tient un instrument de musique et écoute avec ravissement, en levant les yeux au ciel, le concert des anges; elle pourrait être plus idéalisée par des

formes un peu moins épaisses; on sait que dans les derniers temps de sa vie, Raphaël se laissait aller facilement à ce penchant à l'encontre de sa première manière de représenter les Madonnes et les Vierges.

Notre copie du Guide a pour nous le défaut d'avoir poussé beaucoup trop au noir, de telle sorte que toutes les beautés de cette œuvre d'art sont à peu près perdues aux regards, à peine distingue-t-on les principaux personnages; les détails échappent. Est-ce la faute des couleurs employées? Pour donner plus de coloris à ses tableaux Guido Reni fit plusieurs essais, employant le blanc de céruse et d'autres couleurs inusitées; peut être notre copie a-t-elle subi les conséquences d'un de ces essais que nous ne saurions assez déplorer.

Ce fut en 1614 que Pierre Polet confia la décoration de la chapelle de S[te] Cécile à Domenico Zampieri, plus connu sous le nom du Dominiquin, qui jouissait alors d'une réputation justement méritée par de nombreux chefs-d'œuvre déjà connus: la flagellation de S[t] André qui est au mont Cœlius; la délivrance de S[t] Pierre qui est aujourd'hui à S[t] Pierre-aux-liens; la décoration de la chapelle de l'abbaye de Grottaferrata, et par dessus tout la Communion de Saint Gérôme le plus précieux des tableaux de la galerie Vaticane; c'est après avoir terminé ce magnifique tableau, qui commandera toujours l'admiration, qu'il mit la main aux travaux de notre chapelle et qu'il la décora dans tout son ensemble sauf la partie de l'autel ornée par le tableau de Guido Reni dont nous venons de parler. On ne mentionne généralement dans les guides de Rome que les deux grandes fresques qui couvrent les côtés de la chapelle, à l'exclusion des trois autres sujets qui ornent la voûte, c'est un tort, car nous devons au Dominiquin un ensemble de cinq

fresques dans lesquelles il a reproduit les principaux faits du martyre de notre glorieuse sainte.

Notre artiste composait difficilement, il méditait longtemps ses sujets avant de les exécuter ; il affectionnait Sainte Cécile, et en avait déjà plusieurs fois reproduit la céleste figure dans ses tableaux. Nul doute qu'il ne se soit inspiré dans l'occasion qui nous occupe, des actes du martyre de Ste Cécile qui avaient été publiés, avec le détail des événements dont nous avons parlé, quelques années auparavant par Dom Bosio.

Dans le premier compartiment de la voûte à droite, nous voyons Cécile et son époux Valérien à genoux, et au milieu un ange leur offrant à chacun une couronne de fleurs ; c'est la traduction de ce passage des actes : « Valérien entrant dans la chambre trouva Cécile prosternée dans la prière, et près d'elle l'Ange du Seigneur tenant dans sa main deux couronnes de roses et de lys, et il dit aux deux époux : méritez de conserver ces deux couronnes par la pureté de vos cœurs, c'est du ciel que je vous les apporte ». Il y a dans la composition du Dominiquin dans la pose de Cécile et de Valérien, dans le maintien de l'ange, une délicatesse, une modestie, un je ne sais quoi de céleste que la plume ne saurait rendre comme le pinceau.

Dans le compartiment opposé, c'est encore une scène des actes que nous avons sous les yeux. Cécile est conduite devant Amalchius, Préfet de Rome, qui l'engage à sacrifier aux idoles : il faut avoir lu cet interrogatoire durant lequel la fermeté, le calme et la foi, se montrent dans la dignité du maintien, dans la fierté des réponses, dans la force des raisons de l'accusée, pour donner à Cécile cette pose devant son interrogateur. Amalchius siège dans le Prétoire, les sacrificateurs amènent les victimes, les statues des Dieux remplissent la salle, le trépied est là tout à côté avec des



SAINTE CÉCILE DISTRIBUANT DES VÊTEMENTS AUX PAUVRES.

Fresque du Dominiquin

charbons allumés, il n'y a qu'à jeter un peu d'encens et Cécile avec un juste dédain dans un mouvement de tête plein de grâce, accentue son refus et semble dire: « Fi donc! quoi! tu appelles des Dieux, ces objets que nous voyons n'être que des pierres! ces statues rendraient plus de service si on les jetait dans une fournaise pour en faire de la chaux. Le Christ seul peut sauver de la mort et délivrer du feu l'homme coupable ».

Sur les deux faces latérales de la chapelle sont représentées deux autres scènes des actes du martyre en deux grandes fresques de 3m 40 de hauteur sur autant de largeur: sur celle de droite, le Dominiquin nous montre Ste Cécile donnant ses richesses aux pauvres de Rome: la Sainte se trouve sur une terrasse assez élevée de son palais, d'où elle distribue les vêtements, que ses servantes lui passent, à des pauvres qui se trouvent en contre-bas: la diversité des groupes et des mouvements de ces pauvres tous empressés à recevoir les largesses de la Sainte, donnent à cette composition une vie, une impression de réalité qui font de cette peinture, une œuvre très justement remarquée et appréciée. Ce n'est pas que cette peinture du Dominiquin ne soit sujette à critique: à peine son travail était-il terminé que ses rivaux, Annibal Carrache à leur tête, exhalèrent leur jalousie en critiques amères: partant de ce principe que les actions secondaires d'un sujet ne doivent point détourner l'attention du sujet principal, ils blâmèrent et condamnèrent les divers groupes de la composition de notre artiste; quelle nécessité, disaient-ils, d'introduire dans cette scène de charitable libéralité, ces divers incidents; une mère frappant l'enfant qui veut ravir à son fils le vêtement reçu; un enfant près de son père se riant de son petit camarade qui se coiffe d'un morceau d'étoffe, et cet autre qu'une

vieille femme aide à passer la tête et les bras dans une blouse couverte de riches broderies, et ce juif comptant sur ses doigts le prix qu'il veut donner des étoffes qu'on lui offre? tout cela est plus le fait d'un marché que d'une distribution charitable (1).

Plus récemment des critiques d'un autre genre se sont élevées: l'auteur du *Parfum de Rome* s'en est fait l'écho: il juge cette fresque comme néfaste, « le réalisme y coule à plein et est contraire à la vérité; les pauvres, ce sont des gueux qui se houspillent; la haine du pauvre respire dans cette scène. Certes tels ne furent point les pauvres dans la primitive église, ceux que Cécile appelait ses frères; on ne comprend pas comment le Dominiquin a pu faire une telle faute, ni comment les donateurs de la chapelle et le clergé ont pu l'accepter » (2).

Je ne sais si les pauvres des premiers siècles de l'Eglise étaient tellement différents de ceux de nos jours, qu'ils eussent perdu cette avidité à un secours, cet empressement à tendre la main pour recevoir une aumône, j'ai peine à croire que les malheureux secourus par S[t] Laurent ne se soient pas montrés aussi empressés que ceux de S[te] Cécile: les hommes ne changent guère: disons que le Dominiquin a pris la nature sur le fait et qu'il l'a rendue avec une vérité qui n'est pas toute à l'honneur de l'humanité. Oui certes, il aurait pu idéaliser davantage son sujet en restant dans la vérité, mais ne lui faisons pas un crime d'avoir subi l'influence de l'école réaliste de son temps: les mystiques des siècles précédents étaient délaissés et si le Dominiquin a voulu montrer dans cette fresque, qu'il pouvait

(1) *Felsina Pittrice, Vita dei Pittori bolognesi.* Bologne 1673, tom. 2 pag. 317.
(2) *Parfum de Rome* de Louis Veuillot, tome 2. page 112.

reproduire la nature tout comme les maîtres les plus admirés d'alors, ne le condamnons pas comme s'il avait perdu tout idéalisme religieux. Reconnaissons le mérite de cette vaste composition qui réunit plusieurs scènes dans un merveilleux ensemble, nous montrant la charité de Cécile s'exerçant sans préparation étudiée, à la hâte d'une décision subite, à la pensée d'une mort prochaine entrevue après le martyre de Valérien et de Tiburce; admirons l'exactitude du dessin dans ces poses si variées, ces différences de personnages, ces mouvements de corps, ces attitudes diverses, jouissons de l'harmonie des couleurs, des teintes, des effets de lumière et gardons notre sentiment d'admiration à l'encontre des critiques.

La seconde grande fresque opposée à celle-ci ne fera que nous confirmer dans l'estime de notre artiste. Généralement cette scène de la mort de Ste Cécile est plus appréciée que celle de la distribution de ses charités aux pauvres. Francesco Francia a traité le même sujet que l'on peut voir dans une des églises de Bologne; il nous transporte à la campagne au milieu d'un agréable paysage; la Sainte est étendue sur un linceul et soulevée au-dessus du tombeau dans lequel on va la placer; à droite et à gauche des groupes de diverses personnes, manifestant leur douleur: le Pontife avec la tiare assiste à cette douloureuse mise au tombeau; ici tout est idéal: les figures des diverses personnages sont charmantes de délicatesse et de grâce; mais rien ne me parle de ma Sainte, et je puis être attendri sur la mort de toute autre personne, aussi bien que sur celle de Ste Cécile.

Tout autrement a été compris par le Dominiquin le sujet à traiter: les actes du martyre lui ont fourni le cadre et les personnages. C'est une des salles du palais, Cécile est

à demie couchée sur les dalles qu'empourpre le sang qui découle de ses blessures: elle n'a pas encore rendu le dernier soupir; elle est entourée de divers groupes de personnes dont l'attitude témoigne le respect, la compassion et l'admiration qui remplissent l'âme à la vue de son courage et de ses souffrances; elle a demandé à Dieu de vivre assez longtemps pour pouvoir remettre aux mains du Pontife son palais afin qu'il le consacre au culte de Dieu.

Voilà Urbain portant la tiare en tête, précédé de la croix (1). Une émotion profonde se voit sur son visage à la vue de la jeune chretienne frappée par le glaive et dont le sang est recueilli par de pieuses mains; la scène est poignante de douleur et de tristes émotions; mais un ange, descendu du ciel, porte la palme et la couronne à la courageuse martyre: la présence de ce messager céleste réjouit les âmes en faisant penser au triomphe qui attend la jeune mourante: cet ange vient vraiment d'en haut, il plane comme un esprit dégagé de la matière, c'est une forme sans corps. Il est difficile de décrire cette scène de la mort de Ste Cécile, d'en faire ressortir la majesteuse simplicité en même temps que la verité émotionnante; aucun incident ne vient ici détourner l'attention du sujet principal: tous les regards sont tournés vers Cécile prête à rendre l'âme, tous les cœurs sont saisis de compassion, tous les visages expriment le saisissement de la douleur.

Enfin la dernière fresque qui tient le milieu de la voûte, nous montre le triomphe de Ste Cécile portée par les anges dans la cité de Dieu où elle sera couronnée de gloire; les

(1) Le Comm. J. B. de Rossi, dont l'opinion fait foi quand il s'agit d'archéologie chrétienne, estime que ce n'est point du Pape Urbain, mais d'un Evêque du même nom dont il est parlé dans les actes du martyre de Ste Cécile. *Roma sotterranea*, pag. 151.



LA MORT DE SAINTE CÉCILE. — Fresque du Dominiquin.



FRESQUES du DOMINIQUIN.

anges la soutiennent et emportent avec eux l'instrument de son martyre que deux petits chérubins sortent du fourreau pour en faire un trophée de victoire.

Telle est l'œuvre du Dominiquin qu'il faut voir et admirer dans son ensemble pour la juger comme elle le mérite. Ecoutons Dom Guéranger dans son histoire de Ste Cécile : « Les fresques de la chapelle de St Louis des Français à Rome... embrassent la vie entière de la Sainte ; l'ange du Seigneur couronnant les deux époux, la vierge distribuant aux pauvres ses richesses après le martyr de Valérien, les fureurs d'Amalchius sur son tribunal, et l'attitude calme et imposante de Cécile qui refuse l'encens aux idoles, enfin et surtout l'immortelle scène de l'entretien d'Urbain et de la Vierge expirante ; cette salle inondée d'un sang généreux que les fidèles s'empressent de recueillir, ces pauvres assistant aux derniers moments de leur protectrice, l'ineffable émotion des traits du Pontife à la vue d'un si sublime sacrifice ; Cécile défaillante et rappelant un reste de vie pour remettre sa maison entre les mains du Père des fidèles, tout cet ensemble forme assurément la plus magnifique exposition des actes de Ste Cécile et ferait pâlir des récits bien plus éloquents que les nôtres » (1).

Nous voudrions nous arrêter ici mais nous avons encore à dire quelques mots sur les souffrances de ces belles fresques, car les choses ont aussi leurs épreuves que leur garde le temps. Nous avons assuré que ces peintures étaient justement appréciées, elles attiraient l'attention de tous ceux qui venaient en Italie étudier les beaux arts : elles furent un sujet d'étude pour les pensionnaires de l'Académie de France. Nous lisons dans la correspondance de M. Houasse,

(1) *Histoire de Ste Cécile, vierge romaine et martyre*, par Dom GUÉRANGER. Paris, 1852, page 299.

Directeur de cette Académie en l'année 1702: « qu'il avait obtenu la permission dans l'église S[t] Louis, qui est nationale des Français, d'y faire coppier les tableaux du Dominiquin représentant les sujets de S[te] Cécile: je les ferai commencer incessamment par les Sieurs Cornical et du Lin. »

Plût à Dieu que cette autorisation n'eût pas été accordée.

Le 27 juin suivant le Directeur écrit: « Le nommé Cornical, peintre, m'a particulièrement causé de grandes agitations; il s'est comporté indiscrètement dans le lieu où il a été admis pour travailler, nonobstant mes avertissements. Il a depuis peu lavé et effacé en plusieurs endroits le tableau peint à fresque du Dominiquin qu'il coppie en l'église de S[t]-Louis, dont j'ai reçu de fâcheuses plaintes » (1). Aurait-on pu supposer qu'un jeune élève peintre se fût permis d'effacer quelque partie d'un tableau du Dominiquin? Quoiqu'il en soit on prit tout aussitôt les mesures les plus intelligentes pour réparer les dégâts commis; les retouches nécessaires et les raccords les plus soignés furent faits avec toute la délicatesse possible et nous pouvons dire que le mal n'a laissé que des traces à peine visibles.

Un siècle plus tard le *Diario* de Rome nous initie à de nouvelles souffrances; nous lisons dans le numéro du 3 mai 1817: « Depuis longtemps les amateurs de beaux arts se plaignaient de ce que il était presqu'impossible de jouir de la vue des remarquables peintures à fresque du célèbre Dominiquin Zampieri qui se trouvent dans la chapelle de S[te] Cécile dans l'église royale de S[t] Louis des Français; une patine produite à la suite d'une efflorescence de sel de nitre a recouvert presqu'entièrement ces magnifiques peintures et empêchent d'en distinguer les particularités, d'en goûter

(1) *L'Académie de France*, par Lecoy de la Marche, pages 1[illegible] et 127.

les beautés et le charme du coloris, qualités qui distinguent les œuvres du Dominiquin.

« Mgr de Pressigny, ancien Evêque de St Malo et Ambassadeur de Sa Majesté très chrétienne près le Saint Siège, qui a laissé à Rome une si heureuse mémoire a voulu combattre l'obscurité de la chapelle en faisant agrandir la fenêtre pour avoir plus de jour, mais alors même on reconnut mieux et avec plus de douleur l'état déplorable dans lequel se trouvaient ces peintures dont on n'avait pas pu bien juger jusque-là.

M. le Comte de Blacas d'Aulps, très amateur de beaux arts, s'empressa de donner des ordres afin qu'on employât de suite les moyens les plus aptes à parer à ces inconvénients avec tout le soin possible. Une si délicate opération a été faite d'une manière irréprochable et avec une réussite complète, l'efflorescence de salpêtre a été enlevée et le coloris a reparu dans toute sa beauté » (1).

De nos jours encore on a pu craindre pour ces belles fresques, surtout pour celle qui représente la mort de Sainte Cécile : par suite de l'inondation de 1870 les eaux du Tibre s'étant infiltrées dans les caveaux de l'église, l'humidité a gagné les fresques. L'Administration de St Louis que préside S. Ex. M. le Comte Lefebvre de Behaine, Ambassadeur près le St Siège a jugé qu'il était urgent de prendre les moyens d'arrêter un si grand mal. Après avoir pris l'avis de MM. Guillaume, Directeur de l'Académie de France, à Rome, Mariani, Directeur de l'Académie de St Luc, et Kock, l'un des architectes les plus estimés de Rome, il a été décidé qu'il fallait couper le mur dans ses fondations par trois baies cintrées, refaire en partie le pilier et asseoir le mur construit en

(1) *Diario*, du samedi 8 mai 1817.

fort mauvais matériaux, sur un lit de pierre de grès imperméable à l'humidité, en lui donnant à droite et à gauche un courant d'air avec l'extérieur pour l'assainir. Ces travaux ont été exécutés cette année avec un soin et une habileté remarquables, et tout fait espérer qu'on aura tari la source du mal et que les fresques du Dominiquin pourront encore pendant longtemps faire l'admiration des amateurs de belle peinture.

Avant de quitter cette intéressante chapelle, remarquons les beaux marbres qui recouvrent les soubassements des fresques, les ornementations de la voûte et des piliers dorés sur fond blanc, ainsi que l'inscription de Madame de Lestanville enterrée dans la chapelle.

Sur le pilier de la grande nef qui se présente à nos regards, en sortant, se détache le monument élevé en l'honneur de Sigalon, peintre français.

Xavier Sigalon, né dans le Gard, s'était formé lui-même par un travail assidu et une étude persévérante des bons modèles: il a peint plusieurs tableaux religieux, entre autres *La mort de St Louis* qui décore la Cathédrale de Nîmes, *La vision de St Jérôme* qui est au Palais du Luxembourg. Il fut envoyé à Rome en 1833 par M. Thiers alors Ministre de l'Intérieur pour copier l'immense fresque du *Jugement dernier* de Michel-Ange; en trois ans et demi il accomplit ce difficile travail; sa copie terminée fut exposée dans une des salles des thermes de Dioclétien; elle produisit une si vive sensation que le Pape Grégoire XVI vint l'y voir en grand cortège. Elle orne maintenant le Palais des Beaux-arts à Paris. Sigalon fut enlevé par le choléra qui fit en 1837 tant de victimes à Rome.

Le monument qui lui fut élevé est assez simple de forme: c'est un rectangle terminé dans le haut par un timpan. Une

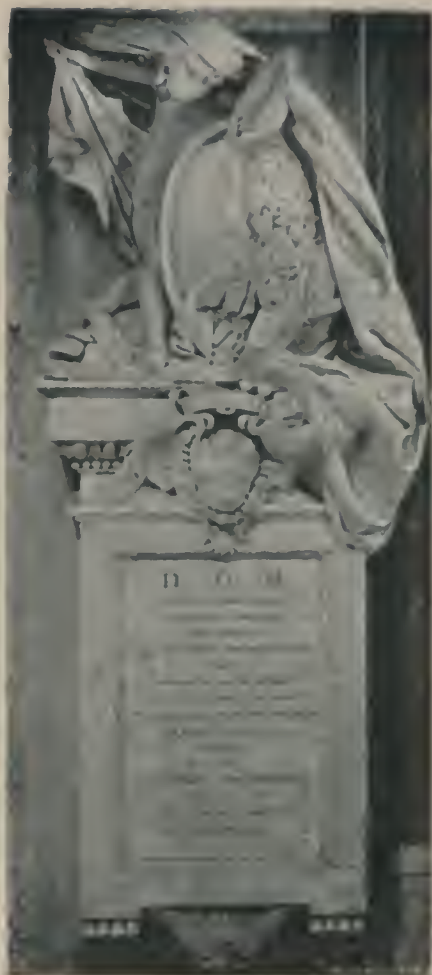
petite corniche encadre l'inscription placée au bas ainsi que le médaillon avec le buste, qui occupent le centre



d'une plaque décorée d'arabesques, le tout en beau marbre blanc (1).

(1) Voir à l'*Appendix*, l'inscription.

Au-dessus se trouve une petite niche circulaire avec le buste de Marc Antoine Colonna d'Ornano, chapelain de S[t] Louis, mort en 1823.



Le pilier opposé supporte le gracieux souvenir de Nicolas Vleughels, habile peintre, né à Paris et envoyé à Rome en 1724, pour remplacer, comme Directeur de l'Académie de France, François Poerson. « Le Directorat de Vleughels fut une des brillantes époques de l'Académie au dire des contemporains », lisons-nous dans l'ouvrage de M. Lecoy de la Marche, « d'un côté l'émulation régnait parmi les pensionnaires et ils attiraient par leurs ouvrages l'attention universelle; il est vrai qu'ils s'appelaient alors Natoire, Adam, Bouchardon, etc., animée par leurs exemples, une jeunesse studieuse appartenant à l'Italie, à l'Espagne, à la France, à l'Angleterre, à l'Allemagne venait dessiner avec eux, et trouvait un accueil empressé ». Nous ne connaissons pas de grands tableaux de Vleughels; il se bornait à peindre de petits tableaux de chevalet dans le genre de Paul Véronèse qui sont très appreciés du reste, par tous les amateurs du genre gracieux.

Sur la corniche de la plaque de marbre renfermant l'inscription et formant l'entablement à moitié caché par une draperie, se présente le génie de la peinture; il tient une palette chargée de couleurs et écarte les plis de la draperie en nous montrant le médaillon sur lequel se détache en relief le portrait de Vleughels en costume du temps avec la perruque à marteau; au-dessous sont ses armes avec le collier de S[t] Michel (1).

La chapelle suivante est dédiée à S[te] Jeanne de Valois. N'était-il pas convenable que dans l'église nationale française il y eût un autel consacré au culte d'une sainte de notre France.

Jeanne de Valois, fille et femme de nos Rois, nacquit dans la pourpre et au milieu des lys en 1464. Elle eut pour père Louis XI et pour mère Charlotte de Savoie: sa jeunesse fut guidée dans les voies de la piété par S[t] François de Paule qui vivait alors à la cour du Roi, à Tours. Elle fut mariée au Duc d'Orléans, qui devint plus tard Louis XII et qui obtint d'Alexandre VI l'annulation de son mariage. La Princesse répudiée se retira à Bourges, elle y fonda une congrégation de religieuses en l'honneur de l'Annonciation de la T. S[te] Vierge, connue sous le nom de l'Annonciade: elle donna à ses religieuses la règle qu'elles devaient suivre, et qui fut approuvée à Rome sous le titre: des Dix plaisirs, ou des Dix vertus de la S[te] Vierge. Elle fut enterrée à Bourges, et son corps, demeuré incorruptible pendant un demi siècle, fut brûlé en 1562 par les Calvinistes (2).

Le Pape Benoit XIV approuva en 1742 le culte de la bienheureuse Jeanne de Valois, établi de temps immémorial:

(1) Voir à l'*Appendix*, l'inscription.

(2) Voir *S[te] Jeanne de Valois*, par l'Abbé HEBRARD, chanoine d'Agen.

sur la demande de Louis XV on commença la procédure de Canonisation, et ce fut sous Louis XVI le 20 avril 1775 qu'elle fut canonisée.

L'Abbé Filippo Titi dans son ouvrage de 1708, que nous avons déjà cité souvent, ne parle point de cette chapelle et n'indique pas qu'elle fut alors dédiée à Jeanne de Valois; mais l'auteur de la *Rome antique et moderne,* qui éditait ses descriptions des édifices sacrés et profanes de Rome en 1750, mentionne dans l'église de S[t] Louis la chapelle de la Bienheureuse Jeanne et le tableau de l'autel comme étant de P. Parrocel.

Ce ne fut vraisemblablement qu'après le decret de Benoit XIV, approuvant le culte de la Bienheureuse, que notre chapelle fut affectée à l'honneur et au culte de la Bienheureuse fille de nos Rois. Cette chapelle est du reste assez simple: les côtés en sont peints en imitation de marbre, ainsi que la voûte; l'autel est en marbre jaune et vert antique: au milieu du devant d'autel se voit un assez grand médaillon, avec encadrement de marbre, représentant en relief le demi buste d'un prêtre revêtu de la chasuble, dont il a été impossible de reconnaître la personnalité; il semblerait représenter ou S[t] Philippe de Néri ou S[t] François de Sales. Le gradin de l'autel supporte les bases de deux belles colonnes de marbre noir avec chapiteaux d'ordre ionique en marbre blanc avec entablement, frise et corniche; entre ces colonnes se trouve le tableau de Parrocel représentant les sœurs de l'Annonciade contemplant leur Sainte fondatrice s'élevant vers le ciel, accompagnée par des anges qui tiennent le sceptre et la couronne royale: la fraîcheur des couleurs, la vivacité du coloris et l'ensemble des teintes éclatantes font reconnaître le pinceau de Parrocel, de l'artiste dont la ville d'Avignon se glorifie de posséder plusieurs toiles, à l'égal des Musées du Louvre, de Versailles, de

l'Ermitage de S[t] Pétersbourg, de Florence, etc., et de l'église de Notre Dame de Paris, qui, elle aussi, garde précieusement le tableau de la *Prédication de S[t] Jean Baptiste dans le désert* du peintre avignonais.

A droite de l'autel, adossé au mur, se trouve le monument moderne en marbre blanc de Louise Guillemin : c'est une mère couchée sur un lit de douleur, voyant un ange qui emporte son nouveau né en lui faisant signe qu'elle le retrouvera au ciel.

A gauche, également adossé au mur se remarque le monument du Cardinal d'Ossat. Arnaud d'Ossat, resté orphelin à 9 ans et sans ressources, s'éleva par un travail soutenu et un ensemble de qualités remarquables aux plus hautes charges et dignités. Il vint à Rome avec Paul de Foix, Archevêque de Toulouse, Ambassadeur de France, en 1574, qui en avait fait son secrétaire. D'Ossat se fit bientôt connaître et apprécier à Rome. Il usa de son influence auprès des membres du Sacré Collége pour rendre de signalés services à la cause de Henri IV : il négocia une réconciliation qui devait mettre fin à la guerre civile en France et reçut avec du Perron l'absolution, au nom de Henri IV; ce fut lui qui fit valoir auprès du Pape les raisons canoniques de la dissolution du mariage du Roi avec Marguerite de Provence et entama les négociations d'une nouvelle union avec Marie de Médicis ; il fut le plus habile agent diplomatique de France en Italie, et fut honoré de la pourpre le 3 mai 1599 : il prit le titre de S[t] Eusèbe. C'était un habile politique et en même temps un honnête homme aussi, dit un de ses contemporains : « Les Gentilshommes français qui allaient en Italie faisaient plus d'état d'avoir vu le Cardinal d'Ossat que toutes les antiquités de Rome » (1).

(1) *Vie du Cardinal d'Ossat*. Paris chez Hérissant ; MORONI, *Dictionnaire de science ecclésiastique*.

Comme nous l'avons dit, on fit en 1750 plusieurs réparations et embellissements dans l'église de S[t] Louis et l'on transporta dans le cloître de la Communauté les tombeaux et les autres monuments qui y étaient. « M. le Chevalier Basquiat de la Houze, employé depuis longtemps avec succès dans les négociations, tant à la Cour de Naples qu'à celle de Rome, compatriote et admirateur du Cardinal d'Ossat, voulut donner un témoignage public de la vénération qu'il avait pour ce grand négociateur : son respect pour sa mémoire ne lui fit voir qu'avec douleur que le tombeau d'un Ministre qui avait autant honoré sa patrie qu'il avait été utile à sa nation, fût relégué dans un lieu aussi peu digne de lui. En conséquence il le fit replacer à S[t] Louis dans la troisième chapelle en entrant à main droite d'un des bas côtés de l'église et le fit appliquer sur le mur à main gauche. Il est élevé à cinq pieds environ au-dessus du pavé et à douze pieds de haut sur six de large. M. de la Houze non content d'avoir rendu cet hommage au Cardinal d'Ossat, fit ajouter à ses frais l'espèce de soubassement qui y est maintenant, et le fit orner de festons et de feuilles d'ornements ; on y voit le symbole de l'immortalité. M. de la Houze fit faire de plus le portrait du Cardinal en mosaïque. Ce portrait n'était que peint, il l'enrichit d'une magnifique bordure en bronze doré avec une inscription au-dessous. Ce fut le 18 août 1763 que ce monument fut replacé. M. de la Houze consacra ce jour par une messe solennelle qu'il fit chanter dans l'église S[t] Louis pour le repos de l'âme du Cardinal ; tous les français qui étaient pour lors à Rome s'empressèrent d'y assister de même que plusieurs autres personnes de qualité » (1).

(1) *Vie du Cardinal d'Ossat*, tome 2, page 601.

Le monument élevé par les soins des deux Secrétaires du Cardinal, à qui il avait laissé son modeste avoir n'ayant pas d'héritiers naturels, se compose de deux colonnes de marbre noir, aux bases et chapiteaux de marbre blanc d'ordre ionique avec frise et entablement coupé, supportant deux urnes funéraires; sur la plaque de marbre encadrée on lit l'épitaphe du Cardinal; elle est surmontée d'un second cadre avec corniche cintrée, au milieu duquel se trouve le portrait en mosaïque du Cardinal avec la barette rouge, dans un médaillon ovale entouré d'un cadre en bronze doré; au-dessus sont les armes du Cardinal, une colombe tenant une branche d'olivier, telle qu'on la voit dans les Catacombes. M. de la Houze a fait soutenir le monument par deux consoles et une ornementation originale au milieu de laquelle est placé le serpent replié sur lui-même, symbole de l'immortalité, et a fait placer ses armes au bas de l'inscription (1).



(1) Voir à l'*Appendix*, l'inscription.

Avant de quitter cette chapelle donnons un souvenir à Mgr Castellani, Sacriste de Sa Sainteté Pie IX, qui a laissé



par testament à l'église de St Louis les magnifiques ornements qui servent aux offices les plus solennels de l'année, et sont les plus riches qu'ait acquis notre sacristie depuis le commencement du siècle.

Un souvenir aussi au jeune de Cetto, fils du Ministre plénipotentiaire de Bavière près le Saint Siège.

En sortant nous aurons en face le monument de Nicolas Didier Boguet, peintre de paysage, qui venu à Rome pour un an, comme pensionnaire de l'Académie de France, y resta jusqu'à sa mort.

Ce monument, que nous reproduisons sur la page précédente, a la forme d'un portique d'ordre dorique; deux pilastres cannelés soutiennent un entablement avec son fronton; une niche dans la partie supérieure renferme le buste du célèbre paysagiste; au-dessous se lit l'inscription (1); la partie inférieure est occupée par un bas-relief représentant la Renommée priant l'Histoire d'inscrire dans des couronnes de laurier le nom de Didier Boguet après ceux de Nicolas Poussin, 1665; Gaspard Poussin, 1675; Gelée le Lorrain, 1680.

Au-dessus de ce monument, dont l'exécution fut confiée à Paul Lemoyne, une pierre lapidaire porte en relief le portrait du sculpteur Ambroise René Maréchal, mort en 1847.

Sur le pilier opposé, Madame Marco del Pont a fait élever, en 1872, un monument à la mémoire de Mgr Jules Level, ancien Supérieur de St Louis.

M. J. Level fut un des premiers disciples de M. Bautain: on sait l'influence qu'exerça ce brillant professeur de philosophie après son retour aux croyances catholiques. Parmi les jeunes gens de diverses nations qui venaient à Strasbourg pour l'entendre et pour s'éclairer de ses lumières, furent Jules Level et son frère Nestor Level: le premier était alors avocat à Nancy, le second revenait de l'expédition de Grèce, où il était attaché au corps du colonel Fabvier; tous deux étaient juifs ainsi que Goschler et Théodore Ratisbonne, et

(1) Voir *Appendix*.

tous quatre disciples de M. Bautain, sortirent à sa voix de la Synagogue pour entrer dans l'Église.

Jules Level fut baptisé le 2 février 1827; il étudia la philosophie et la théologie dans la maison de hautes études ecclésiastiques, fondée par M[gr] de Trévern, Évêque de Strasbourg, à Molsheim; il fut ordonné prêtre en 1829, et devint après son ordination professeur au petit Séminaire à Strasbourg, puis administrateur du Collége de Juilly qui venait de passer des mains de M.M. de Scorbiac et de Salinis à celles des disciples de M. Bautain: il y resta jusqu'en 1844. M. de Bonnechose, ayant été nommé à ce moment Supérieur de la Communauté de S[t] Louis des Français, voulut avoir près de lui les deux M. M. Level, et quand il dut quitter S[t] Louis pour l'Évêché de Carcassonne, il transmit sa succession, avec l'approbation du Gouvernement et de l'autorité ecclésiastique, à M. Jules Level, qui resta à la tête de S[t] Louis, depuis 1844 jusqu'au 29 janvier 1871 (1).



Le monument que nous avons sous les yeux, traduit les sentiments de tous ceux qui ont connu M[gr] Level. Il est en marbre blanc, style renaissance, et se compose d'un soubassement supportant deux pilastres avec corniche d'ordre corinthien surmontée d'une grande coquille couronnée par la

(1) *Vie du Cardinal Bonnechose.*



TABLEAU de Giacomino del Conte

croix; les pilastres ainsi que le soubassement sont rehaussés par des ornementations très délicatement mises en relief; l'espace intérieur est occupé par l'inscription *Ego sum pastor bonus*, et par un bas-relief représentant le Bon Pasteur portant la brebis sur ses épaules au milieu d'autres brebis qu'il conduit aux paturages: c'est la figure de Jésus, le bon Pasteur, qui se voit dans les Catacombes de S[t] Calixte et qui trouve ici son application parfaitement justifiée: l'ensemble est d'un bon goût artistique remarquable et les détails en sont exécutés avec perfection (1).

Au-dessus du monument de M[gr] Level on lit une épitaphe en souvenir d'un des chapelains de S[t] Louis, M. Antoine Michau, mort en 1876, qui avait vécu longtemps avec Monseigneur Level et au bas se trouve une autre plaque qui rappelle le séjour à Rome de Madame la Comtesse Armand, née Rambeaux, morte en 1870.

La chapelle suivante est, après celle de S[te] Cécile, l'une des plus intéressantes de notre église: tout nous y rappelle la conversion des Francs, la victoire du Dieu de Clotilde sur le cœur de ses fiers guerriers, et l'établissement de la religion chrétienne au milieu des enfants de cette noble race qui devait donner à l'Eglise de si vaillants défenseurs.

Elle est dédiée à S[t] Rémi, Archevêque de Reims, dont nous ne séparons pas le nom de ceux de Clovis et de Clotilde quand nous parlons des origines du Royaume des Francs. On sait les détails qui nous ont été transmis par nos anciens chroniqueurs sur la bataille de Tolbiac: le vœu de Clovis, le baptême du victorieux époux de Clotilde et l'onction avec l'huile de la sainte ampoule: toutes ces scènes sont reproduites en d'heureuses fresques sur les parois et la voûte

(1) Voir *Appendix*.

de cette chapelle par le pinceau de peintres renommés des écoles de Bologne et de Milan.

L'autel n'a rien qui mérite d'être signalé; le tableau qui le surmonte, entouré d'un cadre en stuc relevé par quelques dorures, est de Giacomino del Conte, peintre florentin, qui fut élève d'André del Sarto: très habile portraitiste, il fit le portrait des personnes les plus distinguées sous les Pontificats de Paul III et de Clément VIII; il mourut en 1598 (1). Il nous représente Clovis montrant à Jésus Christ sur la croix les débris des idoles qu'il vient de briser, pendant que S[t] Rémi donne le baptême à ses compagnons; à côté se tient S[te] Clotilde, tout heureuse de la protestation de foi de son époux.

La fresque à droite de l'autel représente le baptême de Clovis: il est aux pieds de S[t] Rémi qui reçoit la sainte ampoule au moment de baptiser et de oindre le nouveau converti; les assistants sont frappés d'admiration en voyant se manifester ainsi l'intervention divine: les groupes sont bien distribués; d'un côté S[te] Clotilde avec ses suivantes, de l'autre le Saint Archevêque avec les gens d'église, puis les guerriers et Clovis ployant le genoux. Cette fresque est de Sermonetta Sicciolanti, peintre de la même école, élève de Pierino del Vaga, qui s'inspira beaucoup de Raphaël dont il fut l'un des plus habiles imitateurs; il vivait en 1572.

La fresque de gauche et celles de la voûte sont l'œuvre du Pèlerin de Bologne que l'Empereur d'Espagne avait appelé pour orner le château de l'Escurial. Il vint à Rome en 1547 et fut chargé de finir la décoration de notre chapelle. Sa grande fresque nous montre Clovis allant livrer la bataille de Tolbiac et rappelle la légende du cerf indiquant

(1) *Dictionnaire des Peintres* de SIRET.



BAPTÊME DE CLOVIS de SERMONETTA SICCIOLANTI.



BATAILLE DE TOLBIAC du Pèlerin de Bologne.

à l'armée des Francs le gué à traverser pour joindre les ennemis; Clovis à cheval, à la tête de ses soldats, leur montre le passage; à ses côtés deux cavaliers portent l'un, l'oriflamme surmonté de la croix, et l'autre un drapeau aux trois fleurs de lys.

Mais c'est surtout dans les peintures de la voûte que le Pèlerin de Bologne s'est vraiment montré peintre de batailles; ces fresques sont partagées en trois compartiments séparés par des ornementations de diverses figures et des guirlandes de fleurs.

D'un côté, c'est encore la bataille de Tolbiac, mais ici c'est la lutte corps à corps, l'élan des troupes qui se heurtent; le sujet nous est indiqué dans un cartouche où nous lisons: *Deo Clotildis, si vicero, perpetua fide credam*, si je suis vainqueur je croirai pour toujours au Dieu de Clotilde; vis-à-vis c'est l'assaut et la prise de Soissons: les Francs couverts de leurs boucliers s'approchent des murailles de la cité défendue par les soldats romains. Le troisième compartiment rappelle le fait historique du vase de Soissons: Clovis demande qu'on restitue à S[t] Rémi le vase d'argent qu'un soldat brise au mépris du désir exprimé par son chef. Si la pureté du dessin et l'exactitude de la perspective laissent à désirer dans ces compositions, on y constate pourtant un très grand progrès sur les œuvres des devanciers; la vie, le mouvement des divers personnages, l'ensemble de la composition dénotent de véritables maîtres dans l'art de la peinture; le coloris des fresques de la voûte est bien supérieur à celui des fresques des côtés (1), mais nous avons le

(1) Nella chiesa di San Luigi de' Francesi fece nella capella di San Dionigi in mezzo d'una volta una storia a fresco d'una battaglia nella quale si portò di maniera che ancorchè Giacomo del Conte, pittore fiorentino e Girolamo Sicciolante di Sermonetta, havessero nella medesima capella molte cose lavorato, non fu loro

regret de constater qu'une partie de ces peintures de la voûte a été tellement endommagée par l'humidité qu'il est impossible de songer à une restauration.

Au-dessous de ces fresques, sur les lambris des parois sont deux monuments modernes, l'un est remarquable par la pureté de son style renaissance; il est élevé à la mémoire du Duc François-Eugène-Gabriel d'Harcourt, Ambassadeur de France près le Saint Siège en 1849: il favorisa la fuite de Pie IX à Gaëte et ne rentra à Rome qu'avec le Saint Père après l'occupation de la ville des Papes par les troupes françaises: les plus menus détails de ce monument, œuvre de Carimini, sont très soignés et l'ensemble est d'un goût très artistique. Le cadre de la pierre sépulcrale est renfermé dans deux pilastres corinthiens avec piedestal et entablement, surmonté d'une grande coquille terminée aux extrémités par deux acrotères et supérieurement par une croix naissant entre deux volutes; la frise est décorée de petites têtes d'anges reliées entre elles par une fine guirlande.

L'autre monument beaucoup plus simple est élevé à la mémoire de Jean-François-Guérin de Foncin; c'est une corniche de couronnement soutenue par deux pilastres d'ordre dorique; les marbres en sont remarquables.

A côté et sur le pilier est placé un monument de petites dimensions qui rappelle Jean-François-Wilhem de Bourgoing, qui après avoir été Ministre plénipotentiaire à La Haye et Ambassadeur à Constantinople fut chargé de la Légation à Rome et donna sa démission à la fin de 1872. Deux pilastres d'ordre corinthien soutiennent un entablement

Peregrino punto inferiore, anzi pare a molti che si portasse meglio di lui nella finezza, grazia, colorito e disegno di quelle sue pitture. *Felsina pittrice*, part. II, page 167.

surmonté d'un fronton en plein cintre; le soubassement s'appuie sur un soutien décoré se terminant au bas par une rose centrale où se trouvent les armes de la famille; l'espace entre les piliers est divisé en deux parties, l'une renferme l'inscription en lettres dorées sur marbre rouge, l'autre, un bas-relief représentant Jésus sur la mer de Galilée, tendant la main à Pierre dont le manque de foi fait fléchir les eaux sous ses pas; les divers marbres employés avec goût sont d'une grande richesse.



Dans le caveau de cette chapelle repose Marie-Joseph Green, Comte de Saint-Marsault, Evêque de Pergame, aumônier de leurs A. R. les tantes de Louis XVI.

Sur le pilastre du dernier pilier de la grande nef est adossé le monument ci-dessus de Just-Florimond de Fay de la Tour Maubourg, Ambassadeur de France près le Saint Père Grégoire XVI en 1837. Ce fut sur la demande de son frère le Comte Septime de la Tour-Maubourg qui lui avait succédé comme Ambassadeur, que Sa Sainteté accorda la

suppression de la paroisse de S[t] Louis et nomma le Cardinal Orioli, Visiteur apostolique pour le rétablissement de la vie commune sous le supériorat de M. l'abbé de Bonnechose, comme nous l'avons raconté dans les pages précédentes. L'aspect du monument est celui d'un portique d'ordre ionique avec pilastres à canelures surmonté d'un entablement sans frise et d'un fronton circulaire; au milieu une niche avec le buste de grandeur naturelle, autour duquel deux anges avec la torche renversée soutiennent une applique avec ces mots: *Justo æterna memoria*; plus bas se lit l'inscription composée par M[r] de Ségur, et tout au-dessous sont les armes des la Tour Maubourg; le monument est l'œuvre du sculpteur Lemoyne (1).



Un autre souvenir du XVIII[e] siècle assez remarquable se trouve sur le pilier opposé: il se compose d'une niche à forme carrée dont le côté supérieur est arrondi et dans laquelle se voit un buste d'une grande et belle figure avec la grande perruque à marteau; au-dessous se lit l'inscription encadrée bizarrement: le cadre, décoré de volutes et de guirlandes de feuilles, est terminé sur le haut par deux cassolettes où brûle de l'encens.

(1) Voir à l'*Appendix*, l'inscription.

Le monument est élevé à la mémoire de Charles François Poërson, peintre français, né à Paris en 1652. On lui doit plusieurs décorations de l'hôtel des Invalides: il fut maître de dessin du Duc d'Orléans, professeur à l'Académie de peinture, et Directeur de l'Académie de France à Rome en 1704: il sut maintenir cette institution au milieu de nombreuses difficultés momentanées et lui rendit de signalés services.

Au-dessous se trouve placée la plaque de bronze commémorative des libéralités de Catherine de Médicis dont nous avons parlé.



Nous entrerons ensuite dans la cinquième chapelle, la dernière de ce côté: c'est la plus simple de l'église: un grand crucifix sur un autel de marbre en est le seul ornement, avec un tabernacle assez remarquable par sa forme et la quantité de divers marbres qui le composent; tout

l'intérêt de cette chapelle vient des souvenirs qu'elle renferme et qu'elle rappelle aux amateurs de beaux arts. Que d'espérances perdues pour les arts sont évoquées par ces pierres lapidaires qui tapissent les murs! A droite ce sont les souvenirs de Grasset sculpteur, Dutert architecte, Bouardel statuaire, Wicart peintre, Titeux architecte, Deschamps sculpteur, Erhard peintre. A gauche Alphonse Gaudard de la Verdine peintre, Henri Dubrocard, et au milieu de tous ces jeunes artistes, dont la mort n'a respecté ni la jeunesse ni le talent, se dresse le souvenir de Pierre Narcisse Guérin, qui fut au commencement de ce siècle un de nos plus grands maîtres: né en 1774, il obtient en 1796 le grand prix de peinture, et expose en 1800 son tableau de *Marcus Sextus*, œuvre pathétique et saisissante qui eut un immense succès; en 1802 il expose encore un autre tableau *Phèdre et Hippolyte* qui eut également une grande vogue; il ouvre en 1810 un atelier; ses principaux élèves furent alors Géricault, Scheffer, Léon Cogniet, Orsel Perni, Potier, etc.; en 1817 il fut nommé Directeur de l'Académie de Rome: son administration fut utile à cet établissement, mais sa santé souffrit de l'excès de ses travaux; après être revenu à Paris pour quelque temps, sentant ses forces s'épuiser, il crut que



le climat d'Italie le rétablirait et revint à Rome avec Horace Vernet son successeur à l'Académie; il mourut en 1833; il avait reçu le cordon de St Michel, la croix de la légion d'honneur et le titre de baron.

A ses côtés est fixée la mémoire de Seroux d'Agincourt, autre amateur des arts. Archéologue et numismate, né en 1730, d'abord officier de cavalerie, puis fermier général, il visita presque toute l'Europe et surtout l'Italie, se fixa à Rome pour y recueillir le fruit de ses observations et pour mettre à exécution le projet qu'il avait formé depuis longtemps, celui d'un grand ouvrage: l'*Histoire de l'art par les monuments depuis sa décadence au quatrième siècle jusqu'à son renouvellement au seizième siècle; 6 vol. in-folio*. C'est un immense répertoire de faits comprenant la description des monuments de tous les genres en peinture, sculpture, architecture, situés dans tous les pays et appartenant à tous les âges. C'est le principal titre de gloire de Seroux d'Agincourt; il mourut à Rome âgé de 84 ans.

Nous avons aussi dans cette chapelle l'épitaphe de Joseph Siscio, chirurgien du Pape, que Pie VII estimait et voulait emmener avec lui en exil; autorisation qui fut refusée par Napoléon. Ce fut ce même Siscio qui soigna le Pape Léon XII dans sa dernière maladie. Donnons en sortant un souvenir au jeune Stanislas Jules Lefebvre de Behaine, fils de l'Ambassadeur de France près le Saint Siège; à Arthur de Pont, Conseiller d'Ambassade près le Saint Siège, au Comte de Basterot, Administrateur des pieux établissements français à Rome.

Nous sommes arrivés à l'extremité de cette nef latérale, dont le fond est occupé par une porte communicant avec la sacristie; les chambranles de cette porte et sa corniche sont en très beaux marbres brun-rouge de *Porta Santa:* elle

est surmontée d'un monument particulier consistant en une niche formant fenêtre, d'où émarge un buste de grandeur naturelle appuyé sur un coussin au-dessous duquel s'étend



une vaste draperie qui porte l'inscription soutenue au bas par une tête de mort ailée. Ce monument a son pendant en tout symétrique au fond de la nef de gauche sur la porte correspondante à celle de la sacristie. Ils sont attribués à Lestache, élève de l'Académie, l'auteur des statues de la

façade de l'église. Celui sous lequel nous nous sommes arrêtés est élevé à la mémoire du Cardinal de La Grange d'Arquien, né vers 1602. Il embrassa d'abord la carrière des armes comme Chevalier de Malte, puis devint capitaine des gardes suisses du Duc d'Orléans; sa fille cadette, Marie Casimire, épousa en seconde noce Jean Sobieski qui devint Roi de Pologne en 1674. Le Marquis d'Arquien vint alors en Pologne, et sa fille, ne pouvant réussir à le faire nommer Duc et Pair de France, s'adressa à Innocent XII et obtint pour lui un chapeau de Cardinal. Il fut créé Cardinal du titre de S[t] Nicolas *in Carcere* le 12 décembre 1695; il avait alors 93 ans. Moroni, dans son dictionnaire, nous raconte que ce vieux Cardinal n'eut point d'influence mais qu'il fit le désespoir des Maîtres de cérémonies de la Cour pontificale, se revêtant à sa guise des insignes cardinalices sans tenir compte des prescriptions du Cérémonial (1).

Passons de la nef du bas côté dans la grande nef, à la hauteur du sanctuaire. Ce sanctuaire est séparé du reste de l'église par une belle balustrade qui s'étend sur toute la largeur, avec une entrée au centre; les balustres ainsi que les petits pilastres en sont de divers marbres; sur les deux parois du sanctuaire s'ouvrent les deux tribunes qui s'avancent sur un balcon en marbre soutenu par des consoles et diverses décorations revêtues de dorures: le fond général de ces parois est en marbre vert antique sur lequel se détachent les pilastres de jaspe jaune de Sicile; le même jaspe recouvre les pilastres de l'abside encadrés dans des bordures de jaune antique.

Le maître-autel, placé à quelque distance de l'abside semi-elliptique, présente la forme droite, élevée de trois

(1) MORONI. *Dict.* vol. XXXII — 70.

marches et surmontée de trois gradins, ayant au centre le tabernacle; le tout en albâtre bandé, divisé en plusieurs compartiments avec encadrures et ornementations en bronze doré; au fond de l'abside et au-dessus de l'autel se détache le grand tableau du Bassano, représentant l'*Assomption de la Ste Vierge.* Il est encadré d'une belle corniche en jaune antique, entre deux pilastres de même marbre qui soutiennent l'entablement dont la corniche forme le fronton, et qui est lui même surmonté d'un groupe représentant la Sainte Trinité se préparant à recevoir la Mère de Dieu au moment de son entrée dans la gloire. Sur les deux côtés de l'abside sont des portes qui suivent la courbe de la paroi, au-dessus sont deux grands bas-reliefs en marbre blanc de 4^m^ 10 de hauteur sur 1^m^ 25 de largeur, où sont sculptés les objets du culte soutenus par de petits anges. Le chœur est recouvert d'une voûte à voile plus élevée que celle de la grande nef, formant coupole, ornée de caissons dorés et percée au milieu d'une lanterne éclairée de huit hautes fenêtres: les quatre pendentifs de cette coupole sont ornés de quatre groupes en reliefs en stuc blanc qui représentent les quatre grands docteurs de l'Eglise, St Léon, St Jérôme, St Ambroise, St Augustin.

Tel est l'ensemble du chœur qui mesure 10^m^ 90 de longueur sur 9^m^ 40 de largeur.

Mais nous ne pouvons quitter ce sanctuaire où les cérémonies du culte se développent avec tant de majesté, sans nous être arrêtés quelques instants sur les détails et les beautés artistiques qu'il renferme: nos regards doivent se fixer en premier lieu sur le magnifique tableau de l'*Assomption* de 6^m^ 50 de hauteur sur 3^m^ 50 de largeur, l'une des œuvres les plus estimées de François Bassano, peintre italien mort en 1530.



L'ASSOMPTION de Bassano.

Les apôtres entourent le tombeau de la Très Sainte Vierge; ils constatent avec étonnement que le corps de la bienheureuse Mère du Sauveur n'y repose plus, et levant les yeux ils la contemplent portée triomphalement par des légions d'anges vers le ciel. Ce n'est plus la jeune Vierge au moment de la naissance de son Divin Fils, c'est la mère plus âgée qui a attendu de longues années le moment de la réunion avec le divin objet de ses affections; entourée de lumière, portée en triomphe par les anges, elle s'élève majestueusement les bras étendus, les yeux au ciel; le groupe des anges qui l'entourent et la soutiennent offre une variété admirable; les diverses positions des apôtres autour du tombeau, les émotions différentes exprimées par chacun d'eux, la correction du dessin dans les moindres détails des vêtements et l'harmonie des couleurs qui dénote les principes de l'école vénitienne font de ce tableau, dont les personnages sont plus grands que nature, une œuvre remarquable digne de fixer l'attention, et dont nous ne saurions assez remercier l'illustre bienfaiteur de l'église, le Cardinal Cointerel.

Il s'harmonise très bien avec l'autel et termine heureusement l'abside: aperçu du bas de la grande nef dans la couleur jaune des marbres qui l'enveloppent des deux côtés, il ressort assez vivement pour donner à toute cette partie de l'église un cachet particulier de beauté artistique et religieuse qu'on aime à constater.

Au-dessus du tableau et masquant une partie du fronton, est placé un groupe en stuc représentant la Ste Trinité. C'est l'œuvre d'un de nos artistes français, auteur de tant de bustes charmants si connus, Jean-Jacques Caffieri, alors pensionnaire de l'Académie de France, qui a exécuté ce travail de proportions si exactes et d'un si heureux effet

au-dessus du tableau de Bassano. Dieu le Père penché en avant comme pour recevoir sa fille bien aimée, Dieu le Fils lui tendant la couronne qui doit la désigner comme Reine du ciel, le S[t] Esprit sous la forme de la colombe symbolique, le tout au milieu de nuages d'une teinte blanche qui fait ressortir les détails de ce groupe, produit un fort bel effet.

Un autre pensionnaire de l'Académie, non moins connu que le précédent, fut chargé d'orner les pendentifs de la coupole; ce fut le Sieur Pajou qui modela les quatre grands docteurs de l'Eglise: S[t] Léon avec la croix à trois branches, S[t] Jérôme avec le livre des Saintes Ecritures, S[t] Ambroise et S[t] Augustin, forment, chacun avec les attributs qui leur conviennent et les anges qui les entourent, des groupes en stuc d'une réelle valeur artistique (1).

Si abaissant nos regards nous les portons du côté opposé à l'autel à l'autre extremité de la grande nef, nous verrons adossée au second pilier la chaire où se sont fait entendre nos plus éloquents orateurs; elle a la forme d'une urne à six panneaux, sur chacun desquels sont de très fines peintures dont nous ne connaissons pas l'auteur. La S[te] Vierge, S[te] Catherine, S[t] Jean Baptiste, S[t] Joseph, S[t] Charles Boromée y sont représentés encadrés dans des ornementations dorées, où se mêlent la couronne royale et les fleurs de lys. Nous ne pouvons nous empêcher de déplorer la mise à l'écart du support de cette chaire si parfaitement en rapport avec elle et qui a été maladroitement remplacé par un dais de bois peint en faux marbre qui fait un contraste déplorable: nous serions heureux que l'Administration voulut bien rétablir les choses dans leur ancien état, telles qu'elles étaient avant

(1) Voir l'*Académie de France à Rome* par Lecoy de la Marche, lettre de Natoire du 8 mai 1762, page 255.

la réparation du pavé en marbre de l'église, que nous devons à la générosité de Madame Marco del Pont.

N'oublions pas de remarquer que cette chaire doit avoir pour les fidèles un prix inestimable par les souvenirs précieux, de deux grands Saints que la France réclame à juste titre comme siens. S[t] François Xavier, nous l'avons vu, exerça pendant quelque temps le ministère dans notre église; il dut faire entendre sa parole brûlante de l'amour de Dieu aux paroissiens de S[t] Louis. La tradition des prédications de S[t] François de Sales s'est aussi transmise jusqu'à nos jours: l'apôtre du Chablais est venu à Rome en 1601 soumettre au Saint Père le désir de Claude Granier, Evêque de Genève, qui voulait l'avoir pour coadjuteur. S[t] François de Sales fut préconisé à Rome Evêque de Nicopolis et coadjuteur de l'Evêché de Genève. Ce serait pendant ce séjour qu'il aurait répondu à l'empressement du clergé et des fidèles désireux d'écouter un prédicateur si éloquent dont on racontait à l'envie les triomphes oratoires sur les Protestants du Chablais.

Que d'autres pieux et savants Prédicateurs, dont nous ne pouvons citer tous les noms, ont évangélisé du haut de cette chaire les paroissiens de S[t] Louis!

Si des flots d'éloquence sacrée sont tombés à la gloire du Dieu de vérité, pendant le cours de trois ou quatre siècles de cette tribune, des flots d'harmonie sont aussi tombés à la louange du Dieu de toute beauté d'une autre tribune que nous voyons au fond de l'église.

C'est celle de l'orgue, où se sont réunis dans les grandes solennités les plus nobles artistes, les plus belles voix, les plus grands musiciens de Rome, où le 1[er] Mai 1841, Gounod fit exécuter une messe à grand orchestre qui est regardée comme une des meilleurs productions du grand artiste.

Nous avons déjà parlé de la réputation dont jouissait la chapelle de S[t] Louis, et nous pouvons constater que cette réputation ne s'est pas perdue: pour aider à la maintenir l'Administration a décidé, il y a quelques années, le remplacement de l'orgue ancien par un instrument nouveau plus en rapport avec les perfections modernes et dont la construction a été confiée à M. M. Merklin, facteurs d'orgues très estimés.

Nous nous plaisons à donner ici une courte description de cet instrument.

L'orgue est placé au-dessus de la porte d'entrée faisant face au maître-autel et porté sur une tribune fermée par une élégante balustrade soutenue vers les extrémités par un groupe d'anges aux ailes déployées.

Le buffet qui le renferme a la forme d'un portique légèrement cintré sur les côtés; la baie du milieu portée sur deux pilastres se termine en plein cintre; elle est surmontée d'un vase près duquel deux anges assis sur la corniche font résonner la trompette; les grands tuyaux remplissent cette baie du milieu, ainsi que les côtés, séparés par deux nouveaux pilastres, surmontés eux aussi d'anges jouant de la cithare.

Le meuble où se trouvent les claviers est placé en avant, faisant face à l'autel; sur ce meuble sont étagés les trois claviers: le clavier dit du grand-orgue, le clavier positif et le clavier du récit; à droite et à gauche sont les boutons des registres groupés au nombre de trente huit: onze au premier clavier, dix au second, neuf au récit et huit au pédalier: sous les claviers sont placées les pédales d'accouplement au nombre de seize, huit de chaque côté, destinées à servir la volonté de l'organiste sans qu'il soit obligé d'abandonner son jeu pour varier ses effets: enfin le pédalier proprement dit se compose de trente touches ou deux octaves

et demie d'*ut* à *fa*. Il a son sommier spécial et ses jeux particuliers et emprunte aux claviers à mains leurs jeux pro-



pres par un mécanisme spécial. L'organiste a ainsi à sa disposition une mine presqu'inépuisable de combinaisons mélodiques et harmoniques qui répondent à toutes les inspirations de l'artiste.

L'orgue est muni du levier pneumatique de Barker: cet ingénieux appareil qui se substitue aux efforts qu'aurait à faire l'organiste lorsqu'il enfonce une note au clavier, permet une multitude de combinaisons par l'accouplement des claviers sans aucune fatigue: deux machines pneumatiques complètes agissent l'une sur le clavier du grand-orgue, l'autre sur le clavier du récit: toutes les précautions ont été prises aussi pour la soufflerie et tous les perfectionnements ont été appliqués à notre instrument: le système employé est celui qui semble avoir maintenant les préférences: quatre grands soufflets alimentaires mis en mouvement par des bascules pédales aspirent l'air extérieur et l'envoient dans cinq réservoirs à pression variée, d'où il est distribué en abondance aux sommiers et aux appareils pneumatiques.

Ces indications suffiront pour faire comprendre la valeur de notre orgue et l'œuvre de M. M. Merklin, mais nous ne serions pas complets si nous n'ajoutions quelques mots sur ses qualités spéciales: la belle sonorité, la richesse des timbres, la variété des combinaisons, l'exacte proportion des effets avec l'étendue de l'église, tous ces avantages ont fait admirer notre orgue de tous les connaisseurs, et quand Mr Guilmant, l'organiste si éminent et si apprécié, vint, au jour de l'inauguration, en faire valoir toutes les ressources avec le talent qu'on lui connaît, l'orgue de St Louis fut proclamé sans conteste le plus bel orgue de Rome.

Après cette digression dans le domaine de l'art musical, qui nous aura été comme un moment de repos, continuons la visite de l'église.

En entrant dans la petite nef de gauche nous passerons devant la porte qui fait pendant à celle qui conduit à la sacristie, et au-dessus de laquelle nous voyons le monument élevé à la mémoire du Cardinal de la Trémouille en tout

semblable à celui du Cardinal de la Grange d'Arquien, que nous avons décrit.

Joseph Emmanuel de la Trémouille, Duc de Noirmon-



tiers, fut d'abord envoyé à Rome comme Auditeur de Rote, puis à Naples comme Ambassadeur de France, pour féliciter, au nom du Roi de France, Philippe V Roi d'Espagne à son passage dans cette ville; il fut à son retour créé Cardinal du titre de la Trinité des Monts, à la demande de

Louis XIV, par Clément XI le 16 mai 1706 et reconnu comme Ambassadeur de France près le Saint Siège: il fut préconisé à l'Evêché de Bayeux, puis à l'Archevêché de Cambrai, et mourut à 59 ans, Commandeur du S[t] Esprit, laissant d'universels regrets. Il fut enterré dans notre église en 1720.

La chapelle qui se présente à la suite est celle de S[t] Mathieu, toute décorée aux frais de François Cointerel, neveu du Cardinal Mathieu Cointerel, dont nous avons raconté ailleurs les largesses envers S[t] Louis. Il n'a épargné dans l'ornementation de cette chapelle, où reposaient les restes de son oncle, ni les marbres les plus précieux, ni les talents des artistes les plus renommés de l'époque.

L'autel est d'ordre corinthien, sans fronton, l'entablement est soutenu par deux colonnes et deux pilastres en marbre vert antique; les chapiteaux et les bases en marbre blanc. Les piedestaux sont ornés de panneaux en albâtre; le tombeau de l'autel est droit en marbre africain, divisé en trois compartiments ornés de têtes d'anges avec chutes de fleurs en bronze doré. Les parois de la chapelle ont leurs lambris de deux mètres de hauteur divisés en compartiments et panneaux revêtus de marbre africain, d'albâtre fleuri, de jaune antique, etc. La voûte est ornée en relief de guirlandes de fleurs en or sur fond blanc, encadrant trois fresques formant trois panneaux qui en couvrent toute la surface; les mêmes ornementations couvrent l'extrados de l'arc d'entrée: la balustrade de la chapelle est remarquable par les balustres en beau marbre jaune.

Le tableau de l'autel qui représente l'apôtre S[t] Mathieu recevant d'un ange l'inspiration divine pour écrire son évangile, ainsi que les deux grandes toiles, à droite et à gauche, où sont représentés la vocation de l'apôtre et son martyre, sont de Michel-Ange Caravage.



VOCATION DE SAINT MATHIEU du Caravage

Cet artiste, qui avait pris goût à la peinture en préparant les enduits sur lesquels devaient travailler ceux qui l'employaient, parvint, sans maître et par suite de ses aptitudes naturelles, à se rendre très habile dans son art; la nature fut presque son seul guide et il se trouva par ce fait en opposition avec les peintres de son temps, qui ne s'étaient pas encore dégagés des règles de convention: ses premiers tableaux furent très appréciés et sont en effet remarquables surtout par les oppositions d'ombre et de lumière dont il sut tirer un parti inconnu jusqu'à lui. Pour arriver aux effets qu'il voulait produire, on raconte, qu'il ne peignait que dans un atelier dont il avait fait noircir les murs et dans lequel il ne laissait arriver qu'un rayon de soleil; de là ces contrastes d'ombres fortes et de parties éclairées se détachant sur un fond obscur; c'est ce que nous voyons surtout dans le tableau de la vocation de S[t] Mathieu.

L'Apôtre est assis auprès d'une table sur laquelle on verse le montant de l'impôt; il forme le centre d'un groupe de trois à quatre personnes dont les figures sont seules dans la lumière: Notre Seigneur, qu'on distingue assez faiblement au milieu de la pénombre de la salle, fait signe à S[t] Mathieu de le suivre: celui-ci, se désignant lui même, semble interroger Notre Seigneur pour savoir si c'est bien lui qu'on appelle. Sur sa figure se lisent l'interrogation et l'attente, pendant que son voisin compte dans sa main les pièces de monnaie et qu'un jeune homme vêtu suivant la mode du temps, assis sur un escabeau, se retourne du côté de Notre Seigneur n'offrant à la vue qu'une partie de son visage: les critiques que ses contemporains ont adressées au Caravage sont ici assez sensibles; dans une composition où se trouvent plusieurs personnages, la lumière n'étant distribuée qu'en un

point, laisse dans l'obscurité des parties importantes du sujet au détriment de l'effet général.

Dans le second tableau, faisant vis-à-vis à celui-ci et qui représente le martyre de St Mathieu, les inconvénients que nous venons de signaler sont un peu moins sensibles, parce que le jour est répandu d'une manière plus égale sur l'ensemble de la composition. St Mathieu, déjà frappé, est étendu par terre retenu par le bourreau qui lui tient un bras, un enfant épouvanté se retourne avec frayeur, un ange descend du ciel portant une palme au martyr. Cet ange, dans une situation forcée et replié sur lui-même, offre des oppositions de clarté et d'ombre si marquées qu'il faut une certaine application pour comprendre ses mouvements et se rendre compte de la position de l'envoyé céleste: quelle différence entre l'ange du Caravage portant la palme à St Mathieu et celui du Dominiquin portant aussi la palme à Ste Cécile!

Nous nous félicitons d'avoir pu faire reproduire les deux tableaux de notre chapelle malgré les difficultés du manque de lumière, et de pouvoir en offrir la vue à nos lecteurs.

Mais ce n'est pas la seule richesse artistique que nous devons au neveu du Cardinal Cointerel: cette chapelle a cela de particulier, qu'elle nous offre dans sa voûte deux fresques du chef de l'école opposée à celle du Caravage, de Joséphin Cesari plus connu sous le nom du Chevalier d'Arpin, fresques qui sont classées parmi ses meilleurs ouvrages. Le Chevalier d'Arpin nacquit en 1560 à Arpino au Royaume de Naples: il eut une grande réputation sous Grégoire XIII et ses successeurs; vint en France à l'occasion du mariage de Marie de Médicis avec Henri IV et fut nommé Chevalier de St Michel. Revenu à Rome, il fut le rival constant du Caravage. Ne serait-ce pas à l'occasion des travaux de



MARTYRE DE SAINT MATHIEU du CARAVAGE

St Louis que s'éleva entre les deux artistes cette querelle qui fut cause de la mort prématurée du Caravage, d'Arpin ayant refusé de croiser le fer avec son rival parce qu'il n'était pas chevalier comme lui? Le Caravage part pour Malte, y obtient le titre qu'il ambitionnait, et revient plein de rancune pour venger l'injure reçue, mais la mort le surprend au milieu des fatigues et des périls du retour. Le Chevalier d'Arpin fut chargé d'honneurs, comblé de richesses par dix Papes qui le protégèrent: ses œuvres sont répandues dans un grand nombre d'églises de Rome: les deux



fresques que nous avons de lui représentent les prophètes de l'ancienne loi; elles sont remarquables par le naturel dans la pose des personnages et la vivacité du coloris. La partie centrale de la voûte représente la guérison par St Mathieu de la fille du Roi de Phénicie, mais cette fresque ayant beaucoup souffert ne peut être appréciée comme elle le mériterait.

Le pilier que nous avons devant nous, en sortant, supporte l'épitaphe de François Cuneo d'Ornano, prélat domestique de Pie VII, chanoine de la Basilique de S[t] Jean de Latran, et le pilier opposé celle de Marie Eléonore Blount, et du jeune Baldi trop tôt enlevé à l'affection de ses parents.

La chapelle qui suit est dédiée à la Très Sainte Vierge, quoiqu'il ne s'y trouve pas, comme dans nos chapelles de France, une statue de la Reine du Ciel. Il est à remarquer que les statues de la Sainte Vierge et des Saints, si communes dans nos églises et sur nos autels, sont à Rome très rares; on ne voit partout que des tableaux; n'est-ce pas le fait de la permanence dans les traditions romaines d'une prohibition remontant aux premiers siècles de l'Eglise pour combattre le souvenir des statues des faux dieux si multipliées à Rome?

L'aspect architectural de notre chapelle est assez simple: l'autel est accompagné de deux colonnes couronnées d'un fronton d'ordre corinthien: le fût des colonnes et la frise sont de jaune antique, les chapiteaux et l'entablement de marbre blanc; le tombeau de l'autel en forme d'une urne au rebord saillant est en jaspe de Sicile rouge: le revêtement des parois de la chapelle jusqu'à la hauteur des fresques est digne de remarque par la variété des marbres; au centre de chacune de ces parois est placé une belle fleur de lys en jaune antique sur un fond de marbre noir.

Sur l'un des côtés le Chevalier Baglioni a reproduit par de belles fresques l'adoration des Mages et la présentation de Jésus au temple.

Baglioni, peintre romain, né vers 1575, concourut dès sa jeunesse à la décoration de la Bibliothèque Vaticane. Les églises de S[t] Jean de Latran, S[te] Marie Majeure, S[te] Pudentienne

se glorifient de ses belles peintures: celles qui sont à S[t] Louis ne sont pas des moins appréciées.

Le tableau de l'autel ainsi que les autres fresques sont de Meslin Charles, dit *Le Lorrain,* peintre français, qui fut élève de Vouet.

Cet artiste a représenté sur l'autel la naissance du Sauveur dans l'étable de Bétlehem; Marie et Joseph sont prosternés des deux côtés du petit enfant Jésus; des anges dans une claire lumière qui éclaire la scène, chantent le *gloria in excelsis;* le tout est très gracieusement rendu et d'une fraîcheur de coloris remarquable; les fresques reproduisent l'Annonciation, la visite à S[te] Elisabeth et le couronnement de la Mère de Dieu par son Divin Fils. Toutes ces peintures sont encadrées par des ornementations en relief blanc et or dans le genre de la renaissance, ainsi que le plein cintre de l'arceau et les côtés des piliers. Les caveaux de cette chapelle renferment les restes du Marquis de Pimodan auquel nous donnerons une mention toute particulière. Georges de Rarécourt de la Vallée, Marquis de Pimodan, naquit à Paris, en 1822, d'une maison de noblesse féodale originaire de l'Argonne et toujours fidèle au parti français dans les anciennes luttes sur la frontière. Suivant le désir de M. le Comte de Chambord, auquel sa famille était très attachée, Georges entra dans l'armée autrichienne où il se distingua. Colonel en 1855, il donna sa démission pour ne pas se faire naturaliser et rentra en France où il venait d'épouser la fille du Marquis de Couronnel et de Marguerite de Montmorency-Laval dont le père fut ambassadeur de France près le Saint Siège sous la Restauration.

Le 1[er] avril 1860, Pimodan partit pour Rome où il devint le chef d'état-major du Général de La Moricière. Nommé général le 3 août suivant après une action d'éclat, il montra

le plus grand héroïsme à la bataille de Castelfidardo et, mortellement blessé, succomba dans les sentiments de la plus vive piété. S. S. Pie IX a conféré le titre de duc à tous ses descendants mâles et a donné lui-même l'inscription placée aujourd'hui sur la tombe du général (1).

Joignons à ce souvenir ceux de Charles Henri Mizael le Mesre de Pas, jeune officier de l'armée pontificale tombé glorieusement aussi à Castelfidardo et de M[gr] Pierre Lacroix, Protonotaire apostolique, Clerc national pour la France, auteur du mémoire historique sur les institutions de la France à Rome, qui nous a fourni de si précieux renseignements. Nous lisons aussi dans cette chapelle les épitaphes de Mesdames Blount et Maisniel.

S[t] Louis, patron de notre église, est particulièrement honoré dans la chapelle qui suit celle que nous quittons. Anciennement elle était dédiée à l'Apôtre S[t] André; ce fut après les réparations de 1750 qu'elle fut affectée au culte du Saint Roi de France.

L'entrée de cette chapelle est enrichie d'une grande draperie en stuc avec fleurs de lys et couronnes royales dorées sur fond bleu, tombant en plis onduleux, qui débordent jusque sur les piliers, et sont soulevés de chaque côté par des anges.

Sur l'archivolte, et au milieu des draperies, se montrent, vêtues en guerrières, le casque en tête, la Foi avec le monogramme du Christ et la Religion tenant sous ses pieds un infidèle qu'elle frappe de sa lance.

Cette décoration ne manque pas de goût et produit un bel effet.

La balustrade qui ferme la chapelle avance sur la nef et se trouve arrondie dans les angles; les balustres en sont

(1) Voir *Appendice*.

carrés en marbre rouge avec une bande de brocatelle et d'albâtre rose.

On ne sait trop comment définir l'architecture intérieure de la chapelle, sinon en disant qu'elle offre toutes les marques du genre qu'on est convenu d'appeler bizarre ou rococo; les règles ordinaires sont abandonnées pour laisser libre carrière aux caprices et à l'imagination de l'architecte.

L'autel supporte deux colonnes corinthiennes de marbre jaune antique, dont les piédestaux naissent au-dessus du tombeau: elles sont surmontées de l'entablement, dont la seule corniche de couronnement forme le fronton en plein cintre: au-dessus de la corniche et des colonnes sont assis deux anges en marbre blanc qui soutiennent une couronne assez large en bronze doré; sur le gradin de l'autel, comme sur le tombeau et ses côtés, sont appliqués en reliefs des ornements terminés en volutes ou en bouquets de fleurs en marbre blanc sur fond de marbre jaune. Les piédestaux, les soubassements du tableau central de l'autel, sont ornés avec des encadrements de petites corniches mouvementées en albâtre diapré.

Pour donner un aspect plus grandiose que ne comportait l'espace de la chapelle, l'architecte a imaginé une perspective fuyante circulaire qui semble isoler l'autel et qui est terminée par deux petits anges à mi-corps soulevant une draperie qui se perd derrière les colonnes; sur le devant sont placées deux grandes fleurs de lys dorées.

Sur les deux parois de la chapelle est un lambris en forme de soubassement surmonté aux deux extrémités de deux demi-boules en relief; au-dessus s'appuie un cadre cintré dont le milieu renferme, sur marbre noir antique, deux inscriptions en dédicace, l'une à Louis IX, l'autre à Louis XIV, surmontant les armes du donateur. La voûte n'est point

cilyndrique comme celle des autres chapelles; elle est remplacée par une coupole éclairée par le milieu et décorée de groupes d'anges et de guirlandes de fleurs dorées sur fond blanc; les pendentifs de la coupole sont revêtus de décorations bizarrement combinées; ceux du fond sont reliés entre eux par deux guirlandes de fleurs réunies sur les bords de la circonférence au-dessus de l'autel.

Cette description, jointe à la gravure ci-jointe, donnera une idée de l'ornementation particulière de notre chapelle. Elle est l'œuvre d'une femme architecte et peintre. Nous avons dit que l'agent de Louis XIV (1) à Rome, Elpidius Benedetti, avait voulu consacrer à l'embellissement de la chapelle de S[t] Louis une partie de la fortune qu'il avait gagnée aux affaires de France. Il confia les travaux à l'amie d'une de ses sœurs, Plautilla Bricci, qui jouissait alors d'une certaine réputation; on trouve son nom inscrit aux archives de l'Académie de S[t] Luc parmi ceux des sociétaires de cette illustre Académie: elle finit sa vie dans un couvent. L'abbé Benedetti lui avait déjà fait construire un petit palais (*Palazzino*), près la porte S[t] Pancrace qui fut détruit lors du siège de Rome en 1849 et qui était cité comme l'une des villas agréables des environs de la ville (2).

Plautilla n'était pas seulement architecte, elle était aussi peintre; elle avait commencé par peindre des miniatures et ne recula pas devant la grande peinture. C'est à son pinceau que fut confié le soin de représenter S[t] Louis. Son tableau supporterait bien quelques critiques: le Roi de France,

(1) M. Charles Gérin dans son article sur la mission de M. de Lionne à Rome en 1655, juge peu favorablement cet agent de Louis XIV. *Revue des questions historiques*, juillet 1879.

(2) Renseignements fournis par le Chevalier Bernich, auteur d'un ouvrage sur les architectes de Rome qui paraîtra prochainement.

la couronne en tête, tenant le sceptre d'une main et s'appuyant de l'autre sur une grande croix, se tient dans une pose théâtrale; à ses côtés et presqu'à ses pieds on voit le haut du corps de deux personnes dont l'une tient un livre ouvert, probablement les *Constitutions de St Louis,* et l'autre une croix: ce tableau manque de vigueur et d'énergie; nous lui préférerions de beaucoup celui qu'il a remplacé et qui est actuellement dans la sacristie de l'église.

Nous devons mentionner au-dessous de ce tableau le tabernacle en bronze doré, que le Cardinal Cointerel avait fait faire pour le maître-autel et qu'on a placé depuis dans la chapelle de S[t] Louis: il est digne d'attention comme travail artistique de l'époque: il a la forme d'un temple rond surmonté d'un dôme reposant sur un soubassement dont les angles arrondis forment piédestaux à quatre statuettes de 30 centimètres de hauteur d'une exécution très remarquable, représentant les quatre Evangélistes avec leurs attributs.

Ces piédestaux sont reliés entre eux par des guirlandes de fruits et fleurs retenues par de petits anges; la corniche qui entoure le dôme supporte au-dessus des quatre statuettes quatre autres petits anges debout, les ailes déployées; le dôme parsemée de fleurs de lys se termine par un groupe d'anges soutenant une très belle fleur de lys: ce tabernacle devait être placé sur une base, où devaient également se trouver quatre autres statues assises, reliées entre elles par une seconde guirlande. Elles ont été détachés pour être mises au tabernacle du maître-autel, où elles n'ont aucune signification; nous regrettons de ne plus les voir à leur place primitive.

Les deux parois de la chapelle sont ornées et couvertes de deux grandes toiles; leur hauteur, 5^{m} 30, et l'étroitesse

de la chapelle n'ont pas permis qu'on en puisse donner la reproduction. Celle du côté de l'épitre est l'œuvre de Louis Geminiani, né à Rome en 1644, peintre de l'école florentine, mais qui subit, après un séjour à Venise, l'influence des écoles vénitienne et lombarde. Il devint sous le Pape Alexandre VII Conservateur de la Galerie du Quirinal: on admire à Ste Marie des Monts sa *Sainte Marie Madeleine de Pazzi*, au Gesù son *St François de Borgia*, à St Silvestre *in Capite* sa fresque du *Baptême de Constantin;* ici son tableau représente St Louis Roi de France remettant aux mains de l'Archevêque de Paris la couronne d'épines: le Saint Roi est entouré de ses preux qui l'ont accompagné pendant la Croisade: l'Archevêque le reçoit à l'entrée de la Basilique; un groupe d'anges assiste du haut du ciel à ce pieux hommage rendu à la sainte relique; la composition est pleine d'harmonie et d'un coloris très doux à l'œil.

Sur le côté opposé est une toile de même grandeur, œuvre de Nicolas Pinson, né à Valence dans la Drôme, devenu presque romain par un très long séjour. On doit à cet artiste les belles peintures qui sont dans l'église d'Aix. en Provence. Le sujet qu'il a traité ici lui a été inspiré par le souvenir des bienfaits d'une Reine de France pour notre église: Catherine de Médicis agenouillée, et entourée des Dames de sa cour montre à St Louis glorifié dans les cieux les plans du monument qu'elle veut faire construire en son honneur et que lui présente un jeune page. L'ensemble de cette composition mérite d'être remarqué tout aussi bien que les détails et les agréments du coloris.

En sortant de la chapelle de St Louis nous nous trouvons en face du monument, style renaissance, élevé sur le pilier voisin, à la mémoire de Barthélemy Lasagni; au centre se trouve un médaillon avec le portrait en bas-relief et



CHAPELLE DE SAINT LOUIS.

le cordon de commandeur de la légion d'honneur, le tout est surmonté d'une coquille qui occupe toute la largeur.



Lasagni était né à Rome en 1778, il étudia le droit et devint un jurisconsulte très estimé; attaché d'abord comme auditeur au Tribunal de la Rote, il fut nommé en 1809, après la prise de Rome, Conseiller à la Cour Impériale, puis appelé à Paris et nommé Conseiller à la Cour de Cassation. Il s'acquit une grande réputation parmi les jurisconsultes français pendant les quarante années qu'il exerça ses fonctions; il devint Président de la Cour en 1846 et prit sa retraite en 1850. Il avait refusé sous la monarchie de juillet le titre de Pair de France et n'était jamais entré dans la politique.

La chapelle suivante a été ornée en l'honneur de St Nicolas; l'autel tout en marbre est d'ordre corinthien, c'est encore un portique à deux colonnes prenant naissance audessus du tombeau de l'autel et surmontées d'un fronton: le fût des colonnes est en brèche de Serravazzo jaune, les chapiteaux en marbre blanc; le cadre du tableau et le gradin en marbre grec, que nous avons trouvé dans l'ornementation

des autres chapelles, avec ses différentes couleurs; le tombeau de l'autel est revêtu de marbre africain de couleur rouge brun; les parois sont aussi revêtues jusqu'à deux mètres de hauteur de marbres de diverses couleurs, les panneaux sont divisés en plusieurs compartiments géométriques ayant au centre une rose étoilée formée de pierres aux couleurs les plus variées, on y distingue le vert antique, l'albâtre bandé, le porta-santa, le jaune antique, le porphyre, etc.. Les fresques des côtés sont enfermées dans un encadrement en stuc peint en blanc et or; la corniche de l'imposte, les ornements de la voûte et des piliers formant cadre aux peintures sont de la même sorte.

Le tableau de l'autel représente S[t] Nicolas avec la chape, la mitre et le bâton pastoral, il bénit un groupe de petits enfants. Ce tableau est de Jérôme Muziano, qui après avoir étudié à Brescia, sa patrie, et à Venise où il perfectionna son coloris en copiant les œuvres du Titien, vint à Rome et y fixa bientôt l'attention des connaisseurs par la correction de son dessin, le bon goût dans ses compositions et le charme de son coloris; un de ses premiers chefs-d'œuvre fut la *Résurrection de Lazare*, qui, de S[t] Louis des Français, est passé au Musée du Louvre à Paris; les églises et les galeries de Rome renferment un grand nombre de ses tableaux. Il rendit un grand service aux arts en employant une partie des richesses qu'il s'était acquises par son travail à la fondation de l'Académie de S[t] Luc (1).

Les deux côtés de l'autel sont garnis de deux toiles représentant deux saintes martyres un peu plus grandes que nature, dont l'une nous paraît être S[te] Catherine; ces deux toiles sont appréciées comme étant de bonne et belle

(1) *L'Académie de S[t] Luc à Rome*, JEAN ARNAUD, page 8.

peinture: elles sont de Jérôme Massei, peintre de l'Ecole Italienne du XVI[e] siècle qui travailla longtemps à la décoration du Vatican et dont les tableaux font preuve du soin qu'il apportait à ses ouvrages.





Les deux fresques sur les côtés sont de Baldassar de la Croix, peintre, de Bologne, qui vint à Rome appelé par Grégoire XIII, il orna les salles de la Bibliothèque Vaticane et a laissé des tableaux remarqués dans l'église du Gesù, ainsi qu'à S[te] Marie Majeure. Il fut élu Prince de l'Académie de S[t] Luc et mourut en 1628. Nous avons aussi de lui les deux peintures qui sont appliquées en dedans des piliers de la chapelle et représentent des personnages inconnus;

la fresque du côté de l'Evangile reproduit la naissance de S[t] Nicolas; les anges s'en réjouissent et lui apportent une couronne de fleurs; dans la partie supérieure de la voûte le peintre nous représente S[t] Nicolas lorsqu'il remet au père de famille l'argent nécessaire pour doter ses filles et le détourner des mauvaises pensées que la misère lui inspire; du côté de l'épître, le pinceau de l'artiste a représenté la mort du Saint entouré des fidèles, et au-dessus la scène où S[t] Nicolas arrête le bras du bourreau qui va frapper un innocent condanné injustement; le milieu de la voûte, est consacré au triomphe du Saint Evêque de Myre.

La pierre sépulcrale qui se trouve à la sortie de cette chapelle porte l'inscription de Frédéric Bastiat. Fils d'un négociant et élève du Collège de Sorrèze, le jeune Bastiat entra dans le commerce et s'appliqua à l'étude des questions économiques et sociales. Il se lia avec O' Connel et Cobden et fut de bonne heure partisan du libre-échange; il soutint ses opinions par la plume et la parole, fut nommé membre de l'Institut et envoyé comme représentant du peuple à l'assemblée constituante et à l'assemblée législative en 1848.

Il s'éteignit chrétiennement à Rome en 1850 pendant un voyage qu'il faisait en Italie pour rétablir sa santé.

Nous passons ensuite devant le monument que Madame Rupisoard, née de Saulx-Tarannes, a élevé dans sa douleur, à son fils mort dans la fleur de sa jeunesse. C'est un cadre avec corniche et fronton circulaire sur lequel sont assis deux anges portant chacun une torche; l'inscription est sur beau marbre noir et au-dessous un petit enfant, génie de la douleur, vrai bijou de sculpture, tient une torche renversée dans l'attitude du désespoir.

Sur le même pilier, se trouve le souvenir que les officiers ont fait élever à la mémoire de Henri-Charles-Louis

Comte d'Argy, Colonel de cette Légion d'Antibes formée des volontaires français qui vinrent au secours de l'armée pontificale: le buste en bronze du pieux chevalier du Pape repose sur une console, il est d'une grande ressemblance et d'une exécution très soignée.



En face nous voyons sur le pilier de la nef le monument de Claude Gélée, dit *Le Lorrain*, exécuté en 1836 par Paul Lemoyne. C'est un piédestal en marbre blanc avec corniche surmonté d'une statue de femme plus grande que nature; d'une main elle montre le buste de Lorrain placé sur un piédestal et qu'elle entoure de son bras, en tenant une couronne d'immortelles, qu'elle lui destine.

On sait comment Claude Gélée, né en Lorraine, vint à Rome sans ressource et entra au service d'un peintre, auprès duquel ses dispositions naturelles se développèrent merveilleusement: en peu de temps il devint un des premiers paysagistes; il

se lia avec le Poussin et se perfectionna en suivant ses conseils dans le coloris; ses paysages sont restés des modèles de la perfection du genre; la beauté des sites, la richesse de la composision, la fraîcheur et la vérité des teintes, la variété des effets de lumière, ont placé les œuvres de Claude Gélée bien au-dessus de celles des paysagistes italiens et autres; ses ouvrages sont très nombreux et presque tous dans les musées et les galeries de Rome.

Au-dessus de ce monument est appliquée une épitaphe en mémoire du Colonel Brunet, du 71ᵉ de ligne, mort en 1865. L'inscription est encadrée dans une corniche surmontée d'un médaillon au milieu d'un faisceau de drapeaux.

Nous entrons ensuite dans la dernière chapelle, celle de Sᵗ Sébastien: elle n'offre rien de particulier au point de vue de l'architecture et de l'ornementation; l'autel, qui nous vient de l'ancienne église de Sᵗ Yves des Bretons, démolie en 1873, est placée dans l'intérieur d'un portique à deux fortes colonnes de marbre cipolin gris-bleu dont les bases en marbre blanc reposent sur un petit socle au-dessus du pavé; sur l'autel est un grand tableau de Jérôme Massei dont nous avons parlé; nous y voyons Sᵗ Sébastien lié à un arbre et percé de flèches: c'est un des bons tableaux du peintre.

Sur les parois et sur la voûte sont des fresques; d'un côté la justice et la paix, à leurs pieds un lion et un agneau couchés ensemble; de l'autre la miséricorde et la vérité, au-dessus un groupe d'anges portant les symboles du triomphe d'un martyr; rien de particulier ne recommande ces peintures modernes dont nous ne connaissons pas l'auteur.

Sur les côtés de la chapelle, peints à imitation de marbre, sont placés deux monuments assez simples en marbre blanc, chacun appuyé sur un socle et adossé au mur. Celui de gauche représente une jeune femme étendue sur son lit

de mort, elle semble montrer d'une main les portraits des membres de sa famille, représentés en cinq médaillons au-



dessous desquels on lit le mot de Rachel, *quia non sunt:* c'est le monument que le Vicomte de Chateaubriand fit élever à la mémoire de Pauline de Montmorin, fille du dernier Ministre de Louis XVI; femme spirituelle et infortunée

qui à défaut de beauté possédait toutes les grâces du cœur le plus aimant, de l'esprit le plus fin. « Elle sut réunir autour d'elle une société où figuraient les esprits d'élite tels que Chateaubriand, Joubert, Fontane, Chênedollé, etc. Morte à trente-trois ans, aucune douleur ne lui avait été épargnée, elle les avait toutes épuisées; mariée par convenance à dix-sept ans à peine, au sortir du couvent, elle n'avait pas eu un jour d'intimité avec son mari plus jeune qu'elle d'une année: attachée à son père, comme Germaine Neker l'était au sien, elle avait assisté à ses côtés à cette suite d'épreuves qui finirent par le massacre de M. de Montmorin: son frère préféré s'était noyé à vingt et un ans; elle s'était vu arracher sa mère, sa sœur, son second frère; elle s'était vainement accrochée aux bourreaux pour accompagner sa famille à la Conciergerie, mourir avec elle et avec leurs amis, le jour où la même hache trancha leurs têtes et celle de Madame Elisabeth.

» Dédaignée par le Comité de salut public à cause de sa pâleur et de la fragilité de sa personne, voyant ses biens confisqués, Madame de Beaumont attendit chez de pauvres paysans la fin de la terreur; rentrée en possession de son château de Theil, elle repétait volontiers le mot de Marguerite d'Ecosse: Fi de la vie! qu'on ne m'en parle plus; lorsque Fontanes et Joubert la mirent en présence de René, elle reçut alors le coup de foudre: dévouée jusqu'à l'abnégation, elle se donna toute entière au culte de cette affection, elle se reprenait dans son milieu de Paris aux joies de l'esprit; mais les souffrances morales avaient miné la frêle enveloppe, et consumée à la fois par ses sentiments et par la maladie, elle s'éteignit le 3 novembre 1803 à Rome, où elle était allée pour revoir une dernière fois M. de Chateaubriand.

Hâtons-nous d'ajouter qu'elle reçut à ses derniers moments les secours et les consolations de la religion et qu'elle mourut pieusement dans le Seigneur » (1).

Le monument vis-à-vis, sculpté par Laboureur en 1805 en souvenir du Cardinal de Bernis, représente la Poésie et la Religion en un bas-relief fort gracieusement traité; au-dessous l'écusson de la famille avec un médaillon à l'effigie du Cardinal et une inscription très simple.

Nous avons déjà parlé du Cardinal de Bernis et des services qu'il a rendus à S[t] Louis: nous n'ajouterons que les quelques mots par lesquels M. Frédéric Masson termine sa remarquable étude sur l'Ambassadeur de Louis XV et de Louis XVI près le Saint Siége: « Etre un homme d'honneur, un homme aimable, un ministre patriote, un bon ambassadeur, un prêtre utile, cela n'est point être un grand homme, mais un pays doit souhaiter d'avoir beaucoup de serviteurs ainsi faits et quand il les a possédés il a le devoir de s'en enorgueillir (2).

En 1832 le Comte de Saint Aulaire, Ambassadeur près le Saint Siége, fit transporter dans le caveau de cette chapelle le cœur de François Annibal, Duc d'Estrées, ancien Ambassadeur de Louis XIII à Rome près de Clément X et d'Innocent XI, mort en 1687, qui était resté pendant 145 ans enfermé dans une caisse de plomb dans les armoires de la sacristie.

Ne sortons pas de l'église sans avoir admiré encore l'ensemble du beau monument dont nous venons d'étudier les

(1) *La Comtesse Pauline de Beaumont* par BARDOUX. — Paris, Calman-Levy, 1881, page 4.

(2) *Le Cardinal de Bernis depuis son ministère 1758-1794* par FRÉDÉRIC MASSON, page 500. — Voir à l'*Appendix*, l'inscription.

Nous donnons à la suite la série des épitaphes qui se trouvent dans l'église et qui complètent celles que nous avons déjà données précédemment.

divers détails, et rendons-nous à la sacristie en passant sous le monument du Cardinal d'Arquien, au fond de la petite nef de gauche; entrons dans cette vaste pièce dont les quatre côtés sont garnis de boiseries sculptées et dont les panneaux forment de grandes armoires, où sont renfermés les objets du culte. Si les objets d'art les plus précieux, laissés par nos ancêtres, ont disparu dans la tourmente de la fin du siècle dernier, nous trouverons de nouveaux témoignages de la piété des fidèles de notre temps, dans les ornements, vases sacrés et objets du culte qui servent aux grandes solennités de notre église.

Notre sacristie est particulièrement riche en précieuses reliques: nous avons retrouvé le catalogue dressé au siècle dernier de ce trésor des saints: nous le donnons à la suite de ces pages: presque tous les reliquaires nous sont conservés, on les expose à la vénération publique à certains jours de l'année (1).

Un peu au-dessus des boiseries court une charmante corniche faite de fleurs de lys et indiquant la naissance de la voûte surbaissée qui forme le plafond et qui porte à son milieu le symbole du Saint Esprit entouré de rayons: trois fenêtres eclairent la salle, et trois fausses fenêtres sont remplacées par trois tableaux dignes d'être remarqués: l'un est une copie du martyre de St Erasme du Poussin, qui se trouve au musée du Vatican, le second est un St Louis Roi de France qui était primitivement dans l'église, et le troisième une adoration des bergers, nous ne savons de qui sont ces tableaux et nous n'avons pu recueillir à leur sujet aucune indication précise mais ils sont dignes d'être mentionnés et remarqués.

(1) Voir à l'*Appendix* le catalogue ancien de toutes les reliques que possédait l'église.



TABLEAU du Corrège.

Presqu'en face de l'entrée se trouve un portique avec deux colonnes et entablement en porphyre rouge : au-dessus de l'entablement repose un grand crucifix avec deux anges adorateurs, se détachant sous une belle draperie soulevée et retenue par de petits anges, le tout en stuc d'une belle architecture et rappelant un peu la décoration qui se trouve à l'entrée de la chapelle de St Louis : ce portique donne accès à une chapelle intérieure où se trouve un autel en marbre surmonté d'un tableau, représentant St Jean l'Evangeliste : le mérite du coloris, l'exactitude dans le plis du vêtement ne peuvent faire excuser le défaut de proportion dans le dessein ; la tête presque féminine n'est pas en rapport avec les bras et le reste du corps. C'est le tableau de Baptiste Naldini qui aurait été détérioré par des retouches malheureuses.

Naldini, peintre de l'école florentine, fut l'aide de Vasari pendant plusieurs années ; ses meilleurs tableaux sont au musée de Dresde. On reconnaît généralement dans ses œuvres, le mérite d'une composition bien entendue dans la disposition des personnages et une grande exactitude dans la perspective.

Si nous ne pouvons pas donner toutes nos louanges au tableau que nous possédons, nous serons plus favorisés en admirant les deux autres toiles voisines.

L'une est attribuée à Antoine Allegri dit le Corrège, célèbre peintre italien mort en 1534, qui partagea avec Raphaël et Murillo le titre de *divin*. Il a en effet toutes les qualités des œuvres de ce grand maître : une expression vraie et charmante, un dessin d'une pureté parfaite, un coloris vigoureux, une harmonie dans l'ensemble qui ravit les regards : la scène que nous avons sous les yeux est bien simple : la Ste Vierge tient l'enfant Jésus dans ses bras et lui offre un fruit en le regardant avec toute la tendresse d'une mère.

St Joseph et deux anges dont on ne voit que les têtes sont à l'arrière-plan dans une demi-obscurité.

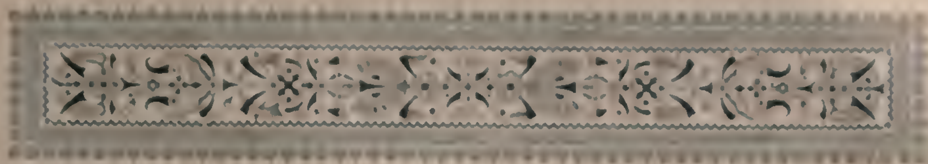
Ce tableau a eu ses péripéties: indiqué dans tous les guides anciens comme étant du Corrège, il dût tenter la cupidité de quelque amateur pendant les temps troublés de la révolution; il disparut de la sacristie, et toutes les recherches pour le retrouver furent vaines. Après une absence de près d'un siècle, la veille de la fête de St Louis de l'année 1886 il fut restitué à l'église par une personne inconnue et remis à son ancienne place.

Le tableau voisin nous est un héritage de l'église de St Yves des Bretons, c'est un St Joseph de Carlo Marata.

Grand admirateur de Raphaël, Marata soutint l'honneur de la peinture raphaëlesque et empêcha l'art de décliner aussi vite à Rome que dans le reste de l'Italie: on lui doit la conservation des fresques de Raphaël au Vatican et à la Farnésine; ses tableaux sont répandus à Rome et dans les musées d'Europe. Dans notre tableau, la pose de l'enfant Jésus embrassant St Joseph et l'entourant de ses petits bras est d'un naturel parfait; le contraste de la tête du divin enfant contre celle du vieillard est d'un effet très saisissant, toute la lumière est concentrée sur cette scène charmante, le reste du tableau, les figures des anges, celle de la Ste Vierge, les autres détails sont suivant la manière de l'artiste un peu éteintes dans une pénombre qui en fait perdre les beautés; quoique cette toile ait quelque peu souffert de l'humidité, elle est d'une réelle valeur et mérite la place d'honneur qu'on lui a donné dans la sacristie.



SAINT JOSEPH de CARLO MARATTA.



Nous sommes arrivés au terme de notre étude et nous connaissons maintenant dans ses détails l'histoire de notre église nationale, ainsi que les monuments qui la décorent, mais que serait ce temple consacré à la gloire de Dieu et que la piété a si bien orné, s'il n'était animé par la vie et le mouvement du culte religieux? Dans une église comme celle de S[t] Louis qui se présente comme la manifestation des sentiments chrétiens de la France, il faut un nombreux clergé national pour y acquitter les fondations pieuses, pour y remplir les fonctions du culte avec le *decorum* et la solennité qui conviennent à une grande nation qui met sa gloire à servir l'Église.

Nos ancêtres avaient si bien compris cette nécessité qu'ils avaient établi une communauté de vingt-cinq prêtres tous affectés au service de l'eglise nationale, garnissant le sanctuaire, servant à l'autel et rehaussant l'eclat des cérémonies de leur présence. Dans la suite des temps et pour des raisons imposées par les circonstances malheureuses de la fin du siècle dernier, le nombre des chapelains a été réduit à douze: au-dessous de ce nombre le culte ne serait pas

assuré d'une manière convenable et la représentation nationale ne rayonnerait pas au centre de la catholicité avec toute la dignité qu'elle comporte et que les nationaux sont en droit d'attendre.

Le Gouvernement de la France semble avoir compris ces choses puisqu'il a engagé, il y a quelques années, l'Administration des Etablissements français à faciliter l'entrée dans la Communauté à six pensionnaires, pour porter à dix-huit le nombre des prêtres attachés à l'église.

C'est ce qui ressort de la circulaire que M. Barthélemy Saint-Hilaire, alors Ministre des Affaires étrangères, adressait en 1881 aux Cardinaux français et que nous reproduisons ici. Elle fait connaitre l'Institution de S[t] Louis telle qu'elle doit exister, et tous les avantages que le clergé français peut en retirer:

« Monsieur le Cardinal,

» Mon attention a été appelée sur les services que la Communauté de S[t] Louis des Français à Rome a déjà rendus à l'Eglise de France, au point de vue de l'enseignement ecclésiastique.

» En vertu du règlement qui la régit, elle est desservie par douze chapelains dont trois seulement doivent être nommés sans limitation de temps: les neuf autres sont nommés pour un maximum de trois ans. Dans l'esprit de l'institution, les derniers doivent être choisis principalement parmi les jeunes ecclésiastiques déjà prêtres, qui seraient jugés aptes à tirer parti, par leur instruction dans les matières d'administration religieuse, d'un séjour de quelques années à Rome. Il est, en outre, permis à la Communauté de recevoir six pensionnaires pris dans les mêmes conditions.

« Par suite de différentes circonstances, ce règlement n'a pas toujours été appliqué comme il devait l'être dans l'intérêt des chapelains étudiants. Le nombre des chapellenies sans limitation de durée a fini par être porté à six. Celui des pensionnaires est presque constamment resté au-dessous du chiffre qu'il devait atteindre et le clergé français n'a pas profité de toutes les facilités que ceux de ses membres désireux de suivre les cours des Universités, ou de voir fonctionner de près le Gouvernement de l'Eglise, auraient pu trouver au sein de la Communauté de St Louis.

« Il m'a semblé nécessaire de porter remède à cet état de choses et les circonstances m'ont semblé particulièrement opportunes, au moment où le Pape Léon XIII, remettant la philosophie en honneur, donne une impulsion nouvelle à l'enseignement dans les écoles ecclésiastiques de Rome et offre ainsi un sujet d'études particulièrement intéressant à ceux de nos jeunes prêtres qui seraient appelés à former le personnel administratif et enseignant de nos Evêchés.

« Au surplus, après m'être fait rendre compte de l'histoire de notre Etablissement de St Louis et des règles auxquels il est soumis, j'ai pensé qu'il suffisait, pour atteindre le but que j'avais en vue, d'appliquer le règlement adopté en 1860, avec plus de fermeté et plus de suite.

« Il me serait pénible de toucher aux situations acquises, mais j'ai décidé que les trois chapellenies données irrégulièrement sans limitation de temps seraient rendues à leur destination première au fur et à mesure des vacances.

« En outre, des dispositions ont été prises par l'Administration de St Louis, afin de préparer une installation convenable pour six pensionnaires. L'édifice occupé par la Communauté pourra ainsi recevoir à l'avenir dix-huit ecclésiastiques, c'est-à-dire trois chapelains nommés sans limitation

de temps, et voués spécialement aux fonctions du culte, et quinze jeunes ecclésiastiques qui, tout en participant au service intérieur de l'église, conservent la majeure partie de leur journée pour assister aux cours des Universités.

» Je me plais à espérer qu'il en résultera de bons effets pour l'instruction du clergé et que notre Etablissement national deviendra ainsi une sorte d'Ecole de hautes études ecclésiastiques.

» Mais, pour assurer ce résultat, il est nécessaire que l'Episcopat seconde les intentions du Gouvernement de la République. Je n'ai point le dessein de rien changer au mode suivi jusqu'ici pour le choix des chapelains. Ils continueront d'être nommés par l'Ambassadeur sur la proposition du Supérieur de St Louis, à la recommandation des Evêques de France. Je ne vois aucun intérêt à modifier cette manière de procéder mais je regarde comme essentiel que les Evêques ne recommandent que des candidats dans lesquels ils auront découvert des aptitudes véritables, des qualités intellectuelles sérieuses, en un mot, des sujets d'élite, ayant déjà fait leurs preuves dans les Ecoles ecclésiastiques françaises et qui soient en état de prendre part utilement à tous les exercices des Universités romaines en philosophie, en théologie et en histoire.

» Le nombre des chapelains et des pensionnaires qu'il sera possible d'admettre est très inférieur à celui des Evêchés de France. Il ne pourra être satisfait que successivement aux demandes qui seraient faites par les différents diocèses; mais, afin de donner à chacun la facilité de profiter des avantages que leur offre l'Institution de St Louis, j'ai invité l'Ambassadeur de la République près le Saint Siège à faire en sorte qu'aucun des chapelains actuels ne soit remplacé par un ecclésiastique du même diocèse. Il

devra, autant que possible, procéder de la même manière pour les pensionnaires. Tous les diocèses pourront ainsi dans un temps déterminé, être représentés à St Louis et participer aux avantages que notre grand Etablissement national est en mesure de leur offrir.

» J'ai cru devoir, Monsieur le Cardinal, porter sans retard à votre connaissance ces dispositions qui ont été prises dans un sentiment de haut intérêt pour le clergé français, et je fais appel à votre concours éclairé pour assurer le succès de mesures qui auront, je l'espère, l'assentiment de l'Episcopat.

» Je vous serai reconnaissant de vouloir bien faire part du contenu de la présente lettre aux Evêques suffragants de votre Siège Archiépiscopal.

» Agréez les assurances de la respectueuse considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être

de votre Eminence

» Le très humble et très obéissant serviteur

» BARTHÉLEMY SAINT-HILAIRE.

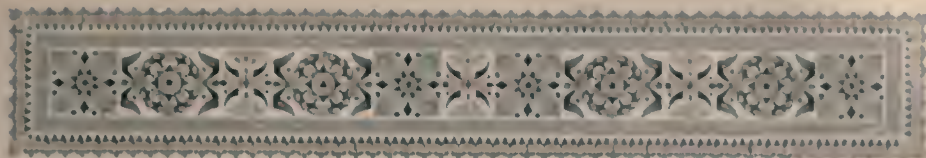
» Paris, le 29 mars 1881 ».

Nous n'ajouterons rien à cette circulaire.

Puissent ces quelques notes, que nous livrons à la bienveillance du public, en appelant l'attention sur notre église nationale et sur l'Institution de St Louis, servir à consolider le dévouement que les autorités ecclésiastiques et civiles, les prêtres et les laïcs, les pèlerins de France, et les nationaux de Rome ont toujours témoigné, aux fondations si respectables de notre nation dans la ville des Papes.

Rome, janvier 1894.

APPENDIX.



Acte de décès de F. Albert et Jean Marie Calvé.

Liber defunctorum Ecclesiæ Sancti Ludovici de Urbe. Augustino Turinetta Sac. et Curato.

Die 20ª Februarii, Anno 1580, obiit Frater Alberti architecti Ecclesiæ et sepultus in Ecclīā. Solvit pro jure sepulturæ nihil, quia habet sepulturam propriā cum lapide.

Die 9ª Maii obiit Joannes Maria de Calve, magister fabricæ Ecclesiæ Sᵗ Ludovici et sepultus in Ecclesia. Solvit pro jure sepulturæ nihil quia habet sepulturam propriam cum lapide.

Diarium Pauli Alaleonis, incipiens sub die xv decembris MDLXXXII Pontificatus Gregorii Papæ XIII quo die incæpit servire in officio Magistri Cæremoniarum usque ad annum MDLXXXVI, tempore Pontificatus Sixti Papæ V, anno ejus 1°.

Feria 5ª 24 Septembris 1587 Pontifex mane pp novum quod heri habuit de quadam victoria in Gallia habita a Duce Guisiæ contra gentes Rebelles ivit pedester a monte Quirinali discendens ad Ecclesiam Sᵗ Ludovici nationis Gallorum cum stola supra mozzettam præcedente Cruce et sequentibus cum Cardibus in mantelletis pedester similiter et Prælatis et aliis, et in porta dictæ Ecclesiæ aspersit se et alios, ministrante aspersorium Illᵐᵒ D. Cardˡ Sancta Crucio Priore Presbyterorum, Cardlᵐ, audivit missam lectam de Spiritu Sancto, quâ auditâ, Cantores dictæ Ecclesiæ cantarunt 19° Psalmum Exaudiat te Domˢ in Die tribulatᵒⁿ, et

totum cum Gloria Patri: Deinde a Sacrestano dictæ Ecclesiæ in choro Cocta induto fuerunt cantati sequentes versus, et a cantoribus responsum cum tribus orationibus, ut dicam.

℣ Posuisti nos Dom^e in contradictione vicinis nostris.
℟ Et inimici nostri subsannaverunt nos.
℣ Domine virtutum converte nos.
℟ Ostende faciem tuam et salvi erimus.
℣ Ecce qui alongant se a te peribunt.
℟ Perdidisti omnes qui fornicantur abs te.
℣ Mihi autem adhærere Deo bonum est.
℟ Ponere in Domino meo spem meam.
℣ Domine in virtute tua lætabitur Rex.
℟ Et super salutare tuum exultabit vehementer.
℣ Domine exaudi orationem meam.
℟ Et clamor meus ad te veniat.
℣ Dominus vobiscum.
℟ Et cum spiritu tuo.

Oremus.

Omnipotens sempiterne Deus in cujus manu sunt omnium potestates et omnia jura Regnorum respice in auxilium Christianorum, ut Gentes tibi Rebelles quæ in sua feritate confidunt, dexteræ tuæ potentia conterantur. Per Christum Dominum nostrum. Amen.
℣ Ora pro nobis Sancta Dei Genitrix.
℟ Ut digni efficiamur promissionibus Christi.

Oremus.

Concede nos famulos tuos, quæsumus Domine Deus perpetua mentis et corporis sanitate gaudere et gloriosæ Beatæ Mariæ semper Virginis intercessione a presenti liberari tristitia et æterna perfrui lætitia.
℣ Ora pro nobis Beate Ludovice.
℟ Ut digni efficiamur promissionibus Christi.

Oremus.

Deus qui beatum Ludovicum Confessorem tuum de terreno regno ad cœlestis regni gloriam transtulisti, ejus, quæsumus, meritis et inter-

cessione Regis omnium Jesu Christi filii tui nos cohæredes efficias per Christum Dominum nostrum. Amen.

Dum cantabatur Psalmus Exaudiat supradictus et versiculi etiam supradicti, Pontifex et Cardinales stabant, ad orationem vero genuflexi steterunt sive permanserunt.

Dictos vero psalmos, Exaudiat, versus, orationes dedit mihi S^mus in scriptis et ore mandavit, ut prius ordo servatus, servaretur; quo peracto Pontifex rediit ad montem Quirinalem in lectica vectus associatus a majore parte Cardinalium equitantium supra mulis ex illis qui pedester cum Pontifice ad Ecclesiam S^ti Ludovici venerunt.

Procès verbal de la Consécration de l'Église de Saint Louis des Français, par le Cardinal De Joyeuse le 8 octobre 1589.

In Nomine Domini — Amen.

Anno Domini 1589, octavo Idus Octobris Pontificatus Sanctissimi in Christo Patris et Domini nostri Domini Xisti divina Providentia Papæ Quinti, anno ejus quinto, Illustrissimus et Reverendissimus Dominus D. Franciscus tituli Sñæ Trinitatis Sanctæ Romanæ Ecclesiæ Presbyter Cardinalis *De Joyeuse*, assistentibus Reverendissimis Dño Joanne Amato Episcopo Minorensi et Dño Ludovico Benedicto Episcopo Castalanaten, ex facultate concessa a S. D. N. Xisto dedicavit Ecclesiam et altare hoc ad honorem Sanctorum Dyonisii Martyris, et Ludovici Confessoris et reliquias, Sanctorum Apostolorum Petri, Simonis, Sancti Lucæ Evangelistæ, Sanctorum Martyrum Xisti P. P., Donati Epi., Hirenei Episcopi, Laurentii, Sebastiani, Cosmæ Damiani, Ciriaci, Hippolyti, Adriani, Faustini, Cassiani et Sanctarum Beatricis et Columbæ virginis, et aliorum Sanctorum Martyrum, Confessorum, et Virginum sine nomine, in eo inclusit. Sanctissimus Dominus Noster Xistus, singulis Christi fidelibus ipsam Ecclesiam visitantibus in die Dedicationis Indulgentiam plenariam concessit.

✠ FRANCISCUS Cardinalis DE JOYEUSE
Archiep. Tholosanus.

Nel libro dei morti della Par. di S. Eustachio 1592-1693, risulta la seguente notizia a pag. 208:

Auctoritate Aplica et de mandato speciali SS. D. N. Papae denunciatur. Supposito Eccl. interdicto Par. Ecc. S. Ludovici ex eo quia Rector, Officiales et Ministri eiusdem Eccl. temere ausi fuerunt admittere ad divina officia et ad participationem Sacramentorum in proxima præterita Nocte SS. Nativitatis D. N. J. Ch. Enricum de Beaumanoir Marchionem Lavardini notorie excommunicatum. — Datum Romæ, 26 Decembris 1687.

G. Card. Vic.

Non amoveatur sub pœna Excom. maj. latæ sent. SS. D. N. reservata.

G. DE RUBEIS Not.^{us}

Si notifica a tutte e singole persone dell'uno e l'altro sesso esistenti nella Parrocchia di S. Luigi, ch'essendo per autorità aplica stata sottoposta ad Ecclesiastico Interdetto la med^{a} Chiesa, non debbano nel tempo che durerà l' Interdetto andarvi sotto qualsivoglia pretesto, ancorchè per causa di ricevere alcuno de' sánti sacramenti necessari di amministrarsi dal proprio Parroco, surrogando noi ad effetto che non ne rimanghino privi, la Chiesa Parrocchiale Collegiata di S. Eustachio.

Datum Romæ etc. 26 Decembre 1687.

GASPAR titul. S. Silvestri de capite S. R. E. Presbyter Card. DE CARPINEO, SS. D. N. Papae Vicarius glis. et Judex ordinarius.

Ecclesiasticum interdictum sub quo de speciali mandato SS. D. N. Papae die 26 Xmbris 1687 posita fuit Ecclesia Parochialis S. Ludovici de Urbe ob speciali Sanctitatis suæ mandato, tenore praesentium relaxamus et amovemus, ut deinceps in illa Missæ et divina officia celebrari, sacramenta administrari, aliæque omnes singulæ functiones Ecclesiasticæ, prout antea, per Rectorem, officiales et ministros peragi et exerceri libere et licite possint et valeant omni etc.

Datum Romæ, 2 Martii 1688.

GASPAR Card. Vicarius.

Acte de décès de M. Kermasson, curé de St Louis.

Hic desinit et obiit R. D. Franciscus de Kermasson, parochus ipsius Ecclesiae S^ti Ludovici nationis Gallicanae de Urbe die 29ª mensis octobris hora circiter 2ª cum dimidia noctis repertus in domo sua de mane diei sequentis 30ª octobris occisus pluribus ictibus mallei in capite et nescitur a quo et quã de causa (horrendum sane delictum). Anima ejus requiescat in pace. (1713).

Etat des obligations de l'église de St Louis en 1649.

Missae celebrandae
pro animabus Benefactorum
Ecclesiae Sancti Ludovici et illius hospitalis.

1649.

JANUARIUS.

	Die.	Anno.
Petri de Crereau Galli, Singulis mensibus missae quatuor dicendae in capella Sanct^mi Salvatoris	23.	1513.
Rev^mi D^ni *Philibert* Cardinalis a *Burdesia* Sing^is mensibus missae quatuor	26.	1513.
Serenissimae *Catharinae Medicis*, Reginae. Singulis diebus missa una	5.	1589.
Philiberti Pichardot Herduens parentum consanguineorum et benefactorum suorum et aliorum Christi fidelium Eccliãe Suffra. Rectores Congregationis facere debeant, una missa Singulis diebus, ad altare S^ti Joannis Evangelistae . . . . , ...	4.	1630.
D. *Joannes Bonhomme Lotharingus* quolibet anno missas quinquaginta quatuor in altari privilegiato	14.	1646.

Franciscus de Haus, Pictavien. quolibet mense quinque missae et Anniversarium Solemne . . . . 1. 1646.

R. *Balthasar Chibert* Curatus S^ti Ludovici missae duae Singulis mensibus . . . . 1. 1661.

FEBRUARIUS.

Aegidii Harmede Tornasen Singulis mensibus missae octo, unum Annivers. perpetuum . . . . 15. 1523.

Stephanae Salterii romanae annivers. perpetuum . . . . 18. 1524.

R^d D^ni *Josephi Bonipertis* Singul. mens. missae duodecim . 17. 1591.

MARTIUS.

Pauli Calutii Zacarie, civis Romani Sing. mensibus missae duodecim . . . . 8. 1470.

Robinetae Trupini Rothomagensis annivers. perpetuum . . 21. 1483.

Nicolai de Touguez Annivers. perpetuum . . . . 4. 1484.

Thomae Juliani Bellomonte Bajocensis. annivers. perpetuum. 17. 1504.

R^d D^ni *Jacobi Maillard*, novionensis Sing. mensibus missae quatuor . . . . 17. 1571.

D^ni *Joannis de la Serra*, Meldensis Sing. hebdomadis missa una et in fine anni unum Annivers. Solemne . . . . 16. 1506.

Joannis Ciraqueus Anniversarium perpetuum . . . . . 20. 1622.

Dominici de Montagut Galli Sing. hebdomadis missae duae et Annivers. perpetuum . . . . 5. 1644.

Virginis Barnacolla una missa Sing. hebdomadis cum annivers. . . . . 11. 1657.

APRILIS.

R^di D^ni *Jacobi* Archidiaconi Carnoten. Sing. mens. missa una. 25. 1491.

Pierrae Romanae Sing. mensibus missae quatuor 2. 1515

R^di D^ni *Claudii Martini* Tullensis Sing. mens. missae octo dicendae a Lotharing. in Capella S^ti Nicolai . . . . 21. 1594.

R^di D^ni *Claudii de Agui* Catalaunensis Sing. annis unum Annivers. Solemne . . . . 28. 1600.

	Die.	Anno
D^ni *Fabricii Marcheté*, Sabinens. ac civis Rom. Sing. diebus una missa et unum Anniversarium Solemne	1.	1649.

MAIUS.

Excel^mi D^ni *Guill^mi Bougier*, oratoris Regis Christianissimi Anniver. perpet.	29.	1504.
Francisci Gauden Script. Apost^ci Singul. dieb. missa una .	4.	1535.
Davidis Marmier Trecens. Sing. mensibus missae quatuor .	10.	1577.
Benigni Buisson Clerici Lingonens. Sing. hebdom. missae duae	8.	1607.
R^di D^ni *Petri Pichot*, doctoris theologi, olim hujus Ecclesiae Curati. Sing. annis unum Anniversarium	5.	1625.
Baptistae Bardelli Mediolenens. fabricarum hujus Ecclesiae Catonis Sing. mensib. missae duae	22.	1622.
D^ni *Mathurini le Pintre* Cenomanens. Sing. annis missae centum	23.	1631.

JUNIUS.

Margaritae Rinaldi romanae uxoris *Petri Pollet* Sing. annis Annivers. unum Solemne	21.	1605.
Joannis Viard Sing. annis unum annivers.	4.	1509.

JULIUS.

Reverendissimi Domini *Richardi* Cardinalis *Constans*. Sing. mens. missae quatuor dicendae in Capella Sanctissimi Salvatoris	2.	1482.
Catharinae Teutonicae ac suorum quot annis Annivers. . .	24.	1497.
Amedei de Bavoria Singul. annis unum Annivers. . . .	8.	1518.
Alberti Gaillard Tullens. Singul. mens. missae sexdecim dicendae a Lotharing. in Capella S^ti Nicolai	25.	1591.
Gregorii Nichilchini Romani Sing. mens. missae quatuor et sing. annis Annivers. Solemne	29.	1596.
Serenissimi *Henrici Secundi* Regis christia^mi Sing. diebus missa una et sing. ann. Annivers. Solemne	10.	1559.

Die. Anno.

Rev^mi D^ni *Joann.* Cardinalis *Bousi* Anniversarium perpetuum Solemne . . . . 4. 1621.

Rev^di Dom^ni *Stephani Arnaud* presbyteri hujus Ecclesiae fundavit Sing. hebdom. duas missas et unum Anniversˢ. Solemne . . . . 31. 1612.

Fiacri de L'Haye Annivers. unum . . . . 27.

Gasparis Hache Annivers. perpetuum Solemne . . . . . 7. 1670.

AUGUSTUS.

Maturini Robini minoris presidentiae Abreviatoris Sing. mens. missae duodecim et unum Annivers. . . . . . 15. 1493.

Sixti Papae quarti Annivers. perpetu. . . . . 3. 1484.

Rev^mi Dom^ni Cardinalis *Dionisii* Sing. mens. missae octo dicendae in basilica S^ti Petri . . . . 6. 1499.

Rev^di D^ni *Joannis* Vice Comitis Carnotens. Sing. mensib. missae quatuor dicendae in Capella Sanct^mi Salvatoris . 24. 1500.

Laurae de Aquileis Romanae Sing. mens. missae quatuor . 30. 1556.

Francisci Trupin Picardi Singulis diebus missa una . . 28. 1561.

Francisci Baccholeti Sabaudi, Sing. mens. missae octo et unum Annivers. perpetuum . . . . 5. 1590.

Lucretiae filiae *Petri Pollet* Romanae Sing. mens. missa una et Annivers. Solemne Sing. annis unum . . . . . . 3. 1608.

SEPTEMBER.

Henrici Bedae Lotharingi Sing. mens. missae octo dicendae a Lotharingis in Capella S^ti Nicolai . . . . 4. 1587.

Hyppolittae Vicentinae Annivers. unum perpetuum . . . 18. 1522.

Gasparis Raydet Sabaudi, Sing. mensib. missae octo . . . 12. 1589.

Bartholomei Risii Sing. mensibus missae quatuor . . . 3. 1604.

Petri Pollet Noviomens. Singulis dieb. missa una et Sing. annis, Anniversarium unum Solemne . . . . 2. 1612.

OCTOBER.

Rev^mi D^ni *Amaurici de la Lucerne* Canonici Rothomag. Sing. mensibus missae quatuor . . . . 1. 1482.

	Dies.	Anno.
Rmi Dni *Hugonis Jacobi* Remens Decani Annivers. perpetuum.	10.	1485.
Rmi Dni *Stephani Adam*. Sabaud. Sing. mens. missa quatuor .	29.	1579.
Joannis Remondi Lingonens. Singulis mensibus missae duodecim	1.	1594.
Benigni Remondi Lingonens. Sing. mensibus missae tres .	18.	1601.
Dominici Clementis Sing. mens. missae quinque defunctorum.	14.	1616.
Stephani Pelletier Pictoris, Parisiens. Sing. mensibus missa una et Annivers. unum Solemne	17.	1639.
Antonii Blavet Galli. Singulis annis missae octo	8.	1640.

NOVEMBER.

Rmi Dni *Petri Temini* Canonici Bisuntini Annivers. perpetuum.	27.	1485.
Rmi Dni *Andreae de Benestosiis* Nemanuens. Annivers. perpetuum	20.	1612.
Rmi Dni *Nicolai Cumin* Verdunens. Sing. mens. missa una dicenda a Lotharing in Capella Sti Nicolai	30.	1543.
Rmi Dni *Henrici de Busco* Majoris Presidentiae Abreviatoris Sing. mens. missae duodecim et unum Annivers. perpet.	17.	1548.
Rmi Dni *Mathei Contarelli* Caenomanens. Cardinal. Sti Stephani Sing. dieb. missae tres et Annivers. Solemne Sing. annis	27.	1585.
Petri Mercerii Caenomans Sing. mens. missae octo . . .	30.	1587.
Joannis Moranni Sabaudi Sing. Hebdomad. missa una . .	4.	1611.
Domni *Francisci Contarelli* Caenomanens. Sing. diebus missa una et Sing. annis Annivers. Solemne	15.	1625.
Domni *Alberti Gaillard* Anniversar. in die Commemorationis defunctorum seu infra illius octavam	2.	1625.
Dni *Hugon. Cumin*. Annivers. unum	17.	»
Dni *Nicolai Cumin* Annivers. unum ultima die Novembris .	»	»
Illi Di *Stephanus Gueffier* missae duae qualibet Hebdomad. durante spatio triginta annorum	1.	1660.

DECEMBER.

Rmi Dni *Benedicti Trouleti* Lugdunens Sing. mens. missae duodecim in Capella Sanctissimi Salvatoris	13.	1517.

	D.	A.
R^dl D^ni *Claudii d'Agny* Catalaunens. Sing. hebdomad. missae duae et Anniversaria duo Solemnia unum hac die obitus sui, alterum die 28 aprilis	—	—
R^dl D^ni *Joannis Michelini* Tullens. Sing. mens. missae quatuor.	21.	1605.
R^dl D^ni *Edmundi d'Agny* Catalaunens. Galli, missae duae qualibet hebdomada in Capella Nativitatis Domini Nostri Jesu Christi et unum Anniversarium Solemne . . .	25.	1629.
D^ni *Guillelmi Valeri* Singul. mens. missae quatuor . . .	25.	1656.

Praeterea celebrantur Sing. annis quatuor Anniversaria Solemnia videlicet Singula Singulis hebdomadis quatuor temporum pro caeteris omnibus benefactoribus hujus Ecclesiae et hospitalis qui nullum onus missarum vel aliorum suffragiorum reliquerunt.

Détail des obligations de l'église de St Louis.

9 feb. 1659.

L'Eglise iusqu'au jourdhuy doibt dire messes tous les ans sept mil quatre cent cinquante une.

On en dit six mil quatre cent octante entre les prestres et le Curé, reste de dire neuf cent septante une qui font tous les mois octante une que l'Eglise paye tous les mois.

Thomas Vinet.

Relevé des obligations de l'église vers la fin du XVIIe Siècle.

La veñle Chiesa di S. Luigi de' francesi, e quella del Sño Saluatore devono sodisfare ogni anno per obblighi registrati nella tabella messe n.° 7501

E più la veñle chiesa di S. Yvo dipendente di quella di San Luigi ha di peso ogni anno messe n.° 540

8041

La sacristia di dette chiese non tengono libri per registrar lo sud.° messe in adimpimento de' sudetti obblighi, perche auendo le chiese di San Luigi venticinque Capellani stabiliti, i quali vivono in comunità per servizio delle sud.° tre chiese, sono altrettanti libri viventi, i quali fanno continua fede del sud.° adempimento, celebrando ciascun di loro venti cinque messe ogni mese, e quando uno di essi è ammalato, o impedito, il Sagrestano fa supplire al suo obbligo da un'altro, fanno le d.° messe n.° 7500

E più n.° 15 il mese, le quali si celebrano dal Parochiano di S. Luigi per adempimento de' sudetti obblighi, e fanno 180

E più n.° 80 il mese, le quali fansi celebrare sotto sacristano dal confessore Italiano, e dal Parochiano e Cap.ni ne' loro giorni di vacanza, e si pagano in conformità della lista, che il Sagrestano consegna ogni mese delle spese fatte per servigio della sacristia, e fanno . . 960

	8640	8640
onde detratti i sudetti oblighi		8041
si celebrano di più ogni anno messe		599

Anniuersarij annui.

Nelle chiese di S. Luigi, e del Sño Saluatore si celebrano ogni anno da' Cap.ni della comunità anniuersari .	n.°	54 —
E in quella di S. Yvo n.° 8 da' medesimi	n.°	8 —
	n.°	62 —

Ordonnance du Comte de Blacas du 9 décembre 1816.

Nous, Ambassadeur de S. M. T. C. près le Saint Siège, Nous étant fait rendre compte de tout ce qui est relatif aux Sept fondations pieuses qui appartiennent à la France dans l'Etat Romain, Nous avons reconnu la nécessité de réduire leurs dépenses administratives pour hâter

la liquidation de leurs dettes, la restauration de leurs bâtiments et la distribution plus abondante de secours aux Français dans le besoin.

En conséquence, dans l'attente des instructions que Nous avons demandées à ce sujet au Ministre de S. M. et afin de pourvoir sans délai à l'amélioration des Etablissements, Nous avons résolu d'y rétablir, suivant les anciens règlements, une administration gratuite et française.

Nous en chargeons, sous notre surveillance, trois Députés, que Nous désignons parmi les membres d'une Congrégation composée des plus notables sujets du Roi établis à Rome.

Cette Congrégation ne se réunira que sous notre convocation et sous notre Présidence, pour entendre le compte que les Députés nous rendront de leur Administration aux époques déterminées par Nous.

Les membres de la Congrégation sont:

L'Evêque de Pergame; l'Evêque d'Orthosie; le Prélat Cuneo d'Ornano; l'Abbé de Sambucy;

Le Bailly de la Tremblay; Jourdan, Secrétaires de l'Ambassade;

Le M[is] de Sommery; le Chevalier de Mézières; le Baron de Vaux; Thévenin, Directeur de l'Académie.

Les Députés actuellement chargés de l'Administration sont: M. M. Jourdan; le Chevalier de Mézières; l'Abbé de Sambucy.

Ils entreront immédiatement en fonctions.

Ainsi arrêté et signé par Nous à Rome le 9 Décembre 1816.

BLACAS D'AULPS.

Approuvé au nom du Roi par lettre du Duc de Richelieu, Ministre des Affaires Etrangères du 27 Janvier 1817.

Liste des Curés d'après les registres paroissiaux.

1560 à 1576. Franciscus Benedetti, *mort en 1581, il a gouverné la paroisse 16 ans.*

1575. Augustus Turinetta, *chanoine de Lodève.*

1584. Léonard Pottier.

1592. Charles Gautier *de diocèse du Toulouse.*

1600. François Lescimer.
1601. Pierre Pichot, *du Dauphiné, maître en Théologie de la faculté de Paris.*
1625. Pierre Vigu *du diocèse de Nantes.*
1655. Camillus Ciminus, *confesseur dans l'église de S. Louis remplace le Curé pendant un an comme vice Curé.*
1656. Balthazart Chibert *du diocèse d'Evreux.*
1678. Jean Luette *de Chateaubriand au diocèse de Nantes.*
1683. Jean Orgery *de Beaugency au diocèse d'Angers.*
1687. François de Kermasson *du diocèse de Vannes.*
1713. Pierre Trabaud *de Saint Valéry.*
1728. Etienne Gallois *du diocèse de Besançon chanoine de la Cathedrale.*
1737. Joseph Collin *de S^t^ malo, il renonça à la cure de St Louis au bout de 3 ans.*
1740. Jean Baptiste Hingaut, *Breton, chanoine de Cambrai.*
1742. Raymond Azimont, *du diocèse de Toulouse, renonça à la cure après 18 ans.*
1760. Joseph Aymonin, *Docteur en théologie, du diocèse de Besançon, mourut en 1799 après 39 ans de service paroissial.*
1800. Jean Forzioli, *corse, du diocèse d'Ajacio, administra la paroisse pendant 32 ans.*
1832. Louis Graziani, *Econome de la Communauté, remplace le Curé M. Forzioli pendant six ans, il est nommé Curé en 1838 et la paroisse est supprimée en 1840.*

Liste des Supérieurs de la communauté de St Louis.

1680. Pierre Bundo.
1681. Jacques Caillé.
1682. Claud Bernard.
1688. François Dubost.
1691. André Arthaud.
1693. François Dubost.
1702. François Dubost.
1704. Pierre Ragot.
1708. Yean Coat.
1710. François Dubost.
1716. François Gastier.
1719. François Dubost.
1722. J. B. Faure.
1723. J. Charles Frontault.

1724. Pierre Mulard.
1725. Louis Dardel.
1726. Jean de St Jean.
1728. Gonebel de Novelé.
1729. J. B. de Mobile.
1731. Joseph Collin.
1733. Guillaume Michael.
1735. Joseph Gallois.
1736. Jean Abbamon.
1739. Jean Pié.
1741. Claude-Charles Lassalle.
1745. François Alioux.
1752. Louis le Banier.
1764. Jacques de Clerac.
1765. René Truillet.
1763. Joseph Aymonin.
1769. Michel Petit.
1795. François Montel.
1810. Mr Alexandre Digne *chanoine de Ste Marie in via lata.*
1816. J. B. Lamy.
1822. Louis Daniel Taveau.
1839. Joseph de Lasonne.
1843. Louis Picard.
1844. M. de Bonnechose.
1848. M. Level.
1871. M. de Rayneval.
1879. M. Druon.
1881. M. Puyol.
1891. M. d'Armailhacq.

Maîtres de chapelle de St Louis.

1622. Vincent Ugolini.
1675. Alexandre Melani.
1738. M. Orsini.
1795. Pierre Crispi.
1814. Sign. Cavi.
1825. Terziani.
1841. M. Gounod: *reçoit le titre de maître de chapelle honoraire.*

Brefs du pape Grégoire XVI, du 7 février 1840, portant suppression de la paroisse de St Louis des Français, à Rome, et du 7 mars 1845, approuvant le règlement de la Communauté de Saint Louis.

GREGORIUS P. P. XVI.

AD PERPETUAM REI MEMORIAM.

Ad Supremum Apostolicae Dignitatis fastigium, nullis certe Nostris promeritis, sed ineffabili divinae providentiae consilio evecti, dum omni

cura, et vigilantia universi Dominici gregis bono quibusque rebus prospicere summopere contendimus. ut omnes Christi fideles sempiternam assequantur salutem, potiori quodam studio dilectissimi illius gregis commoda procurare vel maxime optamus, qui hac in Nostra alma Urbe Nobis ante oculos continenter versatur. Et cum ex recta Parocciarum procuratione spiritualis animarum Salus magnopere pendeat, tum ea omnia quam libentissime peragere solemus, quae ad ipsius Urbis Paroecias prospere, feliciterque moderandas pertinere posse cognoscimus. Itaque, si justis de causis aliquam in Paroeciis ipsis immutationem agendam esse animadvertimus, omni quidem alacritate operi manum admovere haud dubitamus, prout magis in Domino expedire censemus. Siquidem a Dilecto Filio Nostro Josepho S. R. E. Presbytero Cardinali della Porta Rodiani, Nostro in alma Urbe Vicario in spiritualibus Generali, accepimus Dilectum Filium Clarissimum Virum Comitem Septimium de la Tour Maubourg Carissimi in Christo Filii Nostri Gallorum Regis Christianissimi apud Nos, et hanc Apostolicam Sedem Oratorem, vulgo *Ambasciadore*, impense cupere animarum curam a Regia Ecclesia S. Aloisii Gallorum hac in Urbe sita Gallicae Nationis penitus amoveri ut in eadem Ecclesia commodius, atque facilius Divina Officia celebrari possint, quae parochialibus muniis impediri solent, Nos spectatissimi viri desideriis annuere cupientes ipsi Dilecto Filio Nostro Cardinali in Urbe Vicario potestatem fecimus ut cum ipso Gallorum Oratore collatis consiliis rem conficiendam curaret. Et quoniam ipsi pro singulari eorum prudentia opportunum esse existimarunt idoneos eligere viros, qui eorum nomine prudentia opportunum esse existimarunt idoneos eligere viros, qui eorum nomine de hoc negotio perficiendo conventum a Nobis postea probandum inirent, ejus rei ergo dilectus Filius Fredericus de Falloux-Coudray Antistes Noster Domesticus ab ipso Oratore, a Cardinali autem Vicario dilectus Filius Josephus Canonicus Canali ab actis, seu secretarius Tribunalis ejusdem in Urbe vicarii designati fuere, qui ambo huiusmodi munere provide, sapienter, scienterque fungentes inter se statuerunt Regiam Ecclesiam Sti. Aloysii Gallorum hujus Urbis de Parochialium Ecclesiarum numero esse delendam, animarum curam eidem Ecclesiae commissam in aliam, seu in alias Ecclesias transferendam, et Parochi censum, non amplius a commemorata Ecclesia, sed a Pontificio aerario esse persolvendum. Praeterea, constituerunt spiritualem jurisdictionem, quae a Parocho S. Aloysii Gallorum in singulos

quosque tam in aedibus Gallicae Legationis, quam Academiae illius Nationis, vel degentes, vel utrique quavis ratione addictos exercebatur, Parocho illi intra cujus limites ipsi morantur, omnino esse deferendam cum praesertim idem dilectus Filius Septimius de la Tour Maubourg hujusmodi privilegio a rec: me: Romanis Pontificibus Decessoribus, Nostris concesso et confirmato renunciaverit. Insuper opportunum esse noverunt ecclesiasticos, aliosque omnes intra Domum Regiae Ecclesiae Sti. Aloysii Gallorum habitantes ab omni cujusque spirituali jurisdictione exemptos esse atque hanc jurisdictionem intra ejusdem Ecclesiae et Domus limites tantum earum Moderatori, seu superiori esse conferendam, quin tamen presbyteris ibi morantibus vel sacris operari, vel sacramentales Christi fidelium confessiones excipere, vel sacras ad populum conciones habere absque Cardinalis in Urbe Vicarii venia liceat. Denique, sanxerunt tabularium, libros, aliaque omnia scripta, quae Paroeciam Sancti Aloisii Gallorum respiciunt, novo parocho tradenda, facto primum indice, ac testimonio relicto, ex quo ea omnia tradita atque accepta esse constet. Rebus ita communi consensu compositis, ac diligentissima Nobis relatione ab eodem Dilecto Filio Nostro Josepho S. R. E. Presbytero Cardinali *Della Porta-Rodiani* facta, cum suprema Nostra Auctoritate opus sit ut haec omnia ad optatum exitum perducantur, ac nova instituatur Paroecia, alacri, libentique animo, hac super re post maturam deliberationem, voluntatem Nostram patefacere non dubitamus. Itaque, motu proprio, certa scientia, deque Nostrae Apostolicae potestatis plenitudine, Regiam S. Aloisii Gallorum Ecclesiam de Parochialium hujus Urbis Ecclesiarum numero tollimus, atque auferimus, ac animarum curam, et spiritualem Parochi jurisdictionem commemoratae Regiae Ecclesiae huc usque concreditam Ecclesiae S. Mariae Magdalenae Clericorum Regularium Ministrantium Infirmis huius Urbis, ejusque Religiosae Familiae Alumnis de Catholica Ecclesia, de Civili societate, deque hac Apostolica Sede tot sane nominibus egregie meritis perpetuum in modum committimus, et demandamus, ac propterea eamdem S. Mariae Magdalenae Ecclesiam alias inter hujusce Urbis Parochiales Ecclesias habendam esse volumus, eamque omnibus et singulis quibusque juribus, honoribus, privilegiis, indultis quovis nomine designandis, quibus aliae hujus Urbis Parochiales Ecclesiae pollent, uti ac frui debere decernimus. Facultatem tamen facimus Dilecto filio Nostro Cardinali in Urbe Vicario novos statuendi Paroeciae limites, prout ipse majori bono-

rum, atque incolarum commoditate opportunius esse existimaverit, Parocho autem ejusdem religiosi Ordinis annuam sexaginta scutatorum romanae monetae summam a Pontificio Nostro Aerario quotannis pensitandam attribuimus. Quapropter Regiam S. Aloisii Gallorum Ecclesiam ab onere persolvendi ipsi Parocho quodvis emolumentum, omnino exemptam esse declaramus. Volumus autem, ut omnes cujusque gradus, sexus et conditionis, qui Gallicae Legationis et Academiae illius Nationis aedes incolunt, vel illis addicti sunt, spirituali in posterum illius Paroeciae jurisdictioni, intra cujus limites morantur, subditi plane sint, atque idcirco similibus Apostolicis litteris fel. record: Pii VII Praedecessoris Nostri, die XXVIII Martii Anni MDCCCXX datis, atque alliis rec: mem: Leonis XII, item Decessoris Nostri super nova Paroeciarum Almae Urbis ordinatione Kalendis Novembris anno MDCCCXXIV sub plumbo editis, de hujusmodi exemptione expresse derogamus. Concedimus vero, atque indulgemus ut ecclesiastici viri omnesque alii intra Domum Regiae Ecclesiae S. Aloisii Gallorum morantes, qui adhuc spirituali illius Paroeciae jurisdictione suberant, ab omni alia Parochiali jurisdictione liberi sint, ac Moderatori ejusdem Ecclesiae et domus, intra tamen utriusque limites tantum, facultatem impertimur sacramenta ipsis ministrandi, aliaque peragendi, quae Parochi propria sunt. Prohibemus vero, atque vetamus presbyteros inibi degentes, neque sacrum peragere neque sacramentales Christi fidelium confessiones excipere, illorum etiam, qui inibi habitant, neque sacras ad populum conciones habere, absque Cardinalis in Urbe Vicarii facultate: jubemus demum tabularium, libros, aliaque omnia scripta ad Paroeciam S. Aloisii Gallorum pertinentia novo Parocho S. Mariae Magdalenae Clericorum Regularium Ministrantium Infirmis diligenter tradi, confecto primum Indice, atque relicto testimonio, ex quo omnia accepta esse pateat. Haec volumus, statuimus, concedimus, indulgemus, praecipimus, et mandamus decernentes has praesentes litteras, firmas, validas, et efficaces esse, et fore, suosque plenarios et integros effectus sortiri, et obtinere, ac iis, ad quos spectat, et spectabit in posterum hoc, futurisque temporibus, plenissime suffragari, sicque in praemissis, per quoscumque judices Ordinarios et Delegatos, etiam Causarum Palatii Apostolici Auditores, ac S. R. E. Cardinales, sublata eis, et eorum cuilibet quavis aliter judicandi, et interpretandi facultate, et auctoritate, irritumque et inane quidquid secus, super his, a quoquam, quavis auctoritate, scienter vel

ignoranter contigerit attentari. Non obstantibus Cancellariae Apostolicae Regula de jure quaesito non tollendo, nec non commemoratis Apostolicis litteris rec: me: Pii VII, et Leonis XII Praedecessorum Nostrorum, et ejusdem religiosi ordinis Clericorum Regularium Ministrantium Infirmis, ac Regiae Ecclesiae S. Aloisii Gallorum, et illius domus, ac S. Mariae Magdalenae Ecclesiae etiam juramento, confirmatione Apostolica, vel quavis firmitate alia roboratis, statutis, et consuetudinibus privilegiis quoque indultis et Litteris Apostolicis in contrarium praemissorum quomodolibet concessis, confirmatis, et innovatis quibus omnibus, et singulis illorum tenores, praesentibus pro plene, ac sufficienter expressis, ac de verbo ad verbum insertis habentes, illis aliàs in suo robore permansuris, ad praemissorum effectum, hac vice, dumtaxat specialiter et expresse derogamus, aliisque etiam speciali et individua mentione, ac derogatione dignis in contrarium facientibus quibuscumque. Datum Romae apud S. Petrum, sub annulo Piscatoris, die VII Februarii Anno MDCCCXXXX. Pontificatus Nostri anno decimo.

A. Card. LAMBRUSCHINI.

Concordat cum originali existente in Archivio Secretarii Vicariatus Urbis.

Joseph Canonicus Canali, Secretarius Vicariatus.

Loco ✠ Sigilli.

Pour copie conforme à l'exemplaire déposé dans les Archives des Pieux-Etablissements Français.

Le Clerc National et Député desdits Etablissements.

L'abbé LACROIX.

Rome, le 1er mars 1840.

Vu, pour la légalisation de la signature de M. l'abbé Lacroix, Clerc national de France, Rome, le 11 mars 1840.

L'Ambassadeur de France près le Saint-Siège.

Comte DE LATOUR MAUBOURG.

GREGORIUS P. P. XVI.

AD PERPETUAM REI MEMORIAM.

Sollicitudo omnium Ecclesiarum, qua delato Nobis Apostolicæ Servitutis officio, quotidie distinemur, prohibere nullatenus potest quominus ad urbem hanc nostram oculos perpetuo habeamus intentos, ut quæ ad Divinum cultum, Sacrorum ministrorum officia, Bonorum Ecclesiasticorum administrationem, piorumque locorum prosperum statum, felicemque procurationem pertinere possint, firma persistant, et ab iis ad quos spectant, accuratius observentur, quæque super iis salubriter statuta sunt, apostolicâ nostrâ auctoritate roboremus. Quum itaque quemadmodum dilectus filius Septimius Comes Faij de la Tour Maubourg Franciæ par, et carissimi in Christo Filii Nostri Ludovici Philippi Galliarum regis christianissimi apud nos, et apostolicam Sedem orator, Nobis exponendum curavit ejusdem Regis nomine, quod in administratione tam spiritualium, quam temporalium Ecclesiæ S. Ludovici de Urbe nationis Gallicæ, et illi adnexarum S. Ivonis Britannorum, et SSmi Salvatoris, ex iis quæ a Gregorio XV Prædecessore Nostro per litteras apostolicas sub annulo Piscatoris. die III X^{bris} MDCXXII provide sapienterque constituta fuerant, partim decursu temporum in desuetudinem abierint, partim temporum etiam injuria fuerint intermissa, quædam verô pro varietate circumstantiarum aliquâ opus habeant mutatione, quod pariter dicendum de aliis Ecclesiis S. Claudii Comitatus Burgundiæ, S. Nicolai Lotharingorum, S. Mariæ Purificationis, deque opera pia Francorum Laureti, quæ omnes ad prædictam nationem pertinent, ac propterea idem Ludovicus Philippus Rex, pro suo in illam studio ad meliorem statum restitui, et de opportuno desuper remedio per nos provideri summopere desiderabat, nos piis Serenissimi Ludovici Philippi Francorum Regis Christianissimi votis adnuere volentes, supplicationibus ejus nomine Nobis per dictum Septimium Oratorem super hoc humiliter exhibitis permoti, Dilectum Filium Nostrum Antonium Franciscum tituli S. Mariæ super Minervam Presbyterum Cardinalem Orioli tanquam Nostrum, et Sedis Apostolicæ Delegatum prædictam et adnexas, atque alias ejusdem Nationis de Urbe Ecclesias, atque demum operam piam francorum Laureti visitandi. in utroque corrigendi, mutandi, reformandi mores, et modum vivendi Communitatis S. Ludovici, aliorumque Clericorum, necnon quidquid decentius, atque utilius pro bona et felici administratione spiritualium, ac temporalium

Ecclesiarum hujusmodi sibi videretur, statuendi, denique alia omnia, et singula in præmissis, et circa illa necessaria, et opportuna faciendi vivæ vocis oraculo deputavimus. Qui quidem Antonius Franciscus Cardinalis, facta prius de mandato nostro debita visitatione pro felici prosperoque spiritualium ac temporalium Ecclesiarum hujusmodi, illarumque personarum regimine infrascripta statuit decrevitque: nimirum, ut futuris in posterum temporibus dicta Ecclesia S. Ludovici cum adnexa Cappella SS.[mi] Salvatoris in Thermis deserviatur a Cappellanis, Natione Gallis, in Presbyteratus ordine Constitutis in commune viventibus, et in eadem Ecclesia S. Ludovici penes quam assignentur eis cubicula, victus et vestitus sive pro vestitu æquivalens pecuniæ Summa, residentibus ad nominationem prædicti Oratoris, et ab eodem justa interveniente causa revocabilibus, ex quibus unus sit Superior cum Sacrista et Œconomo, qui duo cum Cappellanis prædictis præstare debebunt obedientiam Superiori prædicto. Præter Cappellanos autem admittentur etiam veluti alumni juniores ecclesiastici ex variis regni Diœcesibus causa studiorum, qui annua pensione soluta, in eadem domo victum et cubiculum habebunt, et Superiori prædicto subjecti, communitatis regulas servabunt, diebus vero Dominicis aliisque festis non secus ac ipsi Cappellani sacris in choro adstabunt. Porro quum Superior Auctoritate Apostolica, prout per nostras litteras in forma Brevis *ad Supremum* sub die VII Februarii anni MDCCCXL datas illi concessimus jura Parochialia super Cappellanos, aliasque personas in regia domo Ludovici residentes exerceat, semel atque a Regio Oratore prædicto præsentatus a Cardinali nostro in urbe Vicario in spiritualibus Generali canonice fuerit institutus, ita etiam Superior ipse, ubi illum vel abesse, vel egrotare contigerit, unum ex Cappellanis de administrationis Deputatæ consensu eligat qui ad ejus vices explendas, ab eodem Cardinali nostro in urbe Vicario, durante necessitate, probetur ac deputetur. Quemadmodum vero Superior a Regio Oratore, ita Sacrista atque Œconomus a Superiore de consensu administrationis Deputatæ eligentur; pro reliquis vero minoribus officiis, ac personis Superior ipse prospiciet ac providebit. Dominicis, ac festis diebus missa cantabitur pulsato organo, si id Rubricæ permiserint, cui adstabunt Superior, Sacrista, Œconomus, Cappellani juxta ordinem antianitatis, atque eodem ordine etiam alumni, idque etiam fiet in Vesperis celebrandis, reliquis vero diebus missa conventualis erit lecta, cui missæ omnes non Sacerdotes adstare pariter teneantur. Administratio, ut agunt, sive Congre-

gatio deputata administrandis rebus ac bonis ad loca Pia Ecclesiastica Nationis Gallicæ, scilicet S. Ludovici Gallorum cum adnexis SS.mi Salvatoris in Thermis et S. Ivonis Britannorum atque aliarum nempe SS.rum Andreæ et Claudii Comitatus Burgundiæ, S. Nicolai Lotharingorum, S. Mariæ Purificationis, et opera Pia Lauretana Francorum, spectantibus, eadem perseveret, ut hactenus factum est, cum dependentia a Regio Oratore, qui vel ex pluribus, vel ex paucioribus viris prout magis expedire judicaverit eam componet ita tamen ut inter eos nonnulli semper Ecclesiastici viri recenseantur. In reliquis vero quæ spectant ad Cappellanos cum congrua illis assignanda, ad alumnos pro pensione ab illis solvenda, modum vivendi pro utrisque, obedientiam Superiori præstandam formam inserviendi dictæ Ecclesiæ S. Ludovici aliisque etiam Ecclesiis memoratis per singulos illarum respectivo Rectores, ac denique in iis, quæ pertinent ad Cappellanos Operæ Piæ Lauretanæ Gallorum, aliisque desuper necessariis, dictus Cardinalis a Nobis Delegatus opportunas leges statuit, decrevit, et sauxit, quæ continentur binis tabulis, seu scripturis gallica lingua exaratis, quorum uni titulus « Statuta Disciplinaria pro Ecclesia et Communitate S. Ludovici Gallorum, et adnexa Cappella SS.mi Salvatoris in Thermis » alteri vero « Statuta disciplinaria pro Rectoribus Ecclesiarum Gallicarum Romæ, et pro Cappellanis Operæ Piæ Lauretanæ Francorum » quæ binæ scripturæ dicti Cardinalis Visitatoris manu signata sunt die XVIII februarii anno vertente MDCCCXLV, et quarum exemplar asservari mandavimus in tabulariis Secreteriæ Brevium. Jam vero cum Delecti Filii Septimii Comitis Faij de la Tour Maubourg Francorum Regis apud Nos et Apostolicam Sedem Oratoris nomine nuper petitum fuerit, ut omnia et singula, quæ memoratus Antonius Franciscus Cardinalis circa Ecclesiam S. Ludovici, eique adnexos, ac cætera Instituta Pia Gallicæ nationis statuit ac decrevit Auctoritatis nostræ apostolicæ munimine roboremus, Nos ejusdem votis adnuentes, omnesque et singulos quibus hæ litteræ favent peculiari beneficentia prosequi volentes, et a quibusvis excomunicationis suspensionis, et interdicti, aliisque ecclesiasticis sententiis censuris, ac pœnis quovis modo, vel quavis de causa latis, si quas forte incurrerint, hujus tantum rei gratia absolventes, ac absolutos fore censentes, tenore præsentium omnia, et singula quæ a dicto Cardinali tanquam visitatore Apostolico de eadem Ecclesia S. Ludovici, eique adnexis, ac reliquis piis Institutis Nationis Gallicæ decreta, ac sancita sunt, nec non disciplinaria Statuta,

quæ memoratis binis scripturis ejusdem Cardinalis Visitatoris manu die xviii februarii vertentis anni signatis comprehenduntur, quarum tenores hic pro expresso extensis haberi volumus, Auctoritate Nostra Apostolica approbamus, confirmamus ac roboramus, eaque ab omnibus ad quos spectat atque in posterum spectabit accuratissime servari volumus ac mandamus. Decernentes has litteras firmas, validas, et efficaces esse, ac fore, suosque plenarios, et integros effectus sortiri, et obtinere, ac iis ad quos pertinet, et in futurum pertinebit plenissime suffragari, et ab omnibus inviolabiliter observari, sicque in præmissis per quoscumque judices ordinarios, et Delegatos etiam causarum Palatii Apostolici Auditores, ac S. R. E. Cardinales, sublata eis et eorum cuilibet quavis aliter judicandi, et interpretandi facultate, judicari ac definiri debere, irritumque et inane quidquid secus super his a quoquam, quavis auctoritate, scienter vel ignoranter, contigerit attentari. Non obstantibus nostra, et Cancellariæ Apostolicæ regula de *jure quæsito non tollendo* aliisque Constitutionibus, et Ordinationibus Apostolicis, necnon legis fundationis dictæ Ecclesiæ S. Ludovici, atque adnexarum, ac piorum omnium Institutorum Galliæ Nationis supradictorum, etiam juramento, confirmatione apostolica, vel quavis firmitate alia roboratis statutis, et consuetudinibus, cæterisque omnibus speciali mentione, ac derogatione dignis, in contrarium facientibus quibuscumque.

Datum Romæ apud S. Petrum sub annulo Piscatoris die vii martii MDCCCXLV Pontificatus Nostri anno xv.

A. Card. LAMBRUSCHINI.

(Locus Sigilli).

Acte de fondation de la Chapellenie Piana dans l'église de St Louis des Français, à Rome, par le Pape Pie IX.

Avendo Noi divisato, per maggior gloria di Dio e suffragio delle anime dei trapassati, in specialità di quelli che morirono in difesa dei diritti della S. Sede, istituire e fondare, col nostro particolare peculio, una perpetua Cappellania portante obligo di messa quotidiana da celebrarsi secondo la nostra intenzione; col presente dichiariamo avere istituito e fondato conforme colla pienezza di Nostra Autorità Apostolica,

istituiamo e fondiamo nella Ven. Chiesa dedicata al Santo Re Luigi della generosa nazione Francese, qui in Roma, l'indicata perpetua Cappellania di natura ecclesiastica, e collativa anche per beneficio d'ordinazione, intitolata Piana, portante obbligo di una messa quotidiana da celebrarsi secondo la nostra intenzione, in qualunque altare di detta chiesa, in quell'ora e da quel sacerdote che verrà designato dai Rettori ed amministratori pro tempore della chiesa medesima.

Incarichiamo il Cav^re Benedetto Filippani nostro scalco segreto ad esibire, per pubblico istromento quest'atto di fondazione di Cappellania coll'intervento dei legitimi rappresentanti la direzione ed amministrazione della Ven. Chiesa Nazionale di San Luigi dei Francesi, e nel tempo stesso conseguare ai rappresentanti medesimi una cartella di rendita consolidata in annui scudi cento otto e baiocchi dieci da Noi fatta acquistare per servire di fondo della medesima Cappellania, da erogarsi intieramente nell'elemosine manuali e spese d'utensili.

Dato dal Nostro Palazzo Apostolico Vaticano questo di trentuno Luglio mille otto cento cinquanta.

PIUS P. P. IX.

Reliquiae · Sanctae · Quae · Reperiuntur
In · Ecclesia · sancti · Ludovici
Nationis · Gallicanae.

De Ligno Sanctissimae Crucis.
De Vestimento purpureo Christi Domini.
De Virgis quibus fuit flagellatus Christus Dominus.
De Camicia beatae Mariae Virginis.
De Ossibus sanctor Apostolorum Petri. et Paoli.
Dens sancti Andreae Apostoli.
De Ossibus sancti Bartholomaei.
De Ossibus sancti Lucae Evangelistae.
De Macella sancti Matthaei Apostoli Evangelistae.
De Reliquiis sanctorum Apostolorum Petri. et Paoli.

De Reliquiis sancti Bartholomaei Apostoli.
De Ossibus sanctorum Innocentium.
De Brachio sancti Stephani, et de lapide, quo fuit lapidatus.
De Ossibus, et carbonibus sancti Laurenti.
Caput vnius ex militibus sancti Gereonis.
Caput vnius ex legione Thebaeorum.
Caput vnius ex decem millibus Martyrum.
Caput sanctae Cordolae Virginis Martyris.
Duo Capita sanctar. Virginum et Martyr sociar. sanctae Vrsulae.
Capita sanctor. et sanctar. Virg. et Mart. quor. noĩa ignoratur in terris.
De Capite sancti Arthemesij Martyris.
Mandibula integra S. Clementis Pont. et Mart. cum quator dentib. eius.
De Mandibula S. Eustachii Martyris cum uno dente.
De Scapula sancti Christophori Martyris.
De Brachio S. Josue militis qui comitabatur sanctã Vrsulam.
De Brachio sancti Justi Martyris.
De Brachio sancti Alexii Confessoris.
Articulus digiti sancti Cassiani Martyris.
Costa sancti Feliciani.
Costa sancti Mariani.
De Ossibus sancti Gorgonii.
De Ossibus sancti Martini.
De Ossibus sancti Sebastiani.
De Ossibus sancti Fabiani.
De Ossibus sanctorum Joannis et Paoli.
De Ossibus sancti Sixti.
De Reliquiis sancti Leonis Papae.
De Reliquiis sancti Joannis Chrisostômi.
De Ossibus sancti Dionysii Archiep. Parisiensis.
De Ossibus sancti Caroli Borromaei Card. Archiep. Mediolanen.
De Reliquiis sancti Faustini.
De Reliquiis sancti Sabini.
De Reliquiis multorum sanctorum Apostolorum, Evangelistar. Martyrum, Confessorum, Virginum, atque electorum Dei.
De Reliquiis sanctorum septem dormientium.
De Reliquiis decem millium Martyrum.
De Brachio sanctae Potentianae Virginis.

De Brachio sanctae Caeciliae Virginis et Martyris.
De Brachio sanctae Luciae Virginis et Martyris.
Costae sanctae Luciae Virginis et Martyris.
De Capite sanctae Bibianae Virginis et Martyris.
Manus vnius sanctae cuius nomen ignoratur.
De Costa sanctae Julianae Virginis et Martyris.
De Costa et Cingulo sanctae Catharinae Virginis et Martyris.
De Costis Vndecim millium Virginum et Martyrum.
De Ossibus sanctae Praxedis Virginis.
De Ossibus sanctae Speciosae.
De Reliquiis sanctae Sabinae Virginis et Martyris.
De Reliquiis sanctae Eudeufrosae Virginis, et Martyris.
Reliquiae multorum Sanctorum et Sanctarum.
De Capillis sanctae Elizabethae Filiae Regis Vngariae.
De Veste sancti Benedicti.
De Veste sancti Francisci.
De Camicia sanctae Mariae Magdalenae.
De Veste sancta Agnetis Virginis et Martyris.
Arca repleta multis Reliquiis Sanctorum et Sanctarum.
De Velo et Ossibus sanctae Barbarae.
De Reliquiis sanctis Longinis, qui aperuit latus Christi Domini Nostri.
De Reliquiis sanctorum, Petri et Marcellini.
De Reliquiis sancti Simplicy.
De Reliquiis sancti Simpliciani.
De Costa sancti Juliani Epi. Cenoman.
De Ossibus sancti Nicolai Barensis Episcopi.
De Ossibus sancti Ludovici Archiep. Tolosani.
De Ossibus sancti Ludovici Galliarum Regis.
De Praecord et Tela imbuta Sanguine S. Filippi Nery Cong. Ora. Fundatoris.
De Ossibus sanctae Caeciliae Virg. et Mart.
De Ossibus sanctae Blanchae Galliarum Reginae.
De Ossibus sanctae Joannae Galliarum Reginae.
De Carne sancti Francisci de Sales Epi. Geñen.

INSCRIPTIONS

I

CAROLO · DANGENES
A · RAMBOVILLETTO
S · R · E · CARDINALI
CHRISTOPHORVS · A · RANTIGNI · SORORIS · F. ET
CLAVDIVS · LVPIVS · CVBICVLI · PRAEFECTVS
ITALICORVM · RERVM · EX · TEST · HÆREDES.
IN · AVVNCVLVM · ET · PATRONVM · GRATI
VIRGINIBVS · GALLICIS · ALTERNIS · ANNIS
DEIPARÆ · VIRGINIS · DIE · NATALI.
IN · MATRIMONIVM · COLLOCANDIS
CERTOS · AEDI · FRVCTVS · ATTRIBVERVNT.
ANNO · CIↃ · IↃ · LXXXVII · KAL · APRILIS

2

D. O. M. S.

CLAVDIO · PVTEANO

CORVLETI · MONINII

IN · BITVRIGIB · DOMINO

BELLOFAGIVE · BARONI

EQVITI · ORDINIS · REGII

SPECTATAE · VIRTVTIS

ET · INTEGRATIS · VERO

IOANNA · FILIA · VNICA.

PATRI · VNICE · KARO · F. · C.

VIXIT · A. XLII

OBIIT · ROMAE · III NON. FEBR.

CIƆ IƆ L XXVII

4

D. O. M.

CAROLVS ERARD

ARMORICVS

IN PARISIENSI PICTORVM SCVLTORVM

ET ARCHITECTORVM ACADEMIA

RECTOR

IN ROMANA DIVI LVCA

PRINCEPS

REGIA VERO QVAM LVDOVICVS MAGNVS

IN VRBE FVNDAVIT

PRAEFECTVS

ECCLESIA HVIVSQVE DOMVS ET XENODOCHII

ADMINISTRATOR

INSIGNI PERITIA HONESTATIS RELIGIONI

COMMENDATISSIMVS

OBIIT

DIE XXV MAII ANNO DOMINI MDCLXXIX

ÆTATIS SVÆ LXXXVIII

4.

À LA MÉMOIRE
DE XAVIER SIGALON PEINTRE FRANÇAIS
CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR
NÉ À NISMES LE 11 SEPTEMBRE 1788
MORT À ROME LE 18 AOÛT 1837
IL AVAIT DEPUIS PEU TERMINÉ LA COPIE DE LA FRESQUE
SIXTINE DU JUGEMENT DERNIER PAR MICHEL ANGE
QUI DÉCORE LE PALAIS DES BEAUX ARTS À PARIS
LORSQUE ENLEVÉ TOUT À COUP PAR LE FLÉAU DU CHOLÉRA
À SES TRAVAUX, À LA GLOIRE, À SES AMIS
QUI LUI ONT DÉCERNÉ CE MONUMENT
IL COURONNA PAR UNE FIN CHRÉTIENNE
UNE VIE PLEINE D'HONNEUR ET DE DÉVOUEMENT À SON ART.

5.

D. O. M.
NICOLAO · VLEVGHELS · PARISINO
REGII · ORDINIS · S · MICHAELIS
EQVITI · TORQVATO
VITÆ · INTEGRITATE · MORVMQ · SVAVITATE
INSIGNI
LIBERALIVM · ARTIVM · STVDIIS
PICTVRÆ · PRÆSERTIM · EXCELLENTE
QVI · REGIAM · GALLIARVM · IN · VRBE · ACADEMIAM
SINGVLARI · CVRA · ET · LAVDE
MODERATVS
OBIIT · V · ID · DECEMBRIS · ANNO · CDCCXXXVII
ÆTATIS · SVÆ · LXVIII
MARIA · THERESIA · GOSSET · VXOR
ET · BERNARDINVS · FILIVS
MŒSTIS · P · P

6

MONVMENTVM

ARNALDO · OSSATO · S. R. E. · PRESBYTERO · CARDINALI

OB · INSIGNIA · IN · SVOS · REGES · VNIVERSAMQ.

CHRISTIANAM · REMPVBLICAM

MERITA

INGENTI · OMNES · FAMA · ADMINISTRO

DVDVM · IAM · A · PETRO · BOSSV · ET · RENATO · COVRTIN

VTROQVE · A · SECRETIS

AN · CIƆIXƆ · CIV · VIX · OB · OBITV · IPSIVS · EXCITATVM

SED · ÆVITATE · NOVAQVE · TEMPLI · MOLITIONE · DISIECTVM

COMES · MATEVS · DE · BASQVIAT · DE · LA · HOVZE

ET · DE · BOMSEGARDE · EQVES · HIEROSOLIMITANVS

PRIDEM · AD · VTRVSQ · SICILIÆ · REGEM

MOX · AD · P. P. · CLEMENTEM · XIII · LVDOVICI · XV · ORATOR

AD · PEREMANDA · CONTERRANEI · SVI · MEMORIAM

ET · AD · GALLICI · NOMINIS · SPLENDOREM

RESTITVIT

TITVLVMQ · CVM · IMAGINE · OPERE · MVSIVO

ÆRE · SVO · PONI · FECIT

AN · C · I · ƆIƆ · LXIII

7

NICOLAS DIDIER-BOGUET FRANÇAIS PEINTRE DE PAYSAGES

NÉ À CHANTILLY LE 18 FÉVRIER 17[illegible], MORT À ROME LE 1 AVRIL 1[illegible]

EST INHUMÉ AUX PIEDS DE CE MONUMENT ÉLEVÉ À SA MEMOIRE

PAR DIDIER SON FILS UNIQUE ET SON ÉLÈVE

IL FUT CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR, CORRESPONDANT DE L'INSTITUT DE FRANCE,

MEMBRE DE L'ACADÉMIE ROMAINE DE SAINT LUC ET DE L'ACADÉMIE DES BEAUX ARTS DE TOSCANE

DE LA CONGRÉGATION DES PIEUX ET ROYAUX ÉTABLISSEMENTS FRANÇAIS À ROME.

SES OUVRAGES TÉMOIGNENT DE SON EXCELLENCE DANS SON ART

ET SES AMIS DE SES VERTUS

À LA MÉMOIRE

DE MGR. JULES LEVEL

PRÉLAT DOMESTIQUE DE S. S. PIE IX

PROTONOTAIRE APOSTOLIQUE

ET SUPÉRIEUR DE SAINT LOUIS DES FRANÇAIS

DU 1 FÉVRIER 1848 AU 29 JANVIER 1871

EN SOUVENIR

DE SA PATERNELLE CHARITÉ POUR TANT D'AMES

QU'IL A ECLAIRÉES CONSOLÉES ENCOURAGÉES

ET SI SAINTEMENT DIRIGÉES

DANS LES VOIES DE LA SALUT

QUE DU HAUT DU CIEL

OÙ DIEU RECOMPENSE SES VERTUS

IL DAIGNE AGRÉER LE FILIAL HOMMAGE

DE LEURS PROFONDE ET ETERNELLE RECONNAISSANCE

À LA MÉMOIRE

DE JUST PONS FLORIMOND DE FAY MARQUIS

DE LA TOUR-MAUBOURG

PAIR DE FRANCE, GRAND OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR

AMBASSADEUR DU ROI DES FRANÇAIS PRÈS LE SAINT SIÈGE

NÉ À PARIS LE 9 OCTOBRE 1781

MORT À ROME LE 23 MAI 1837

SA VEUVE, SES ENFANTS ET SON FRÈRE

LE COMTE SEPTIME DE LA TOUR-MAUBOURG QUI

LUI A SUCCÉDÉ DANS SES HAUTES FONCTIONS PRÈS LA

COUR DE ROME, ONT CONSACRÉ CE MONUMENT

TRIBUT DE LEURS REGRETS ÉTERNELS.

IL FUT UN HOMME DE FOI ABSOLUE, INFLEXIBLE DANS L'ACCOMPLISSEMENT DE SES DEVOIRS. SON CŒUR ÉTAIT LE FOYER DES NOBLES ET SAINTES CROYANCES TOUTES LES RELIGIONS S'Y ACCORDAIENT, CELLE D'EN HAUT QUI EST LA VERTU SÉVÈRE POUR SOI ET DOUCE AUX AUTRES, PARCEQUE L'AMOUR DU PROCHAIN LA TEMPÈRE, CELLE DU MONDE QUI EST L'HONNEUR, CELLE DE LA PATRIE QUI EST LE DÉVOUEMENT.

LE COMTE PHILIPPE DE SÉGUR.

19

HIC IACET

CAROLVS FRANCISCVS POERSON

QVI DVM PARISIIS PICTORES

SPLENDIDE FLORERET

ROMAM MISSVS A REGE LVD. XIII

GALLIÆ ACCADEMIÆ PRÆFECTVS CONSTITVITVR

CRVCE DEIPARÆ DE MONTE CARMELO ET S. LAZARI

DECORATVR

INTER ARCADES COMPVTATVR

ET IN ROMAM DIVI LVCÆ ACADEMIA PRINCEPS ELIGITUR

TANDEM PROBITATE CLARVS, RELIGIONE CLARIOR

IN PAVPERES PROFVSVS IN OMNES BENEFICVS

NOMINIS FAMA NOTISSIMVS

ACCEPTISSIMVSQ.

ABIIT II DIE SEPT. MDCCXXV

ÆTAT · L XXII

MARIA PHILIBERTA DE CHALON

MŒRENS

DILETTO CONIVGI

P.

11

Α ☧ Ω

CINERIBVS ET MEMORIÆ

JOAN. BAPT. SEROVX DE AGINCOVRT

DOMO BELLOVACIS NOBILIS AB AVIS ET MAIORIBVS

SAPIENTIS IN DOCTOS BENIGNI IN EGENOS COMIS IN OMNES

DE RE LITERARIA OB BONARVM ARTIVM HISTORIAM

EX MONVMENTIS CONDITAM OPTIME MERITI

QVI VIXIT ANN. LXXXIV M · V · D · XIX

DOCTRINA · BENEFICENTIA COMITATE

CARVS OMNIBVS

DECESSIT MAGNO BONORVM MŒRORE

VIII KAL. OCT. AN. M DCCC XIV.

AVE OPTIME SENEX ET VALE IN PACE

12

HIC IACET

HENRICUS DE LA GRANGE

MARCHIO D'ARQVIAN

MARIÆ CASIMIRÆ

POLONIARVM REGNÆ PATER

MAGNI IOANNIS III SOCER

REGVM ET DOCTORVM PROAVVS

ORDINIS S. SPIRITVS EQVES

S. R. E. DIACONVS CARDINALIS

VIXIT ANNOS CV ET DIES XI

OBIIT ROMÆ ANNO D. MDCCVII

I

D. O. M.
IOSEPHO FRANCISCO
S. R. C. PRESB. CARD.
DE LA TREMOUILLE
LVDOVICI MAGNI
AD CLEMENTEM XI P. M.
LEGATO
VIRO NOBILITATE LITTERIS MORIBVS MODERATIONE
AC PIETATE IN EXEMPLVM CONSPICVO
OBIIT ROMÆ VI · ID · IANVAR · MDCCXX
FREDERICVS S. R. C. PRESB. CARD. LANTE
AVVNCVLO AMANTISS. ET OPT. DE SE MERITO
HONORIS PIETATISQVE CAVSSA MON. P.

II

HIC DORMIT
GEORGIVS DE PIMODAN
QVEM PRO SEDE APOST · MAGNÆ ANIMÆ PRODIGIVM
PIVS · IX · PONT · MAX
SVO ET ECCLESIÆ ROM · NOMINE
SOLEMNI FVNERE HONORAVIT
VIXIT A · XXXVIII M · VII · D · XX
OCCIDIT XIIII · K · OCT · A · MDCCCLX

EMMA DE COVRONNEL VXOR
GABRIEL ET CLAVDIVS FILII MON. POS.

4°

D. O. M.

PRÆCORDIA

FRANCISCI IOACHIM DE PIERRE DE BERNIS S. R. E.

CARD · ALBANEN

ARCHIEPISCOPI ALBIENSIS

GALLIÆ APVD SANCTAM SEDEM ORATORIS

OBIIT ROMÆ III NON · NOVEMBRIS AN · SAL · MDCCXCIV

ÆTATIS SVÆ OCTVAGESIMO

AVVNCVLI CINERES

IN PATRIAM TRANSFERRI

ET IN ECCLESIA NEMANSIENSI

CONDI CVRAVIT

RENATVS DE BERNIS

EX SORORE PRONEPOS

ANNO DOMINI MDCCCIII

Nous donnerons ici le relevé de toutes les épitaphes qui se trouvent dans l'Eglise en sus de celles qui ont été déjà signalées.

EPITAPHES

DE

Nicolaus Albi, chanoine, notaire apostolique, mort en 1497.
Pietro Alibrandi, mort en 1819.
Antonio Romano, obiit III non. aprilis MDCX.
Valentine Joséphine Louise d'Aoust, morte en 1852.
Paul Arnieux, décédé le 20 janvier 1858.
Stefano Arnaldo, Sabaudo, obiit MDCXIII.


UNIVERSITY
OF TORONTO
OCT
23